

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université d'Alger III
Faculté des sciences économiques et des sciences de gestion

Mémoire proposé en vue de l'obtention
du magister en analyse économique

La politique budgétaire en Algérie :
de la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006

Présenté par :

GUETTAB Sabrina

Encadré par :

professeur BOURAS Zohra

Les membres du jury :

Professeur HAMADOUCHE Ahmed

HNICHE Ali

BELDJOUZI Mohamed

LOUBZA Mohamed Salah

Président du jury

membre

membre

membre

Année Universitaire 2009/2010

Introduction générale

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie n'a jamais cessé d'évoluer au rythme des exigences de notre temps. Passant, de la révolution agraire aux plans de développement et à la nationalisation de ses richesses au temps de l'économie planifiée et dirigée, l'Algérie d'aujourd'hui entreprends d'autres réformes socio-économiques et politiques, affichant ainsi sa volonté d'adhérer aux règles de l'économie de marché et cela dès la fin des années quatre-vingts et de rompre ainsi avec les pratiques de l'ancien système économique.

En effet, à la fin des années quatre-vingts, l'Algérie se retrouve dans une situation économique et sociale des plus déplorable, avec entre autres l'accumulation des déficits économiques, financiers et sociaux. La résorption de ces déficits et l'assainissement incontournable de la situation économique et financière de l'Algérie, a rendu inévitable l'application d'un programme d'ajustement structurel (PAS).

Une application qui a suscité, durant les années quatre-vingts dix, un débat de plusieurs analystes de l'économie algérienne et qui ont tenté d'apporter des éléments de réponse à la crise que vivait le pays. Certains avait déjà soutenu la politique conjoncturelle contra cyclique lancée à partir de 1994 afin de stopper la dérive inflationniste, aussi de trouver le moyen de rétablir l'équilibre de la balance des paiements et enfin de préparer les conditions d'une relance économique durable¹.

Cela dit, ces programmes s'ils sont utiles, se sont avérés très peu efficaces, quant à la relance de la croissance et la lutte contre la pauvreté ; que seul un agent économique de la taille et de la puissance de l'Etat, détient.

Après, la tourmente que l'Algérie a vécue durant de longues années, les efforts ont pour objectif d'asseoir les bases solides d'un essor décisif, qui permettra de valoriser pleinement ses atouts en

¹ Abdelmadjid BOUZIDI : Les années 90 de l'économie algérienne : les limites des politiques conjoncturelles. Ed ENAG. Alger.1999.

diversifiant sa base productive, en affrontant la compétition internationale et en désengageant le pays d'une dépendance trop exclusive des hydrocarbures².

Ainsi, dès l'année 2000, et à la faveur de l'accroissement de ses ressources, certes non pérennes, l'Algérie a opté pour un soutien franc de son économie à travers l'élaboration de deux plans pour le soutien et la consolidation de la croissance : le plan de soutien à la relance économique (PSRE/ 2001/2004) estimé à 7 milliards US\$ soit l'équivalent de 525 milliards de DA et le plan complémentaire de soutien à la croissance estimé quant à lui à 55 milliards US\$ soit l'équivalent de 4200 milliards de DA (PCSC/2005/2009).

Le pays s'est engagée dans une vaste dynamique de transformation qui vise à élargir les bases d'une économie forte et pleinement accordée aux exigences de notre temps via le rétablissement puis de la consolidation des équilibres macroéconomiques, d'une part, et des réformes engagées afin de modifier en profondeur les modes d'organisation et de fonctionnement de l'économie, d'autre part³.

Ce grand projet de relance socioéconomique auquel l'Algérie s'est aligné et dont la réalisation est effective depuis l'année 2001 avec le lancement du premier programme a pu voir le jour grâce à l'aisance financière, a pour objectif la relance de l'économie afin de l'asseoir sur des bases d'une économie forte, solide et qui puisse répondre aux multiples exigences de l'économie de marché.

Il est important de s'arrêter sur la définition d'une relance économique qui sous entend la réalisation d'une croissance économique soutenue à un rythme durable et dont la définition selon François Perroux est « l'accroissement durable d'une unité économique simple ou complexe,

² IDEM

³ Propos tenus par le président de la république Abdelaziz BOUTEFLIKA lors du dixième congrès des hommes d'affaires arabes selon l'article « les hommes d'affaires arabes seront particulièrement les bienvenus » EL MOUDJAHID du samedi 18 novembre 2006.

réalisé dans les changements de structures et éventuellement de systèmes, et accompagné de progrès économiques variables »⁴. L'agrégat dans lequel la croissance est mesurée est le produit intérieur brut et la croissance peut être extensive ou intensive :

La croissance⁵ est dite extensive lorsque l'augmentation du produit est plus que proportionnelle à l'augmentation des facteurs de production utilisés par contre elle est intensive lorsqu'il y a une augmentation de la productivité qui mesure l'efficacité d'un facteur de production.

Ainsi, au terme de ce programme, est-il nécessaire et légitime de s'arrêter, sur les résultats de la mise en œuvre de ce plan de la politique de relance et l'opportunité de la relance d'une économie par la dépense publique ? ; En d'autres termes :

Que vaut une relance économique exclusivement par le biais des dépenses publiques ?

D'une autre façon, quel est l'impact de l'augmentation des dépenses publiques sur le relance économique en Algérie durant la période 2000/2006 ?

A partir de cette problématique, deux questions s'imposent à fin de mieux traiter le thème de notre sujet à savoir d'une part, la nécessité de revoir les fondements théoriques de l'utilisation de la politique budgétaire à des fins de relance économique et d'autre part de faire le lien avec la situation économique en Algérie qui a balancé d'une situation de stabilisation économique vers une relance économique à partir de l'année 2000.

Pour tout cela, nous avons structuré notre travail en deux parties :

La première partie dont l'objet est : les fondements théoriques de l'utilisation de la politique budgétaire à des fins de relance économique, va se décliner en trois chapitres ou nous abordons :

Tout d'abord, une présentation de la politique budgétaire dans un premier chapitre, à travers laquelle sont revus les éléments essentiels qui la constituent.

⁴ M. DEPRez et M. DUVAUT : Réussir l'U.V.2 (économie) Ed Techniplus. Paris. 1993. P98.

⁵ IDEM.P100.

Ensuite, une évolution de l'approche de l'équilibre budgétaire dans un deuxième chapitre, ou il sera question de son évolution à travers les différents courants de pensée économique.

Enfin, du modèle fondamental du multiplicateur keynésien dans un troisième chapitre ou nous revoyons une présentation et le fonctionnement de ce multiplicateur keynésien.

La deuxième partie traite quant à elle, l'évolution de l'environnement budgétaire en Algérie de la stabilisation macro financière au processus de relance économique, et se structure en trois chapitres à savoir :

En premier lieu, un aperçu historique des réformes économiques en Algérie depuis l'indépendance (1962/1998) dans un premier chapitre, à travers lequel seront revus quelques unes des réformes économiques.

En deuxième lieu, une évolution de l'environnement budgétaire de la stabilité macro financière à la relance économique par l'expansion budgétaire (1999/2006) dans un deuxième chapitre ou nous abordons la forme que prend la relance économique en Algérie et son mode de financement.

Et en troisième lieu, l'impact de l'expansion budgétaire sur la relance économique en Algérie (1999/2006) dans un dernier chapitre ou nous appuyons sur les indicateurs socioéconomiques.

Quant aux informations contenues dans notre modeste travail, elles émanent des institutions internationales telles que la Banque Mondiale et l'OCDE et Les institutions nationales telles que le Ministère des Finances, l'office national des statistiques (ONS) et le centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS).

Cela dit, quelques difficultés à traiter et à évaluer certains points pour cause d'insuffisance d'information, probablement parce que le sujet est un sujet qui est loin d'être épuisé, et que certains efforts, certainement positifs, n'ont pas fini de voir le jour.

Le plan

Introduction générale

Partie 1 : les fondements théoriques de l'utilisation de la politique budgétaire à des fins de relance économique

Chapitre 1 : présentation de la politique budgétaire

Section 1 : les définitions et les objectifs de la politique budgétaire

Paragraphe 1 : les définitions liées à la politique budgétaire

Paragraphe 2 : les objectifs de la politique budgétaire

Section 2 : les moyens de la politique budgétaire

Paragraphe 1 : les soldes budgétaires

Paragraphe 2 : les stabilisateurs automatiques

Section 3 : le budget de l'Etat, instrument de la politique budgétaire

Paragraphe 1 : présentation du budget de l'Etat

Paragraphe 2 : les principales caractéristiques du processus budgétaire algérien

Chapitre 2 : évolution de l'approche de l'équilibre budgétaire

Section 1 : l'équilibre budgétaire selon les courants de pensée économique

Paragraphe 1 : selon le courant classique

Paragraphe 2 : selon le courant keynésien

Paragraphe 3 : selon le courant des nouveaux classiques

Section 2 : l'équilibre budgétaire selon les doctrines budgétaires et l'évolution du rôle de l'Etat

Paragraphe 1 : selon l'évolution du rôle de l'Etat

Paragraphe 2 : selon l'évolution des doctrines budgétaires

Section 3 : les contestations théoriques de l'instrument budgétaire

Paragraphe 1 : présentation de l'effet d'éviction selon les monétaristes

Paragraphe 2 : présentation des anticipations selon la nouvelle école classique

Paragraphe 3 : les arguments de l'école du Public finance et les économistes de l'offre

Chapitre 3 : le modèle fondamental du multiplicateur keynésien

Section 1 : principe de relance de l'activité économique

Paragraphe 1 : présentation du principe de relance par la demande

Paragraphe 2 : présentation du principe de relance par l'offre

Section 2 : présentation du principe du multiplicateur

Paragraphe 1 : présentation de la fonction de consommation et de la fonction d'épargne

Paragraphe 2 : détermination du revenu par l'épargne et l'investissement

Paragraphe 3 : détermination de la production par la consommation et l'investissement

Section 3 : le fonctionnement du multiplicateur keynésien

Paragraphe 1 : le fonctionnement du multiplicateur en économie fermée

Paragraphe 2 : le fonctionnement du multiplicateur en économie ouverte

**Partie 2 : évolution de l'environnement budgétaire selon le
processus de stabilisation et de relance de la croissance économique
(1994/2006)**

**Chapitre 1 : Aperçu historique des réformes économiques en Algérie
depuis l'indépendance (1962/1998)**

**Section 1 : une économie planifiée et centralisée axée sur la rente pétrolière comme source
de financement de l'investissement public (1962/1971)**

Paragraphe 1 : éléments de la stratégie de développement adoptée

Paragraphe 2 : les résultats de la stratégie adoptée

Section 2 : crise de l'économie algérienne (les années 80)

Paragraphe 1 : restructuration des entreprises publiques

Paragraphe 2 : crise d'endettement, intervention des institutions internationales de Bretton Woods et début de la libéralisation

Section 3 : le plan d'ajustement structurel et passage à l'économie de marché

Paragraphe 1 : Le programme d'Ajustement Structurel (PAS) 1994/1998

Paragraphe 2 : les résultats escomptés du plan d'ajustement structurel (PAS)

Chapitre 2 : évolution de l'environnement budgétaire de la stabilité macro financière à la relance économique par l'expansion budgétaire (1999/2006)

Section 1 : A la recherche de la croissance après le programme d'ajustement structurel (PAS)

Paragraphe 1 : les résultats escomptés du plan d'ajustement structurel et l'adoption d'une politique budgétaire pour la relance économique

Paragraphe 2 : le lien entre la théorie cyclique élémentaire de Keynes avec l'activité et la croissance économique en Algérie depuis l'an 2000

Section 2 : une politique d'expansion budgétaire via des programmes de relance économique

Paragraphe 1 : le plan de relance économique (PSRE) 2001/2004

Paragraphe 2 : le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005/2009

Section 3 : évolution des dépenses budgétaires (2000/2006)

Paragraphe 1 : évolution des dépenses de fonctionnement (2000/2006)

Paragraphe 2 : évolution des dépenses d'équipement (2000/2006)

Chapitre 3 : impact de l'expansion budgétaire sur la relance économique en Algérie (1999/2006)

Section 1 : impact sur la croissance économique

Paragraphe 1 : étude de l'impact des dépenses budgétaires sur la croissance économique

Paragraphe 2 : étude de la croissance économique dans les différents secteurs d'activité

Section 2 : impact sur le plein emploi et la stabilité des prix (chômage et inflation)

Paragraphe 1 : étude de l'impact sur le plein emploi (chômage)

Paragraphe 2 : étude de l'impact sur la stabilité des prix (inflation)

Section 3 : impact sur la balance des paiements

Paragraphe 1 : étude de l'impact des dépenses budgétaires sur les soldes extérieurs

Paragraphe 2 : étude de l'impact sur les flux physiques (les importations et les exportations)

Conclusion générale

Première partie

*Les fondements théoriques de l'utilisation de la politique
budgétaire à des fins de relance économique*

Introduction de la première partie

La politique économique est à la frontière entre l'action politique et la théorie économique.

Par son intermédiaire, les pouvoirs publics manipulent un certain nombre d'instruments, afin d'atteindre des objectifs qui sont la traduction en termes économiques de leurs finalités politiques. Ces instruments prennent comme moyens, des politiques spécifiques adaptées à chaque objectif, entre autre la politique budgétaire, qui est considérée comme un levier important aux mains de l'Etat et qui lui permet d'agir sur le circuit du revenu en utilisant d'une part l'outil fiscal et d'autre part la dépense publique.

A travers l'évolution de la théorie économique en général, et l'évolution de l'équilibre budgétaire en particulier, d'aucun parmi les économistes s'accorde à dire que la politique budgétaire jouit d'importants moyens, lui permettant d'influer sur l'activité économique. Cela dit, d'autres économistes issus d'autres branches de pensée économique, divergent sur la capacité de la politique budgétaire à réaliser une relance de l'activité économique notamment par le biais des dépenses publiques.

Ceci nous amène à nous interroger sur la politique budgétaire, comme étant instrument de la politique économique : pourrait elle être considérée comme instrument de relance économique ?, et comment utiliser la politique budgétaire pour réaliser des fins de relance économique et son utilisation à la lumière de l'évaluation de la politique budgétaire utilisée pour relancer l'économie de l'Algérie?

Afin de cerner les différentes questions liées à cette partie et dans le but d'apporter des éléments de réponse à notre problématique, un premier chapitre est réservé à la présentation de la politique budgétaire. Ensuite, on s'attachera à étudier l'évolution de l'équilibre budgétaire dans un deuxième chapitre. Enfin, nous consacrerons le troisième chapitre au modèle fondamental du multiplicateur keynésien (chapitre 3).

Premier chapitre :

Présentation de la politique budgétaire

L'étude de la politique budgétaire peut être appréhendée sous plusieurs aspects. Cela dit, pour les besoins de notre thème de recherche, nous avons choisi de privilégier trois aspects de la politique budgétaire. Tout d'abord, on traitera les définitions y afférent et les objectifs dont elle dispose (section 1), ensuite nous aborderons l'étude de l'instrument budgétaire dont disposent les pouvoirs publics, à savoir le budget de l'Etat (section 2) enfin nous achèverons la présentation avec l'étude des différents moyens de la politique budgétaire (section3).

Section 1 : Définitions et objectifs de la politique budgétaire

La politique budgétaire est l'une des politiques économiques dont disposent l'Etat afin de gérer l'activité économique. Pour donner une définition de la politique budgétaire, il est judicieux de traiter la politique économique à travers sa définition, ses différentes formes (paragraphe 1) et ensuite d'aborder les objectifs de cette dernière (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : les définitions liées à la politique budgétaire :

« La politique budgétaire est l'un des principaux leviers de la politique économique. Elle consiste à utiliser le budget de l'état (dépenses publiques, prélèvement fiscaux) pour influencer sur

la conjoncture économique »⁶. Elle est aussi « l'un des principaux outils de politique macroéconomique dont dispose l'Etat »⁷.

« La politique budgétaire c'est l'utilisation de l'outil fiscal et de l'outil de la dépense publique à des fins d'actions sur l'activité économique »⁸.

Pour mieux cerner la définition de la politique budgétaire, nous allons étudier le concept de la politique économique et de ses différentes formes.

(A)-Les origines de la politique économique :

La politique économique trouve d'abord son origine dans la profonde crise économique des années trente qui ébranla les certitudes libérales ; Le "laissez-faire", "laissez-passer" qui avait pu tenir lieu de doctrine économique céda la place à la lutte contre le chômage de masse et la contraction de l'activité économique.

Elle trouva ensuite sa justification théorique dans l'œuvre de John Maynard Keynes qui, dans la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936), démontre que les économies de marché contemporaines peuvent s'installer durablement dans un équilibre de sous-emploi. En effet, le circuit macroéconomique est déterminé par des variables psychologiques (préférence pour la liquidité, anticipations, des entrepreneurs, proportion à consommer des ménages), tous ces facteurs n'assurent pas forcément une demande globale, une production puis un niveau d'emploi suffisant pour l'ensemble de la population active (plein-emploi). Pour y remédier, Keynes propose de réguler la demande globale grâce à l'action du multiplicateur de la dépense initiale.

Enfin, grâce aux progrès de l'information économique (comptabilité nationale, informatisation), les économistes d'inspiration Keynésienne vont pouvoir mieux répondre aux attentes des

⁶Stéphane TULET : comprendre l'économie (Les cahiers français). N° 315. P59.

⁷ Elijah. M. JAMES : Economie globale (une approche de résolution des problèmes) 3Ed. Beauchemin. QUEBEC. 1996. .P 250.

⁸ Eric BESSERELLE : les courants économiques et leurs enjeux. Top edition.Paris.1998 P 186.

dirigeants politiques convaincus de leurs responsabilités en matière de croissance et d'emploi face aux insuffisances des mécanismes de marché.

(B) -Les formes de la politique économique :

Selon l'objectif recherché, on distingue les politiques structurelles qui agissent à long terme, et les politiques conjoncturelles qui produisent leurs effets à plus court terme.

1-la politique structurelle :

Elle vise à transformer un système économique afin d'en améliorer le fonctionnement .Elle prend la forme de politiques industrielles, commerciales ou de la concurrence, elle peut être sectorielle ou régionale.

Au nombre de ses moyens, on trouve l'investissement public, la création d'infrastructures publiques, les subventions ou la réforme de la réglementation et cela dans le but d'accroître les possibilités de production à long terme à travers le financement de la recherche, le développement de la construction d'établissement publics ou le développement des infrastructures de transport. Par ailleurs, elle vise à orienter l'activité vers les secteurs d'avenir.

Aussi, la politique structurelle gère les externalités, qui sont les conséquences involontaires sur la collectivité des comportements privés car l'Etat doit systématiquement prendre en charge les actions d'une manière excessive quand elles sont négatives dans le cas de la pollution, et insuffisamment quand elles sont positives dans le cas de la santé et de l'éducation de certains agents économiques sur le marché. Elle permet également d'améliorer le fonctionnement du marché des biens et services grâce à la politique commerciale, ou celui des facteurs de productions à travers la reforme des marchés financiers. Enfin, la politique de la concurrence veille à lutter contre les monopoles et les pratiques déloyales tel que l'abus de position dominante, ou encore en cas d'ententes défavorables aux consommateurs.

2- La politique conjoncturelle :

La politique conjoncturelle a pour objectif de régler l'activité à court terme de telle sorte qu'elle garantisse une croissance forte sans les déséquilibres que sont le chômage, l'inflation et le déficit extérieur .Il s'agit principalement des politiques monétaires, budgétaires ou de change.

Elles sont "contra cycliques" lorsqu'elles s'opposent aux évolutions conjoncturelles défavorables comme pour stimuler une activité trop faible (politique de relance), ou en freinant une croissance inflationniste (politiques de stabilisation). Mais il arrive qu'elles soient "pro cycliques", lorsque l'Etat lance une politique de relance économique en période de reprise de croissance en soutenant une activité en plein expansion économique ou si au contraire un gouvernement limite ses dépenses en situation de chômage élevé et de faible croissance.

Paragraphe 2 : Les objectifs liés à une politique économique et budgétaire :

Pour la mise en œuvre des politiques économiques, elles devraient suivre deux principes :

2-1) : Le premier a été mis en exergue par les travaux de Tinbergen (1952), qui considère que la politique économique peut être décrite comme un système de décision reflétant « les relations entre des objectifs qui déterminent le satisfaction du décideur politique mais qui ne sont pas directement contrôlés par lui et des instruments qui constituent les variables de demande »⁹ , aussi selon Tinbergen, un "principe de cohérence "impose de disposer d'autant d'instruments que d'objectifs.

⁹ Gérard DUTHIL et William MAROIS : les politiques économiques. Ed ellipses. Paris.1997.P 22.

Jan Tinbergen, selon Robert SOLOW¹⁰, venait de démontrer qu'une société devait pouvoir disposer d'autant d'instruments de politique économique que d'objectifs qu'elle souhaitait atteindre. Dans le champ de la politique macroéconomique, les buts étant, à l'évidence, multiples, il fallait pouvoir manipuler plusieurs instruments. Les rôles, tant séparés que conjoints, des politiques budgétaire et monétaire étaient alors des sujets de discussion fort courants parmi les économistes.

Généralement, les responsables politiques expriment une certaine hiérarchisation entre les objectifs qui renvoient à des choix politiques de favoriser tel ou tel secteur, au service de telle ou telle groupe social. Ainsi, après la seconde guerre mondiale, la situation du chômage était telle que l'objectif du plein-emploi prévalait.

Au début des années 80, les États-Unis et le Royaume –Uni donnaient la priorité à la stabilité des prix car les économies américaines et britanniques étaient minées par les problèmes d'inflation, ce qui explique la priorité donnée à la stabilité des prix à la différence de la France qui souffrait d'un taux de chômage supérieur à 10%.

Durant les années 80 et au début des années 90, la stabilité des prix devient l'objectif prioritaire dans nombre de pays occidentaux et qui reste d'ailleurs parmi les critères affichés pour la mise en place de l'union monétaire européenne.

2-2) Le deuxième principe dit : 'd'efficience' est élaboré par Robert Mundel¹¹ et dans lequel il indique que le décideur doit utiliser chaque instrument pour réaliser l'objectif au regard duquel il possède la meilleur efficacité relative alors, si on considère un monde avec seulement deux instruments et deux objectifs par exemple interne de revenu et externe de balance des paiements courants, l'affectation efficiente retenue consiste à appliquer la politique monétaire à l'équilibre

¹⁰ Robert SOLOW : Revue de l'OFCE n° 83 propos tenus dans son article : Peut on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ?

¹¹ IDEM. P 28

externe et la politique budgétaire à l'équilibre interne. Mais cette approche normative¹² se heurte à une réalité plus complexe, dans laquelle les différents objectifs se révèlent largement antinomiques car une faible inflation s'obtient souvent au prix d'un chômage plus élevé ; et la reprise de la croissance pénalise l'objectif de l'équilibre extérieur on va de pair avec une reprise de l'inflation.

Ainsi, Kaldor a proposé une représentation graphique de ces dilemmes de la politique économique selon lui, dans un carré qui montre qu'un pays ne réussit jamais à atteindre simultanément tout ses objectifs : il serait tout simplement "magique" qu'il y parvienne.

Les indicateurs de performance sont présentés dans un système de quatre axes :

Le taux de croissance de l'économie, de taux de chômage, du taux d'inflation et celui du solde de la balance des paiements courants*.

Cela dit, pour agir sur ces indicateurs de performance, l'Etat se munit d'énormes moyens et instruments, tous rattachés de près ou de loin au budget de l'Etat. Car, s'il est vrai que le budget¹³ constitue de par sa masse, un important outil de régulation de l'activité et une composante essentielle de la demande globale, alors la question de fond consiste cependant à savoir de quel côté il convient de "pousser" les leviers de la dépense et de la fiscalité.

Alors que les keynésiens préconisent la relance par le déficit budgétaire et l'accroissement de la dépense publique par le biais de l'action du multiplicateur, les libéraux préconisent une relance par la réduction de la dépense publique et de l'impôt. Finalement à la différence de l'impôt qui agit essentiellement par incitation, la dépense publique permet à l'Etat d'agir directement sur l'économie. Pour se faire, l'Etat jouit en effet, d'un important instrument pour la gestion de son économie, cet instrument c'est le budget de l'Etat. Alors, qu'en est-il de cet instrument et de son contenu ?

¹² Stéphane TULET Op. Cit. .P 57.

* la balance des paiements courants signifie le solde des échanges de marchandises et de services.

¹³ Eric BOSSERELLE. Op. Cit. P69

En guise de conclusion, la politique budgétaire est une des politiques économiques conjoncturelles mises aux mains des pouvoirs publics. Elle permet d'orienter l'activité économique sur le court terme en agissant sur le circuit du revenu par le biais de ses moyens.

Que sont alors les moyens de la politique budgétaire ?

Section 2 : Les moyens de la politique budgétaire

La politique budgétaire est un processus de détermination de l'imposition et de la dépense publique afin de réduire en premier lieu les fluctuations du cycle économique et de permettre en second lieu à l'économie, à qui est épargnée une inflation forte ou instable, de continuer à connaître la croissance et un emploi élevé.

Ainsi, pour atteindre ses objectifs, la politique budgétaire se munit d'autant de moyens que nécessaire ; pour les besoins de notre thème de recherche, nous allons nous en référer à deux seulement à savoir : les soldes budgétaires (paragraphe 1) et les stabilisateurs automatiques (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Les soldes budgétaires

Les finances publiques ont nettement évolué depuis les conceptions classiques aux conceptions modernes sur un bon nombre de points notamment le concept des déficits budgétaires, leurs causes et leur apport par rapport à l'économie.

En effet, les finances publiques classiques estimaient que le budget de l'Etat devait être équilibré chaque mois comme le soulignait Adam Smith en 1776 « il n'est de budget qu'équilibré », il devait en outre être d'un faible montant pour marquer le caractère improductif du budget, avec des dépenses modérées et des objectifs strictement limités car l'Etat n'a que des fonctions régaliennes. Aussi, la neutralité du budget qui signifie que le budget n'avait pas vocation à

modifier la stratification sociale ; donc le déséquilibre budgétaire est rejeté car il provoque des déficits qui deviennent des dettes publiques néfastes pour l'économie et surtout parce qu'elles représentent un réel fardeau pour les générations futures.

Quant aux finances publiques modernes et avec l'avènement de l'économie financière moderne, le simple objectif d'équilibre budgétaire laisse place à la nécessité de l'équilibre économique et donc la nécessité de stabiliser l'économie comme le soulignait Warren Smith en 1965, l'un des économistes keynésiens dans sa citation « en règle générale le budget ne doit jamais être équilibré –sauf dans les courts moments où un excédent, pour juguler l'inflation, se transforme en un déficit pour lutter contre l'inflation. ».

Donc des déficits plus importants combattent la récession tandis que des déficits moindres ou même des excédents freinent l'inflation. Aussi, dans les finances publiques modernes, on fait la distinction entre déficits structurels (1) et déficits cycliques (2).

- Le premier fait référence à la partie structurelle du budget à savoir la partie active déterminée par des politiques délibérées telles que la fixation des taux d'imposition, des prestations de sécurité sociale ou de l'importance des dépenses militaires entre autres.
- Le second quant à lui fait référence à la partie cyclique du budget qui est déterminée passivement par l'état du cycle économique, c'est-à-dire par le niveau plus ou moins élevé du revenu national et de la production.

Les économistes¹⁴ définissent alors quantitativement les budgets structurels ou cycliques de la manière suivante :

¹⁴ Paul SAMUELSON et William. D. NORDHAUS: Macroéconomie. (Traduit de Economics, 14 éditions pages 395_ 784) les éditions d'Organisation 14 Edition PARIS.1995. P868

o Le budget effectif comprend les dépenses, les recettes et les déficits effectifs en unité monétaire au cours d'une même période donnée.

o Le budget structurel évalue le montant des recettes, des dépenses et des déficits publics dans le cas où l'économie est à son niveau de produit potentiel.

o Le budget cyclique évalue les conséquences du cycle économique sur le budget et la mesure des variations des recettes, des dépenses, et des déficits qui apparaissent du fait que l'économie n'est pas à son niveau de produit potentiel mais connaît une expansion ou une récession. La différence entre le budget effectif et le budget structurel constitue le budget cyclique.

En fait la différence entre budget structurel et cyclique est semblable à celle entre les stabilisateurs discrétionnaires et automatiques. Les programmes décrétés par le corps législatif constituent les dépenses et les recettes structurelles ; les impôts et les dépenses qui s'ajustent automatiquement à l'état de l'économie constituent les dépenses et les déficits cycliques. Ainsi, prenons le cas d'une récession, ou chaque augmentation de pourcentage du taux de chômage actuel fera augmenter le déficit d'un certain montant. Cet accroissement du déficit cyclique s'explique par la diminution des recettes fiscales et l'augmentation de l'assurance chômage et des prestations sociales.

Supposons inversement que le corps législatif mette en œuvre un plan de réduction du déficit en augmentant les taux d'imposition et en diminuant les dépenses annuelles ; ces mesures vont alors faire diminuer le déficit structurel – le déficit budgétaire de plein emploi ou de produit potentiel - d'un montant égal à celui des dépenses diminuées.

C'est le cas aussi, si le corps législatif décrète un programme d'un certain montant pour subventionner la charge des enfants à titre d'exemple. Cela fera augmenter les dépenses structurelles et donc le déficit structurel du même montant.

La distinction entre les déficits cycliques et structurels permet de mieux apprécier le véritable impact de la politique budgétaire ; pour évaluer les effets de cette dernière, il est nécessaire d'examiner le budget structurel.

Ainsi, si le déficit effectif augmente au cours d'une année donnée, les économistes diront alors¹⁵ « le déficit est élevé, donc l'Etat stimule l'économie. » cette évaluation peut être fautive, car un déficit plus élevé dû à des taux d'imposition moindres ou à des dépenses militaires plus fortes à titre d'exemple -à cause de l'augmentation du déficit structurel- a tendance à accroître la demande globale.

En revanche, un déficit budgétaire plus important dû à une récession économique –un déficit cyclique provoqué par le jeu des stabilisateurs automatiques- n'est pas signe d'une expansion budgétaire ; il reflète une baisse de l'activité économique.

Paragraphe 2 : les stabilisateurs automatiques

Les stabilisateurs automatiques permettent à la politique budgétaire, à travers un processus lié aux impôts et aux dépenses, de stabiliser l'économie. « Les stabilisateurs automatiques, sont donc, des mécanismes de l'économie qui réduisent la réaction du produit intérieur brut (PIB) à des chocs tels que la hausse des prix pétroliers de 1973 ou une guerre ».¹⁶

Les chocs modifient les composantes autonomes de la demande globale et déplacent ainsi la droite de demande globale. On entend par demande globale « le volume des dépenses sur les biens et services au cours d'une période »¹⁷ et par dépenses autonomes à l'opposé des dépenses induites sont « les dépenses de consommation, les dépenses d'investissement, les dépenses

¹⁵ IDEM, p869

¹⁶ David BEGG. Macroéconomie Ed ediscience international. Paris. 1994. DALLOZ. Paris.2003. P135.

¹⁷ Rodrigue TREMBLAY : macroéconomie moderne (théorie et réalités), Ed Etudes Vivantes QUEBEC, 1992.P605

publiques, les impôts et taxes autonomes et enfin les exportations autonomes »¹⁸. Ainsi, en cas de récession ou de surchauffe, des forces automatiques puissantes commencent instantanément à contrecarrer le ralentissement ou la forte expansion de l'activité économiques. Ces stabilisateurs économiques sont :

A-les variations automatiques des recettes fiscales

Le régime fiscal moderne est fondé sur les impôts progressifs prélevés sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéficiaires des sociétés.

On entend par impôts progressifs ceux pour lesquels le taux d'imposition moyen augmente quand le revenu s'élève et c'est grâce à cette imposition progressive que l'économie peut assurer sa stabilité.

En effet, dès que le revenu commence à baisser, les recettes fiscales de l'Etat diminuent sans que l'Etat ne soit en position de changer les taux d'imposition.

L'utilité de ces variations de la pression fiscale¹⁹ réside dans le fait qu'elle soit un véritable remède face à un changement imprévu dans l'économie puisqu'elles permettent à l'économie de s'ajuster d'une manière instantanée.

Ainsi, si la production baisse, les recettes fiscales diminuent automatiquement de telle manière que les revenus et les dépenses des ménages soient amortis ; que la production ne baisse pas autant qu'elle le ferait autrement. Par contre, une augmentation des recettes fiscales provoquée en périodes inflationnistes, diminue le revenu des ménages et entraîne la baisse des dépenses de consommation et qui provoque enfin une réduction de la demande globale accompagnée d'un ralentissement de la spirale des prix et des salaires.

¹⁸ IDEM. P 348.

¹⁹Paul Samuelson et William. D. NORDHAUS.Op Cit p865.

Alors, contrairement à la conception économique classique qui estimait que les impôts ne devraient pas dépendre des conditions économiques, la conception moderne soutient le contraire et cela du point de vue macroéconomique car ce système est doué d'une flexibilité automatique très forte, les recettes ayant tendance à augmenter en périodes inflationnistes et à diminuer en périodes de récession. Ceci, constitue un puissant facteur de stabilisation de l'économie et de modération du cycle économique.

B – les variations du coté des dépenses : L'assurance chômage, la protection sociale et les transferts

Du coté des dépenses, l'Etat moderne dispose de tout un système de paiements de transferts qui constitue des compléments de revenu et atténuent ainsi les difficultés économiques et sociales dont le dispositif de protection sociale, les transferts sociaux et l'assurance chômage .

L'exemple le plus significatif est celui de l'assurance chômage, en effet très vite après que les salariés aient été licenciés, ils commencent à recevoir l'assurance chômage. Dès que ces intéressés reprennent leur travail, les versements alors cessent. Ainsi, l'assurance chômage pompe ²⁰ des fonds à l'intérieur et à l'extérieur de l'économie de façon contra cyclique et stabilisatrice .aussi, le même processus fonctionne dans des programmes de soutien des revenus , telles que l'aide aux familles avec des enfants à charge et l'assistance médicale.

Donc, le simple fait qu'il existe un système d'allocation chômage implique qu'un choc négatif sur la demande qui, normalement, engendre une contraction de l'emploi va automatiquement déclencher des paiements aux nouveaux chômeurs, transferts qui vont eux-mêmes contribuer à soutenir le revenu disponible et la consommation. Par conséquent, la chute de l'emploi et de la production sera moindre qu'en l'absence du système d'assurance chômage.

²⁰ IDEM. p 865

Pour élémentaire qu'il paraisse, cet exemple illustre et souligne aussi la signification du mot « stabilisation » : un système d'allocation chômage, si efficace soit-il, ne peut pas éliminer complètement toute hausse du chômage due à des chocs macroéconomiques négatifs ; s'il le pouvait, il n'y aurait d'ailleurs aucun versement de prestations²¹.

Donc, les stabilisateurs automatiques réduisent l'ampleur des variations autour d'une situation médiane ; ils ne modifient pas les moyennes et ont un grand avantage à fonctionner sans que « personne doive décider s'il s'est produit un choc auquel le gouvernement devrait réagir ; ainsi, en réduisant la sensibilité de l'économie aux chocs, les stabilisateurs automatiques contribuent à garantir que le produit ne tombera pas jusqu'à des niveaux catastrophiques »²².

En somme, les soldes budgétaires et les stabilisateurs automatiques sont des moyens que la politique budgétaire met en sa disposition afin de faire fonctionner l'économie et à travers son instrument phare qui est le budget de l'Etat.

Section 3 : Le budget de l'Etat, l'instrument de la politique budgétaire

Le budget de l'Etat est l'élément de la politique budgétaire. Après avoir fait une présentation générale des éléments du budget de l'Etat en premier lieu (paragraphe 1), nous abordons en deuxième lieu, les caractéristiques principales du budget, notamment du budget de l'Etat algérien (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Présentation du budget de l'Etat

La présentation du budget de l'Etat peut être faite selon plusieurs paramètres (A), aussi selon son rôle à savoir le rôle du budget de l'Etat dans la vie économique et (B) et enfin le rôle politique du budget de l'Etat (C).

²¹Robert M. SOIOW. Op. Cit. P 18.

²²David BEGG. Op. Cit. P135.

A- Définition du budget de l'Etat :

« Le budget de l'Etat est la description des plans de dépense et de financement d'un individu, d'une entreprise ou d'une collectivité publique »²³.

« Le budget est un acte législatif qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses annuelles de l'Etat » aussi, « le budget désigne l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges de l'Etat. »²⁴

L'élaboration et l'exécution du budget sont encadrées par des principes budgétaires²⁵, tel celui de l'annualité qui signifie que l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat prévues et autorisées pour une période d'une année civile. Ainsi, selon le principe de l'annualité, le budget de l'exécutif se prépare chaque année sous forme de loi de finance qui est appelée couramment « budget de l'année »²⁶ et qui prévoit et autorise pour chaque année civile « l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat ». Elle est l'enveloppe juridique qui indique l'autorisation parlementaire. Aussi parmi les principes budgétaires, celui de l'unité, de l'universalité, de la spécialité et enfin l'équilibre plus économique que budgétaire.

Les lois de finance annuelles constituent le cadre législatif des interventions de l'Etat, elles contiennent en outre des dispositions relatives à la fiscalité, à la trésorerie, au régime des subventions accordées par l'Etat. Au sens strict, le budget est l'état comptable²⁷ de toutes les

²³ IDEM. P 130.

²⁴ Loic PHILIP: finances publiques, problèmes généraux et droit budgétaire et financier. 2 ed rev. Et augm. Paris Cujas.1983. p 227.

²⁵ Les principes budgétaires sont :

- Principe de l'universalité cela signifie que toutes les ressources couvrent toutes les charges de l'Etat.
- Principe de non affectation des dépenses ou de l'unité de caisse c'est-à-dire qu'aucune recette n'est affectée à une dépense précise.
- Principe de spécialité budgétaire cela signifie que les dépenses de l'Etat sont exécutées selon le chapitre et l'article désignés dans le budget de l'Etat.

²⁶ Loic PHILIP .Op. Cit. p28.

²⁷ IDEM

prévisions de recettes et de toutes les autorisations de dépenses mais qui sont complétées par des décrets de répartition afin d'allouer les crédits.

B- Les caractères de la loi de finance²⁸

✓ C'est un acte politique car la loi de finance constitue un acte législatif qui s'analyse juridiquement en un projet de loi soumis au parlement et non en une proposition de loi. Le vote du parlement emporte approbation des recettes et des dépenses publiques et accorde au gouvernement l'autorisation de procéder aux dépenses qu'il a arrêtées, accompagnée des recettes qu'il a évaluées.

✓ C'est un acte à caractère économique et social, ce caractère dominant n'est apparu qu'avec l'époque moderne ou il est devenu l'expression d'un programme financier et un moyen d'action sociale dans la mesure ou l'incidence des impôts comme le point d'impact des dépenses entraînant ainsi une modification de la répartition du revenu national.

✓ C'est un acte de prévision administratif en tant que tableau évaluatif et comparatif des recettes à réaliser et des dépenses à effectuer. Ce caractère prévisionnel comporte trois aspects :

1) Il réalise une opération de sommation qui doit comprendre toutes les dépenses et toutes les recettes à venir d'où les règles classiques de l'annualité, d'universalité et de l'unité.

2) Il se présente comme une opération d'analyse car les dépenses et les recettes doivent être distinguées selon la règle de la spécialité budgétaire.

3) Il doit permettre la comparaison finale des recettes et des dépenses et qui doivent en principe s'équilibrer.

²⁸ IDEM P 28-29.

C- les choix politiques et les orientations économiques du budget de l'Etat

Le budget de l'Etat a un rôle déterminant dans la vie économique (C-1) et dans la réalisation des choix politiques (C-2).

C-1 : Le rôle du budget de l'Etat dans la vie économique

Par sa masse, le budget est une composante essentielle de la demande globale, entre le quart et le un cinquième ²⁹ du produit intérieur brut (PIB) dans la plupart des grands pays occidentaux tel que la France et le Royaume Uni.

Le budget est affecté par le phénomène d'inertie car le neuf dixième ³⁰ des dépenses étant ordinairement susceptible d'être remise en cause tels que l'amortissement des matériels, rémunération des personnels stables, transferts incompressibles.

Le reliquat représente encore une masse considérable ; une fluctuation modeste en fait jouer de toute façon le pouvoir multiplicateur , affecté d'un coefficient variable selon qu'elle est ou non accompagnée d'une variation équivalente de la ponction fiscale* .

Le budget est donc un instrument essentiel de la régulation conjoncturelle par la demande et on le préfère aux autres instruments monétaires par son caractère discrétionnaire et par son efficacité plus directe. ³¹

L'influence de l'Etat dans l'économie se mesure par :

- le volume de son budget, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses et des recettes ou bien l'ensemble des prélèvements publics et l'ensemble des dépenses publiques exprimé donc par la part de la richesse nationale récoltée par l'Etat et dépensée dans le cadre de choix économiques et politiques ;

²⁹ Jean Paul THOMAS : les politiques économiques au XX^e siècle. 2^e ED .Arnaud Colin.Paris.1994, P 96

³⁰ IDEM.

*Nous allons étudier ces termes (multiplicateur et ponction fiscale) dans le troisième chapitre : la politique budgétaire dans le modèle fondamental du multiplicateur keynésien.

³¹ IDEM.

- le solde budgétaire qu'il soit déficitaire ou excédentaire : il est déficitaire quand les dépenses sont supérieures aux recettes et excédentaire quand les recettes sont supérieures aux dépenses. Aussi, un accroissement de la dépense publique fait augmenter le déficit budgétaire par contre la hausse du taux d'imposition fait diminuer le déficit budgétaire³².

- Les modalités de financement du budget ; ainsi dans le cas du déficit budgétaire ou de l'impasse qui résulte de l'excédent des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie des comptes spéciaux du Trésor sur l'ensemble des recettes budgétaires. Cette impasse est financée par des emprunts, des ressources de trésorerie et les avances de l'institut d'émission³³.

C-2 : le rôle politique du budget de l'Etat

Le budget reflète toujours un choix politique, car c'est l'instrument de l'action gouvernementale ; il est la transcription financière de la réalisation de son programme. Le choix budgétaire de l'Etat est un choix politique.

En effet, le budget réalise la poursuite d'objectifs politiques mais le gouvernement doit rationaliser ses choix en déterminant les priorités et en les organisant en fonction de calculs et de raisonnement compatible avec la conjoncture économique et sociale d'où la naissance de la méthode de rationalisation des choix budgétaires³⁴. Ainsi, pour atteindre les objectifs politiques et économiques, la politique budgétaire se munit de moyens d'action économiques.

³² David BEGG, Op Cit P143.

³³ Loic PHILIP Op. Cit. p 29.

³⁴ IDEM. P16.

Paragraphe 2 : Les principales caractéristiques du processus budgétaire algérien³⁵ :

Nous essayons de mettre en lumière quelques caractéristiques du processus budgétaire algérien, à savoir :

A- L'Algérie est doté d'un budget national qui est, dans la pratique, le regroupement de plusieurs budgets.

Le budget national est en fait composé de deux budgets, définis et gérés selon des principes et des nomenclatures différentes, en fonction de la nature des dépenses et des règles suivies :

- Le budget de fonctionnement est composé selon une nomenclature administrative ;
- Le budget d'investissement est organisé par secteur. Le budget d'investissement algérien (budget d'équipement) intègre deux principales composantes : (i) la composante liée à l'investissement (investissement) et la composante des opérations en capital. La composante des opérations en capital comprend à la fois les dépenses en capital non gouvernementales, telles que les transferts de capitaux aux entreprises publiques et les dépenses en capital de l'administration comme le programme spécial de reconstruction.

B- Calendrier budgétaire

Le budget ordinaire et le budget d'investissement sont préparés et exécutés selon un calendrier similaire, mais de manière peu coordonnée et suivant des approches différentes.

Le calendrier de préparation du budget pour l'année n est le suivant :

³⁵ Rapport de la Banque Mondiale N° 36270 – DZ « une revue des dépenses publiques : à la recherche d'un investissement public de qualité » volume I élaboré par le Groupe pour le Développement socioéconomique Région Moyen Orient et Afrique du Nord du 15 septembre 2007.

- Mars $n-1$ —lettres de cadrage budgétaire
- Fin mai $n-1$ —les organisateurs exigent la remise des propositions budgétaires
- Juin–mi-juillet—réunions d’arbitrage
- 20–30 juillet—discussions bilatérales permettant des arbitrages au niveau du (des) ministère(s)
- 30 juillet—transmission au gouvernement
- Conseil de Gouvernement
- Conseil des ministres
- Transmission à l’Assemblée à la fin septembre.

C- Préparation du budget ordinaire

Le budget ordinaire fait référence à la distinction entre les services votés et les dépenses nouvelles ou mesures nouvelles.

Il n’est fait aucune mention des services et de leur contenu. Les Tableaux comparent les crédits inscrits à ceux inscrits au titre de l’année précédente et modifiés pendant l’année. Il n’est fait aucune référence aux activités financées, encore moins aux montants dépensés.

Lorsque démarre l’élaboration du budget pour l’année n (en avril de l’année $n-1$), cela se fait en ignorant le niveau d’exécution prévu pour l’année $n-1$, mais le taux d’exécution pour l’année $n-2$ est disponible.

D- Préparation du budget d’investissement

Ce processus obéit à deux étapes différentes, en fonction de la catégorie de dépense. Les investissements et les projets de développement sont, en principe, inscrits chaque fois qu’ils ont atteint un « degré de maturation » suffisant, comme décrit dans le texte juridique. L’objet des autorisations de programme (AP) correspond au montant total du projet. Les crédits de paiement (CP) qui sont les tranches libérées effectivement, sont ensuite inscrits séparément par année. Il est possible de réviser l’ (AP).

Le ministère des Finances intervient dans la phase initiale, au moment de l'enregistrement, mais le reste de la procédure, notamment la définition des montants par secteur est laissée aux soins des ministères dépensiers. S'agissant des dépenses en immobilisations (Catégorie C), les crédits sont inscrits chaque année et se réfèrent aux Comptes d'affectation spéciale.

F- L'impact de la structure et de la présentation du budget sur la planification et l'analyse³⁶

En guise de conclusion, ni le mode de présentation ni la structure du budget algérien ne répondent à ces besoins, selon la Banque Mondiale car une présentation sous forme consolidée du budget de fonctionnement et du budget d'investissement est impossible. Lorsqu'il s'agit du budget ordinaire, le mode de présentation n'obéit pas à des codes faciles à comprendre, tels que la désignation du numéro initiateur qui prête à confusion (se reporter à l'analyse de la nomenclature). Le budget est à la fois global et très détaillé.

Cependant, les observations formulées par les services chargés des dépenses ne font pas apparaître clairement les dépenses effectuées. Le budget est un budget par reconduction et ne fournit aucune explication concernant les montants dépensés et transférés.

Les explications ont un caractère descriptif (par exemple, 138 personnes sont recrutées), sans la moindre référence aux activités (le motif du recrutement n'est pas mentionné). Cela empêche par conséquent d'analyser le budget et d'établir des liens explicites avec les stratégies, objectifs ou les performances. Il en résulte que le budget n'est pas, à ce stade, un outil opérationnel pour la réalisation des intentions du gouvernement.

³⁶ IDEM.

Enfin, il est essentiel de signaler l'importance que jouit le budget de l'Etat dans la mise en œuvre de la politique budgétaire. Il est ainsi, considéré comme instrument de la politique budgétaire notamment le budget structurel qui est l'un des outils analytiques les plus importants de la macroéconomie. Il nous permet donc, de distinguer les changements de politiques économiques des conséquences du cycle économique, ce qui nous permet de mieux comprendre la direction que la politique budgétaire fait prendre à l'économie.

Il est évident que la politique budgétaire a connu une évolution de taille se traduisant à chaque fois dans le rôle de l'Etat à travers les fonctions du budget de l'Etat, à travers l'évolution des courants de pensée économique et à travers une évolution au sein même des théories budgétaires, on assiste alors à une évolution de l'équilibre budgétaire.

Conclusion du premier chapitre

La politique économique est certainement liée à l'action politique et la théorie économique qui, toutes deux ne cessent d'évoluer. Aussi, faut-il préciser que cette évolution se fait sentir dans les différentes théories économiques les unes par rapport aux autres, mais également une évolution des courants à l'intérieur d'une même école.

Deuxième chapitre :

Évolution de l'approche de l'équilibre budgétaire

Les différents courants de pensée économique ont divergé sur les définitions attribuées aux différentes notions budgétaires ainsi qu'aux objectifs attachés à la politique budgétaire et les instruments et moyens d'actions utilisés. Cette divergence, cependant, s'étend à l'analyse de l'équilibre budgétaire à travers l'évolution des courants de pensée économique (section 1), attaché à l'évolution du rôle de l'Etat et à travers même de l'évolution au sein des théories budgétaires (section 2) et enfin, nous procéderons aux différentes contestations théoriques de l'instrument budgétaire (section3).

Section 1 : L'équilibre budgétaire dans les différents courants de pensée économique

L'intervention de l'Etat dans la vie économique sous forme de politique économique a longtemps été un sujet de discorde entre les différents courants de pensée économique. Alors que certains refusent toute intervention de l'Etat dans la vie économique tels les classiques (paragraphe 1), d'autres notamment les keynésiens (paragraphe 2) plaident pour une forte intervention. Cela dit de nos jours, les avis ne cessent de diverger en faveur de l'un ou de l'autre courant (paragraphe 3).

Quelles sont donc les justifications apportées par ces différents courants de pensée économique ?

Paragraphe 1 :L'approche classique

Pour comprendre la position de l'école classique face à l'intervention de l'Etat à travers les politiques économiques notamment budgétaire, il est impératif de sillonner les grandes lignes et idées de cette école. Les économistes distinguent dans l'école classique deux branches, issues des idées d'un même maître, Adam Smith le fondateur (1723-1790) : la branche anglaise, pessimiste, et la branche française optimiste.

Adam Smith met le doigt sur le principe régulateur de la vie économique qui tient à la naissance du marché à partir de la mise en relation d'échange d'un ensemble d'entreprises d'où leur solidarité. En effet, l'activité économique est régie par des lois mais qui n'ont pas leurs origines dans une idée métaphysique, dans un ordre providentiel comme chez les physiocrates, elles se justifient par un fait psychologique inhérent à la nature humaine.

La tendance de chaque individu est de chercher à améliorer son sort sous l'aiguillon de l'intérêt personnel, sans se soucier des autres. L'harmonie se réalise spontanément entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, ce qu'on peut voir à la réalisation de l'équilibre économique obtenu par le jeu des actions individuelles. Tout se passe, dit Adam Smith, comme si les individus étaient guidés par une main invisible qui les fait contribuer au bien général tout en poursuivant leurs intérêts personnels.

Adam Smith ³⁷ dans son ouvrage "richesse des nations " en 1776 insiste sur les capacités autorégulatrices des marchés sur lesquels la "main invisible" de la concurrence et l'aiguillon de la recherche de l'intérêt personnel permettent toujours d'aboutir à l'intérêt général .Selon Smith il faut donc "laisser faire et laisser aller ", et la non intervention de l'Etat dans l'économie est un gage d'efficacité. C'est la conception de l'Etat gendarme ou Etat minimal qui renvoie à l'idée que les seuls fonctions sont l'ordre et la sécurité.

³⁷ Eric BOSSERELLE. Op. Cit. P23.

Smith admet cependant que l'Etat puisse intervenir dans un certain nombre de circonstances précises telles que La protection du pays contre les invasions et autres dangers, la protection des biens et des personnes et l'édification de certains grands travaux qui présentent un intérêt collectif. L'ordre de la nation opulente et sa stabilité reposent sur le mécanisme de marché concurrentiel qui permet au prix du marché de converger vers les prix naturels selon les rapports offre -demande.

En France, Jean Baptiste Say (1767-1832) partagera l'optimisme de Smith et l'efficacité intrinsèque de l'école de marché, développera la fameuse loi des débouchés, selon laquelle toute offre crée sa propre demande. Cela s'explique par la neutralité de la monnaie ou monnaie voile, et donc il ne saurait exister de crises de surproduction durables dans une économie de marché dit-il, qui permet toujours d'assurer l'intérêt général. De son côté Ricardo se prononce pour le libéralisme et pour le laisser faire car toute intervention de l'Etat ne peut qu'aggraver la situation.

Quant aux néoclassiques (1860-1930), ils se sont focalisés sur le rôle des prix et des marchés, sur la rationalité des choix des individus et la poursuite des intérêts personnels afin de justifier le libéralisme économique et le "laisser-faire" et à travers lequel s'instaure une efficacité maximale inspirée des travaux de Pareto³⁸ (équilibre concurrentiel et un optimum de Pareto). Ainsi, pour les néoclassiques, la crise est justifiée par un déséquilibre provenant du non respect des lois du fonctionnement des marchés de façon plus large, ils considèrent que le déséquilibre économique comme étant un déséquilibre de courte durée et que les forces internes du marché se chargeront de rétablir.

Le dogme de libéralisme s'appuie sur l'existence des lois économiques et donc l'Etat est non – interventionniste .Du coté des finances publiques, il plaide pour que les avantages sociaux à en tirer soient plus élevés que les avantages privés, ou lorsque le mécanisme du marché est défaillant. Il défend l'équilibre budgétaire car sinon le déficit doit être couvert par l'emprunt.

³⁸ IDEM. P 32.

Les finances publiques classiques³⁹ se distinguent par un faible volume du budget qui est considéré neutre (1), improductif (2) et équilibré (3).

(1)-Le budget est neutre :

La conception libérale refuse toute action décisive au budget .L'ordre naturel ne doit pas être troublé par des initiatives étatiques .La politique de l'Etat est chargée d'assurer l'ordre, d'assurer le protectorat de la vie en société (Etat gendarme) et respecte la loi de l'offre et de la demande.

L'Etat doit ni prodiguer ou encourager les entreprises ou une activité quelconque (à l'aide de subvention, exonération fiscale), ni encourager avec la sur taxation, et cela afin de ne pas fausser l'égalité, ceci implique qu'il soit improductif. Donc, la neutralité du budget réside essentiellement, en ce que le budget ne doit pas agir sur la stratification sociale.

(2)-Le budget est improductif :

L'Etat n'est pas un agent économique comme les autres, il consomme mais ne produit pas .Ceci implique qu'il soit équilibré.

(3)-Le budget est équilibré :

Etant constitué de recettes et de dépenses, le budget ne doit pas être en déséquilibre qu'il soit positif ou négatif .Car un excédent démontre qu'on a demandé aux citoyens un sacrifice supplémentaire injustifié et qu'on a détourné les capitaux d'emplois plus productifs. Et un déficit l'est encore plus, car il déclenche un processus inflationniste par le recours à l'emprunt ou à la création artificielle de monnaie.

³⁹ Raymond MUZELLEC .finances publiques.14 ed. Dalloz. Sirey. Paris.2006 P 30-31.

Après avoir présenté les grandes lignes de l'école classique, nous concluons que pour les économistes classiques ⁴⁰(Adam Smith, David Ricardo, Jean Baptiste Say), l'équilibre budgétaire doit être recherché pour éviter l'extension du rôle de l'Etat, la montée des dépenses improductives, l'endettement public et l'inflation. Pour les classiques, l'Etat n'a d'autre rôle que d'assurer la paix, l'ordre et l'émission monétaire, et de faire fonctionner un certain nombre de services publics .C'était l'Etat gendarme.

Paragraphe 2 :L'approche Keynésienne

La théorie générale de Keynes (1936) est consacrée pour l'essentiel à la recherche de ce qui détermine le niveau de l'emploi dans une optique de court terme car, en effet, pour Keynes "dans le long terme nous sommes tous morts". Ainsi ,la pensée de Keynes⁴¹ influencera les politiques économiques mises en œuvre dans les grands pays développés après la seconde guerre mondiale, qui étaient des politiques axées , quoique à des degrés divers, sur le rôle volontariste de l'Etat dans la sphère économique .

Ce revirement de situation est né dans un contexte historique particulier , qui est celui de la grande crise de 1929.En effet , l'approche de Keynes s'est développée face au constat de l'impuissance de la théorie libérale à rendre compte de cette crise et à enrayer la montée du chômage et ne se satisfait pas de l'explication néoclassique selon laquelle le chômage serait dû à des niveaux de salaires trop élevés par rapport au niveau qui permettrait de maintenir le marché du travail en situation d'équilibre .

⁴⁰ Frédéric TEULON : l'Etat et le capitalisme au XX e siècle.PUF.Paris.1992.P 56.

⁴¹ Eric BOSSERELLE. Op. Cit. P 36.

Ainsi pour les libéraux de l'époque notamment les néoclassiques, il s'agirait d'un chômage volontaire. En restaurant les mécanismes concurrentiels sur le marché de travail, en diminuant les salaires réels, le retour à l'équilibre de plein emploi serait automatique.

La demande de travail est, alors, une fonction décroissante du salaire réel et provient des entreprises. L'offre de travail qui émane des salariés est une fonction croissante du salaire réel. Les salariés effectuent un arbitrage travail/loisirs, conscient que le travail leur permet d'accéder aux biens de consommation.

Finalement pour les auteurs néoclassiques, le marché du travail est un marché comme les autres. La rencontre de l'offre et de la demande de travail détermine un prix, à savoir le salaire réel d'équilibre. Le niveau d'emplois qui en découle et un équilibre de plein-emploi qui correspond à un certain niveau de salaire réel. Dès lors, s'il existe un chômage, il ne peut être que volontaire, c'est-à-dire qu'il s'explique par le non respect par les agents des règles de fonctionnement de ce marché (existence d'un salaire minimum, présence de syndicats et allocation chômage).

Keynes rejette cette conception, en prétendant que ce sont les firmes qui, en anticipant des débouchés, déterminent entièrement le volume et le niveau d'emploi. On peut dès lors considérer que chez Keynes le marché du travail n'est qu'une fiction théorique.

Ainsi pour Keynes, le chômage est involontaire et que des déséquilibres de sous-emploi peuvent persister d'où la nécessité d'assurer le plein emploi de la main d'œuvre. Pour cela, il propose la rigidité des prix dans le fonctionnement du capitalisme contemporain, (contrairement à la main invisible et à la flexibilité des prix que propose les libéraux et qui sont loin de conduire à l'équilibre et à l'optimum).

La théorie Keynésienne est fondée sur plusieurs hypothèses :

- Les individus sont substitués par des classes sociales inégales définies par leurs fonctions économiques telles : investissement, épargne et consommation.

o Keynes se situe dans un monde d'incertitude mené par les anticipations des agents telles que les ménages et les spéculations des entrepreneurs ; et non de rationalité comme dans l'univers néoclassique .Keynes établit une distinction entre les grandeurs anticipées (raisonnement ex ante) et des grandeurs réalisées (raisonnement ex post)

o Keynes rejette fermement la loi des débouchés de Jean Baptiste Say qui stipule que toute offre crée sa demande, aussi la monnaie n'est pas neutre et qu'elle peut être désirée pour elle-même.

o Enfin, l'Etat ne joue plus son rôle de gendarme, mais un rôle ayant une politique volontariste, qu'il exerce par l'intermédiaire des dépenses publiques.

Keynes raisonne dans le court terme, ou le niveau de l'emploi est déterminé par le niveau de la production, qui dépend justement de la demande effective, c'est-à-dire, la demande qui est appuyée par un pouvoir d'achat ou si l'on préfère de la demande solvable.

Cette demande a deux composantes : la demande de consommation et la demande d'investissement qui est anticipée par les entrepreneurs et rien ne permet de penser qu'elle se fixe au niveau qui assure l'emploi de toute la main d'œuvre disponible.

Ainsi, pour Keynes, ce qui importe ce n'est pas tant que le gouvernement équilibre ses propres comptes, c'est qu'il fasse surtout en sorte que la demande effective soit suffisante pour maintenir le plein-emploi.

C'est pourquoi selon Keynes, l'Etat doit activement participer à la régulation de l'activité économique.

Paragraphe 3 : Les approches des courants économiques modernes

De nombreux courants économiques modernes ont essayé de propager leurs idées à partir des années soixante dix, en soutenant tantôt les idées libérales et tantôt les idées keynésiennes. Plusieurs écoles ont vu le jour, parfois, au sein du même courant économique, c'est ainsi qu'apparaissent les économistes de l'offre (A) et les économistes du cycle réel (B).

(A) : Les économistes de l'offre

Les économistes de l'offre reprochent aux monétaristes de concentrer toute leur réflexion sur l'offre de monnaie, alors qu'il faut selon eux s'occuper des processus de production, de productivité et d'innovation plutôt que se focaliser sur le contrôle de l'offre de monnaie.

Le problème fondamental n'est donc pas pour eux, celui de l'inflation, mais une stagnation de la productivité causée en grande partie par un système fiscal qui détruit l'initiative et provoque des distorsions dans les prix relatifs, et donc dans les décisions au niveau de la production, dans l'offre des facteurs de production et plus généralement dans l'allocation des ressources d'une communauté. Ainsi, la réduction de la fiscalité doit être accompagnée d'une diminution des dépenses de l'Etat⁴².

De ce fait, la tâche du gouvernement doit se limiter selon le président Reagan s'inspirant de cette théorie (1988) à « construire un cadre à long terme solide et stable, à l'intérieur duquel le secteur privé constitue le moteur principal de la croissance, de l'emploi et de l'amélioration des conditions de vie »⁴³.

⁴² Michel BEAUD et Gilles DOSTALER : La pensée économique depuis keynes. Ed seuil, TOURS, Septembre 1993, P 158.

⁴³ IDEM. P 165.

Finalement, on appelle économie de l'offre « un mouvement de pensée plus circonscrit, associé aux changements dans la politique économique américaine sous la présidence de Ronald REGAN appelée ainsi la reaganomics »⁴⁴, associé aux arguments de LAFFER et la loi des débouchés (1803) de Jean Batiste SAY , en vertu de laquelle l'offre globale crée sa demande , de sorte que tout déséquilibre macroéconomique , en particulier l'existence du chômage, ne peut naître que de chocs exogènes ou de mauvais fonctionnement des marchés.

Alors, les solutions keynésiennes de stimulation de la demande sont inefficaces mais aussi peuvent avoir des effets inverses sur leur objectif recherché⁴⁵ sachant que la théorie keynésienne est la théorie de la demande effective et que la politique keynésienne est une politique de stimulation de la demande par la dépense publique.

(B) : les économistes du cycle réel :

La « théorie du cycle réel » dont le chef de file n'est autre que Robert Lucas avec Robert King et Charles Plosser, les principaux animateurs de ce courant de pensée, qui compte désormais des centaines de contributeurs et une production en croissance rapide.

Le principal signe distinctif de cette théorie tient à ce qu'elle parte d'une description de l'économie fondée sur les demandes d'un unique consommateur immortel représentatif, qui maximise une fonction d'utilité additive, aux propriétés mathématiques standard, sous un ensemble de contraintes. Ainsi, les caractéristiques de la théorie du cycle réel⁴⁶ sont :

⁴⁴ IDEM .P 157.

⁴⁵ IDEM.

⁴⁶ Brian SNOWDON, Howard VANE, Peter WYNARCZYK: La pensée économique moderne, traduit de l'anglais par Fabrice MAZEROLLE, Ediscience internationale, Paris. 1997. P 268.

1- les agents cherchent à maximiser leur utilité ou leur profit, suivant les contraintes de ressources.

2- les agents forment des anticipations rationnelles et il n'y a pas d'asymétrie d'information. Ils peuvent en revanche être confrontés à un problème d'interprétation des signaux (par exemple pour déterminer si un choc de productivité particulier est temporaire ou permanent) mais l'information concernant l'évolution du niveau général des prix est publiquement disponible.

3- la flexibilité des prix garantit l'ajustement continu du marché .De ce fait, l'équilibre prévaut toujours.

4- les fluctuations de la production et de l'emploi sont déterminées par de vastes changements aléatoires de la technologie de production, et divers mécanismes de propagation diffusent l'onde de choc initiale.

5- les fluctuations de l'emploi reflètent des changements volontaires du nombre d'heures que les agents choisissent de consacrer au travail. Le travail et le loisir sont censés être fortement substituables dans le temps.

6- la politique monétaire est sans effet, n'ayant pas d'influence sur les variables réelles ; autrement dit, la monnaie est neutre.

7- la distinction entre le court terme et le long terme dans l'analyse des fluctuations et des tendances est abandonnée.

Au cours des dernières années, selon Robert SOLOW⁴⁷ , plusieurs arguments ont été avancés pour remettre en cause le recours aux politiques budgétaires dans une optique de stabilisation conjoncturelle. Les modèles inspirés de la théorie du cycle réel, qui postulent que l'économie est

⁴⁷ Robert M. SOLOW. Op. Cit. P 1-24.

toujours dans une situation d'équilibre global, concluent certes à l'inutilité de la politique budgétaire ; mais, bien que dominant le paysage de la macroéconomie théorique, ils ne sont guère fondés empiriquement. De même, l'hypothèse d'équivalence ricardienne, qui nie tout effet des choix de financement public sur l'épargne nationale ne semble pas pertinente en pratique.

On conclut alors que l'équilibre budgétaire a eu différentes approches selon les différents courants de pensée économique, mais aussi selon l'évolution du rôle de l'Etat et des doctrines budgétaires.

Section 2 : Evolution de l'équilibre budgétaire selon l'évolution du rôle de l'Etat et des doctrines budgétaires

Si l'intervention de l'Etat dans la vie économique fait susciter toujours des controverses dans le temps et au sein des différents courants de pensée économique, la question ne demeure pas moins controversée au sein des mêmes écoles économiques. En effet, les avis divergent notamment tantôt selon l'évolution du rôle de l'Etat (paragraphe 1) et tantôt selon l'évolution des doctrines budgétaires (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Evolution de l'équilibre budgétaire selon l'évolution du rôle de l'Etat

Selon Robert MUSGRAVE ⁴⁸ en 1959, le budget de l'Etat satisfait trois fonctions économiques essentielles ; l'affectation des ressources (paragraphe 1), la répartition des revenus (paragraphe 2) et enfin la stabilisation conjoncturelle (paragraphe 3) qui constitue le cadre d'analyse de notre thème de recherche.

⁴⁸ Jacques FONTANEL : Analyse des politiques économiques.PUF.Paris.2005.P 35-54.

(A) : la fonction d'affectation des ressources :

La fonction d'allocation des ressources de l'Etat concerne la production des biens et services publics et elle détermine la répartition des ressources entre le secteur privé et le secteur public. Il existe des biens publics non-marchands par nature et des biens publics non marchands par décision.

Un bien marchand pur est négocié sur un marché sur lequel s'expriment librement des offres et des demandes sans intervention publique discriminative .A l'opposé, un bien public pur ne s'exprime pas sur un marché, son prix est défini directement par décision publique ou administrative.

Ce qui fonde le caractère non marchand d'un bien ou d'un service c'est le critère de divisibilité et ce n'est pas tant l'imperfection du marché que l'intervention plus ou moins discriminatoire des pouvoirs publics .Cela dit la divisibilité reste un critère de définition fondamental entre les biens collectifs et les biens privés.

S'il n'y a pas d'exclusion d'usage, il n'y a pas pour autant égale communication entre les demandeurs potentiels, c'est alors que les dépenses militaires fournissent des avantages communs et indivisibles à la collectivité nationale. Par contre, les biens non marchands par décision peuvent être répartis entre tous les consommateurs, même s'ils ont certaines propriétés d'indivisibilité, tel est le cas des infrastructures de transport, d'équipements culturels ou de sport.

Aussi, parmi les biens collectifs qui doivent être produits par la collectivité, d'une part par les biens pour lesquelles l'offre est indivisible et les coûts marginaux sont nuls, et d'autre part, les biens tutélaires qui peuvent faire l'objet d'une production privée mais à cause de leurs effets externes trop importants, pour que la collectivité ne les prenne pas en charge, c'est le cas notamment de la santé, de l'éducation et du logement.

Donc, finalement, l'Etat doit agir chaque fois qu'il existe des liens directs entre les fonctions d'utilité ou de production des agents économiques distincts, que le marché n'est pas même de traduire sous forme économique

(B) : La fonction de redistribution :

La fonction de redistribution consiste à corriger les excès du marché dans un double souci d'efficacité et d'équité. La nouvelle répartition personnelle transforme les revenus primaires en revenus finals disponibles après prélèvement des impôts et des cotisations sociales et versement des revenus de transfert.

La production des biens collectifs, est elle même est un facteur de redistribution si elle conduit à mettre à la disposition de chacun des biens et services qui peuvent être achetés privativement. Ainsi, l'investissement d'une piscine publique, ou d'un terrain de sport gratuit, est un facteur de redistribution de l'Etat.

Dans l'optique libérale, le prélèvement fiscal doit être neutre et ne pas influencer les mécanismes spontanés du marché, par contre les théoriciens Keynésiens ou interventionnistes recommandent à l'Etat, par la fiscalité et les dépenses, de corriger la répartition primaire du revenu social. Ainsi, les politiques sociales de redistribution et notamment la restitution au secteur public de toutes les activités économiques non rentables, sont une possibilité d'intervention pour le système capitaliste .L'Etat cherche alors à maintenir les solidarités minimales de la société, menacées par les trop fortes inégalités et le dysfonctionnement du système.

Par contre la notion d'équité a une double signification : Le concept d'équité horizontale implique qu'à positions identiques dans la société, les personnes doivent recevoir un traitement égal .Quant au concept d'équité verticale implique qu'un traitement différencié doit être accordé aux individus situés dans une sphère de bien-être différente.

Cette perception de l'équité se heurte à de graves difficultés d'analyse telle que la connaissance des revenus, l'importance relative et incidences de l'impôt, inégalités de répercussion des effets directs et indirects de l'Etat, lorsqu'ils peuvent être réellement mis en évidence, et au conflit entre les concepts d'efficacité économique et de rendement fiscal. L'action fiscale de l'Etat est privilégiée, mais les dépenses publiques elles-mêmes sont un facteur essentiel de redistribution.

Pour les économistes néo-classiques, une distribution optimale des revenus est donnée par le système de l'économie de marché, une perception contestée par les économistes interventionnistes, qui estiment que les études empiriques mettent en évidence l'intérêt des dépenses publiques dans la fonction de redistribution des pouvoirs publics.

Et finalement, la politique de l'Etat n'est pas neutre, aussi bien à court terme qu'à long terme et que la politique budgétaire est elle-même un instrument constitutif de l'équilibre de longue période.

(C) : fonction de stabilisation conjoncturelle selon le modèle Keynésien:

Le budget, c'est d'abord un moyen pour l'Etat de se procurer des ressources nécessaires à son fonctionnement. Dans ces conditions, la stricte orthodoxie financière exige un équilibre entre les recettes et les dépenses dans le cadre du budget voté.

Avant Keynes, ni l'action économique de l'Etat n'était souhaitée par les économistes libéraux et un budget équilibré était considéré comme étant neutre, puisque l'effet des dépenses publiques sur la conjoncture était censé être compensé par l'effet de rentrées fiscales par hypothèses équivalents.

Actuellement, l'équilibre budgétaire n'est plus vraiment un objectif en soi incontestable, car le budget constitue un moyen d'action potentiel pour stabiliser la conjoncture. On passe de l'idée d'une finance neutre à celle d'une finance fonctionnelle. (Ce concept sera étudié dans le prochain chapitre (1)).

C'est ainsi que depuis la fin de la guerre mondiale⁴⁹, alors l'utilisation des finances publiques a considérablement changé ; en France, la constitution de la IV^e république pose l'existence d'un droit au travail, le livre blanc britannique de 1944, et l'employment de 1946 aux Etats-Unis font du plein emploi un objectif central.

Le président républicain américain Richard Nixon allant jusqu'à dire au début des années 1970 "nous sommes tous keynésien désormais". Donc, à la règle de l'équilibre budgétaire qui était jusqu'alors le symbole d'une saine gestion, se substitue la nécessité de déséquilibres transitoires, nécessaires pour relancer l'activité économique en période de récession.

La politique budgétaire devient un instrument de régulation du niveau d'emploi et du taux de croissance, une nouvelle fonction à côté de celles qu'elle avait déjà (redistribution des revenus et affectation des ressources).

Donc, les idées de John Maynard Keynes sont à l'origine de l'utilisation de la politique budgétaire à des fins de régulation conjoncturelle et qui consiste à agir sur le niveau de la demande globale. Celle-ci conditionne le niveau de la production qui lui-même détermine la quantité d'emplois. La politique budgétaire dans le cadre de notre thème sera étudiée en tant qu'instrument de régulation conjoncturelle, ou seront mis en lumière, les procédés de relance annoncés par J.M. Keynes (1936).

⁴⁹ IDEM. P58.

Paragraphe 2 : Evolution de l'équilibre budgétaire selon les doctrines budgétaires

L'essence de la politique budgétaire ⁵⁰contra cyclique, repose sur un déficit budgétaire en période de récession et un excédent durant les périodes d'inflation .Par conséquent, on ne peut s'attendre à avoir le budget équilibré à chaque année.

Les différentes doctrines budgétaires parle d'un budget équilibré tantôt annuellement (A) et tantôt cycliquement (B) et d'autres se réfèrent carrément à la fonction fonctionnelle du budget de l'Etat (C).

(A) : le budget équilibré annuellement

Jusqu'à la grande dépression (1929), la théorie budgétaire voulait qu'un bon gouvernement équilibre son budget chaque année. Cependant, pour cette théorie, un budget équilibré annuellement annulerait les efforts budgétaires du gouvernement pour stabiliser l'économie. Plus grave encore pour cette théorie, cet équilibre annuel intensifierait le cycle économique dans ses deux déséquilibres :

Le premier point, suppose que l'économie soit en période de récession avec un chômage élevé et des revenus en chute, dans de telles circonstances les recettes fiscales diminuent.

Lorsque le gouvernement cherche à équilibrer son budget, il doit soit augmenter les taux d'imposition, soit réduire ses dépenses ou utiliser une combinaison de ces deux politiques.

Donc les mesures entreprises sont restrictives ayant pour effet de diminuer la demande globale plutôt que de la stimuler.

⁵⁰ Campbell .R. MC. CONNELL: l'économique: macroéconomie.3 Ed QUEBEC. 1988 p 216-218

Le deuxième point, suppose que l'économie soit en période d'inflation (surchauffe), alors à mesure que les revenus monétaires augmentent durant cette période, les recettes fiscales augmentent automatiquement. Pour éviter un surplus budgétaire, le gouvernement devra soit réduire les taux d'imposition, soit augmenter ses dépenses ou recourir à ces deux politiques en même temps.

Donc ces mesures entreprises gonfleront encore les pressions inflationnistes.

Finalement, au terme de cette approche, un budget équilibré annuellement n'est pas neutre pour l'économie ; cet objectif accentue les cycles au lieu des les atténuer.

(B) : Le budget équilibré cycliquement

La notion de budget équilibré cycliquement combine deux objectifs gouvernementaux à savoir la stabilisation de l'économie et l'équilibre budgétaire. Selon cette approche, le budget ne sera pas équilibré annuellement mais plutôt selon un cycle économique⁵¹ qui désigne les « fluctuations cycliques de l'activité économique ».

Ainsi, le gouvernement pour enrayer une récession, doit abaisser les impôts et augmenter ses dépenses, ce qui va créer un déficit .En période d'inflation, ce même gouvernement, fera augmenter les impôts et diminuera ses dépenses, ce qui va créer naturellement un surplus ; le raisonnement de cette théorie, consiste à utiliser ce dernier surplus afin d'effacer le déficit et donc la dette encourue lors de la précédente récession.

⁵¹ Elijah. M. JAMES.Op.Cit P 244-255.

C'est alors que J.M. Keynes⁵², admet que la croissance rapide, l'Etat accumule un excédent suffisant pour combler un déficit causé par un chômage élevé. De la même manière, l'action gouvernementale devant une force contra cyclique positive qui permettra d'équilibrer le budget non plus annuellement mais sur une période de quelques années.

Les critiques apportées à cette approche concernent l'équilibre budgétaire cyclique avec des périodes d'expansion et de récession irrégulière et qui varient d'amplitude et de durée.

Ainsi, une récession sévère et prolongée peut être suivie d'une brève période de faible expansion. Alors le déficit de la récession ne pourra pas être compensé totalement par le léger surplus réalisé lors de la brève période de prospérité. Par conséquent, il subsistera un déficit budgétaire à la fin du cycle. C'est pourquoi une nouvelle approche a été élaboré ; l'approche fonctionnelle.

(C) : l'approche fonctionnelle

Selon cette nouvelle théorie, l'équilibre budgétaire est un objectif secondaire au regard de la stabilité économique. L'objectif principal du gouvernement devrait être le plein emploi sans inflation, c'est-à-dire l'équilibre économique et non l'équilibre budgétaire en soi.

Cet objectif est primordial même s'il occasionne des surplus prolongés ou des déficits faisant croître la dette publique car les problèmes découlant des déséquilibres budgétaires sont bien moins graves que ceux découlant du chômage et de l'inflation.

⁵² IDEM. P 250.

Ainsi, le budget doit d'abord et avant tout être un instrument permettant la réalisation et le maintien de la stabilité macro-économique. Cette théorie présente trois arguments pour soutenir son approche à savoir la réalisation d'un équilibre économique au détriment de l'équilibre budgétaire et donc d'une éventuelle hausse de la dette publique.

Le premier argument, concerne les recettes fiscales, qui augmenteront automatiquement si l'économie est en expansion. Ainsi, un déficit qui réussit à stimuler l'économie s'annulera en partie de lui-même car il engendrera des recettes supérieures ex-post.

Le deuxième argument, concerne le financement des déficits par le gouvernement à travers la taxation ou la création de monnaie. Donc, selon eux, qui ne pose pas problème.

Le dernier argument tend à négliger d'une certaine manière les problèmes liés aux déficits budgétaires et à ne se concentrer que sur l'équilibre économique.

Nous déduisons que l'équilibre budgétaire a connu une évolution remarquable. En effet, l'approche de cet équilibre est perçue différemment selon les courants de pensée économique suivant évidemment leurs idéologies, mais aussi une évolution au sein des mêmes écoles suivant l'évolution des doctrines budgétaires et de l'évolution du rôle de l'Etat.

Bien que l'instrument budgétaire fût apprécié par de nombreux analystes de l'économie notamment les keynésiens, cela dit, beaucoup d'autres contestent l'instrument budgétaire. Que peuvent être alors les contestations théoriques de l'instrument budgétaire ?

Section 3 : Les contestations théoriques de l'instrument budgétaire

L'utilisation de la politique budgétaire comme instrument de régulation macro-économique est l'objet de discussion⁵³ et de contestations depuis le début des années soixante et sont soutenues par des controverses économétriques depuis le début des années quatre vingt dix, à savoir l'effet d'éviction selon les monétaristes (paragraphe 1), les anticipations rationnelles de la nouvelle école classique (paragraphe 2) et enfin les théories de l'offre selon l'école du Public Finance (paragraphe 3).

Paragraphe 1 : L'effet d'éviction selon les monétaristes

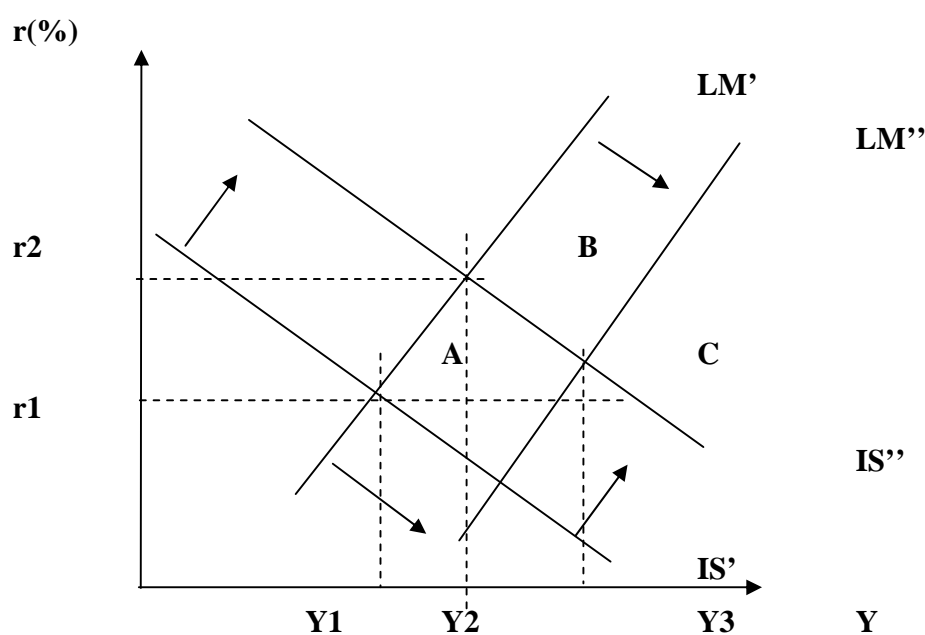
Le chef de file des monétaristes, Milton, Friedman (1912,1999), prix Nobel en 1976, conteste l'efficacité du multiplicateur keynésien et donc remettant en cause l'efficacité des politiques conjoncturelles de relance à cause de l'effet d'éviction.

Selon la théorie de l'effet d'éviction, le déficit public provoque une hausse des taux d'intérêt, qui nuit aux dépenses privées à cause des anticipations adaptatives des agents économiques. Cet effet d'éviction interne constitue la source des débats monétaristes –keynésiens qui met en opposition dépenses publiques et privées et c'est d'ailleurs l'objet de ce paragraphe dans lequel nous allons présenter une explication macroéconomique traditionnelle.

⁵³ Gérard DUTHEL et William MAROIS. Op. Cit. p 51-57.

Soit un modèle⁵⁴ IS-LM en économie fermée ; l'accroissement de la dépense budgétaire se traduit par une augmentation du taux d'intérêt de (r_1) à (r_2) qui a pour conséquence une diminution de l'investissement ou de la dépense privée qui est exprimé en fonction de cette variable, il y'a donc compensation partielle qui limite l'impact positif de la politiques budgétaire même l'annuler lorsque LM est verticale.

Graphe1 : l'effet d'éviction



Ainsi, le revenu passe de y_1 à y_2 au lieu de y_1 à y_1 (à taux d'intérêt constant). L'augmentation du taux d'intérêt résulte elle-même du mode de financement par émission de titres de la dépense additionnelle, en effet, à capacité donnée, le déficit budgétaire génère une demande accrue de financement et donc une hausse du taux d'intérêt.

⁵⁴ IDEM. P 52.

D'ailleurs, un des moyens d'éviter cet effet d'éviction réside dans un financement monétaire du déficit qui se traduit par un déplacement de LM' à LM'' c'est-à-dire, un accroissement de l'offre de monnaie, et un équilibre situé au point C.

Ainsi, avec l'entrée des capitaux, la dépense budgétaire additionnelle peut se traduire non par une variation du taux d'intérêt mais par une entrée de capitaux venant financer le besoin de l'Etat. Dans ce cas, le taux d'intérêt domestique reste fixe. C'est ainsi qu'a été expliquée la situation américaine des années 80, caractérisée par une absence du déficit budgétaire dans les équations expliquant l'évolution des taux d'intérêt et une croissance simultanée des déficits budgétaires et externe (déficits jumeaux).

Les entrées nettes de capitaux provoquent une demande excédentaire de monnaie nationale et donc une appréciation de celle-ci. La demande excédentaire de biens et services, générée par le déficit budgétaire et non supprimée par une augmentation du taux d'intérêts, est alors éliminée par l'appréciation, c'est-à-dire par une composante externe de la demande d'où le nom "d'éviction externe".

En effet, pour Friedman, la consommation est fonction du revenu permanent, déterminé à long terme, et non du revenu courant, déterminé à court terme. Alors l'effet d'une relance sera éphémère sur le revenu courant mais pas sur le revenu permanent, et cette politique de relance ne pourra en aucun cas doper la consommation des ménages, ni exercer un quelconque effet multiplicateur. Voilà donc, ce qui rend l'interventionnisme budgétaire inefficace selon Milton Friedman.

Paragraphe 2 : Les anticipations rationnelles selon les nouveaux classiques

Les auteurs de la nouvelle école classique radicalisent les idées friedmaniennes et, en s'appuyant sur le concept d'anticipations rationnelles qui constituent la clé de l'inefficacité, à court terme et à long terme, de la politique budgétaire.

Les adeptes de la nouvelle école classique rejette l'utilité d'utilisation de l'instrument budgétaire en se basant sur l'idée des anticipations rationnelles des agents économiques, un argument déjà utilisé par les monétaristes sous l'idée des anticipations adaptatives mais que les nouveaux classiques ont engagées, dans les années quatre vingt, comme second débat portant sur le degré de flexibilité des économies et sur le caractère rationnel des anticipations⁵⁵.

A Partir du début des années 1970, l'école des anticipations rationnelles, appelée encore nouvelle économie classique, considère que les agents économiques ne font pas d'erreur d'anticipation, comme le soutenait Friedman. A l'hypothèse d'anticipations "adaptatives", la nouvelle école substitue celle des anticipations "rationnelles" ; à travers lesquelles elle fonde la thèse de l'inefficacité des politiques conjoncturelles.

Les anticipations rationnelles incorporent des précisions de l'avenir parce que les agents économiques fondent leurs anticipations en utilisant au mieux toute l'information dont ils disposent .Ces informations et leurs anticipations, leurs permettent de faire des précisions qui seront qui seront les mêmes que celles fournies par la théorie économique grâce au développement de l'éducation et de l'information économique véhiculées par les médias.

⁵⁵ IDEM.P51.

Ces agents, informés et avisés, sont alors capables d'anticiper les effets attendus de la politique économique conduite par les pouvoirs publics ; ils peuvent même en contrecarrer les effets en adaptant sans retard leur comportement aux conséquences prévisibles de cette politique .Dés lors, l'hypothèse d'anticipations rationnelles remet en cause l'efficacité des politiques conjoncturelles.

Ainsi dans le cas de la politique budgétaire, les agents anticipent rationnellement une augmentation future de leurs impôts .Ils savent, en vertu d'une idée ancienne connue sous l'expression de théorème d'équivalence de Ricardo, que le financement d'un déficit par recours à l'emprunt public, aujourd'hui, se traduira par une augmentation des impôts, demain, pour assumer son remboursement.

Cette information conduit les agents à constituer une épargne, donc à moins consommer, en vue de payer ces impôts supplémentaires. En adoptant ainsi ce comportement, les agents contrecarrent l'effet expansionniste associé au déficit budgétaire.

Donc pour ces nouveaux classiques, l'efficacité de la politique économique repose sur l'effet de surprise .L'intervention économique de l'Etat doit se faire de façon inopinée, imprévisible, aléatoire, afin de déjouer les anticipations rationnelles qui feraient obstacle aux effets attendus.

Paragraphe 3 : Selon l'école du Public Finance et les économistes de l'offre

Selon l'école du public finance⁵⁶, les gouvernements utilisent la politique budgétaire à mauvais escient ; ils ne font pas les efforts nécessaires en période de bonne conjoncture ; ils sont trop optimistes sur le niveau de la production potentielle. Le déficit public est généralement trop élevé, conduisant à une trop forte accumulation de dette publique.

L'idéologie keynésienne permet aux gouvernements de pratiquer une politique électorale et injuste : faire financer les dépenses actuelles par les générations futures. Les obliger à éviter tout déficit garantit contre ce biais, même au prix d'une éventuelle augmentation de l'instabilité de court terme en raison du renoncement au déficit de régulation. Par contre, les économistes de l'offre insistent sur la mise en œuvre des politiques portant sur l'offre et sur le caractère négatif du poids de l'Etat dans la vie économique, retrouvant ainsi les thèses des libéraux du XIX siècle.

Ainsi, les canaux de transmission des impôts vers l'économie sont différents selon les écoles ; en effet, les économistes de l'offre optent pour la baisse de l'imposition pour stimuler l'emploi et l'investissement et donc provoque une croissance du revenu. Par contre, les canaux keynésiens pensent que la baisse de l'imposition accroît le revenu disponible donc de la consommation et cette augmentation de la demande provoque une croissance du revenu et par conséquent de l'emploi.

Parmi les raisonnements susceptibles de justifier la disparition de la politique budgétaire du champ de la réflexion, celui de l'équivalence ricardienne dont le principal protagoniste est Robert BARRO et dont l'argument est du même ordre : à savoir que, même si la politique budgétaire était souhaitable, toute tentative de la mettre en œuvre serait inefficace d'un point de vue macroéconomique.

⁵⁶ Les cahiers français : Budget de l'Etat et finances publiques, n° 329. P 36.

Ainsi, la politique budgétaire « cet instrument emblématique de la politique keynésienne , demeure d'une inefficacité inexplicable ... et fait face à un problème de déconnexion macro-micro car le multiplicateur se voit plus opérant sur des sous-ensemble locaux que sur le niveau macroéconomique »⁵⁷.

De ce fait, certains⁵⁸ estiment qu'à long terme, la production est déterminée par l'offre et qu'une politique budgétaire expansive ne provoque qu'une hausse des prix et des taux d'intérêts nominaux à long terme, sans effet sur le PIB.

Conclusion du deuxième chapitre

Dans la théorie néoclassique de la croissance , la politique budgétaire n'a aucune influence sur le taux de croissance à long terme, qui ne dépend que du progrès technique et du rythme de croissance de la population ; par contre dans les théories de croissance endogène, développées depuis une vingtaine d'année, les dépenses publiques ne peuvent présenter un effet positif sur la croissance , non pas tant par leur niveau que leur répartition comme dans la production de biens publics tels que l'éducation, qui accroît le capital humain. Néanmoins, la validité empirique de ces théories reste encore discutée.

⁵⁷ Frederic LORDON : les quadruples de la politique économique « les infortunes de la vertu ». Bibliothèque Albin MICHEL.ECONOMIE. SEPTEMBRE 1997. P230-231

⁵⁸ François ADAM, Olivier FERRAND et Rémy RIOUX : finances publiques. Presse de sciences PO et DALLOZ. Paris.2003.p322.

Troisième chapitre :

Le modèle fondamental du multiplicateur keynésien

Ce chapitre présente le modèle du multiplicateur keynésien qui est une construction théorique macroéconomique utilisée pour expliquer comment la production est déterminée à court terme. En effet, le modèle du multiplicateur est une représentation simplifiée de la manière dont la demande globale détermine la production et donc l'emploi.

Ainsi, dans le modèle keynésien, on raisonne sur un seul marché en agrégeant d'un côté toutes les demandes et de l'autre toutes les offres de biens et services finals⁵⁹.

Nous introduisons dans ce chapitre l'étude tout d'abord, des principes de relance de l'activité économique (section 1), ensuite nous abordons l'étude du principe du multiplicateur dans son modèle le plus simple (section 2) avant d'entamer l'étude du fonctionnement du multiplicateur dans une économie donnée (section 3).

Section 1 : Principes de relance de l'activité économique

Si les problématiques et les stratégies des politiques économiques sont sujettes à une remise en cause, elles font toujours appel aux mêmes instruments à savoir d'une part, les moyens institutionnels qui sont les finances publiques, la monnaie, les prérogatives de la puissance publique et le poids direct de l'Etat comme agent économique à travers l'existence d'un secteur public et d'autre part les moyens fonctionnels résultant de l'application de ces mesures⁶⁰.

⁵⁹ Frederic TEULON : Op. Cit. P59.

⁶⁰ Jean Paul THOMAS. Op. Cit. P 95.

C'est le naissance de l'interventionnisme au vingtième siècle qui, entraînant l'ascension irrésistible des finances publiques, en a fait l'instrument en elles mêmes de la politique économique, consacré par la révolution keynésienne⁶¹. Ainsi, pour améliorer la situation de l'emploi, les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre des politiques économiques de relance de l'activité ; ils peuvent également prendre diverses mesures ayant une action directe sur le marché du travail.

D'ailleurs, pour lutter contre le chômage et relancer l'activité économique⁶², les différents pays sont amenés à pratiquer des politiques économiques qui s'inspirent plus ou moins tantôt des conceptions libérales se referant largement aux mécanismes de l'économie de marché et préconisant le soutien d'une offre compétitive avec une place prépondérante accordée à l'entreprise et un rôle limité attribué à l'Etat (paragraphe 1), tantôt des approches keynésiennes privilégiant le soutien de la demande et l'interventionnisme de l'Etat (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : La relance libérale de l'économie par l'offre

Pour réaliser une certaine stabilité de la conjoncture économique et assurer une reprise de l'activité, les pouvoirs publics doivent limiter le plus possible leurs interventions en évitant notamment de mettre en place des politiques macro-économiques, celles-ci étant vouées à l'échec.

Selon cette conception, la politique budgétaire ne peut stimuler l'activité économique car les conséquences d'une relance budgétaire due à l'accroissement des dépenses publiques sont compensés par un effet d'éviction des dépenses privées par les dépenses publiques, quel que soit le mode de financement. Quant à la politique monétaire elle ne produit aucun effet réel sur la production et sur la croissance.

⁶¹ IDEM.

⁶² Michel BIALES et Robert GOFFIN : économie générale 2enseignement supérieur. Ed Foucher .Paris. 1993. P 371

S'appuyant sur le principe des anticipations adaptatives, les monétaristes dont le chef de file Milton FRIEDMAN considèrent que l'expérience va conduire les agents économiques à anticiper la hausse des prix, ce qui réduira l'impact à court terme de la politique monétaire sur la production et entraînera des effets inflationnistes. Quant à l'école des anticipations rationnelles, représentée notamment par Lucas, l'intervention de l'Etat ne peut pas non plus avoir des effets, sauf si elle est imprévisible, car les mesures sont anticipées par les agents économiques.

Pour une relance de l'activité économique⁶³, les thérapeutiques libérales, l'Etat doit également diminuer les dépenses publiques d'intervention économique et sociale afin d'éviter à titre d'exemple des gaspillages par une meilleure allocation des ressources, ou encore d'inciter au travail des personnes trop assistées telles que les allocations importantes et la protection contre les licenciements.

Simultanément, les pouvoirs publics doivent également diminuer les impôts directs, les économistes de l'offre, et notamment LAFFER, préconisant pour relancer l'activité économique une baisse de la pression fiscale pour diminuer le poids des charges fiscales sur l'offre et réduire la pénalisation du travail et de l'épargne.

D'une façon générale, la relance de l'économie implique de restaurer les conditions d'une libre concurrence et d'améliorer la compétitivité des entreprises. Celles-ci doivent notamment pouvoir reconstituer leurs marges de profit pour procéder à des investissements générateurs d'emplois, comme le rappelle la célèbre phrase du chancelier allemand Helmut Schmidt : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après demain. ».

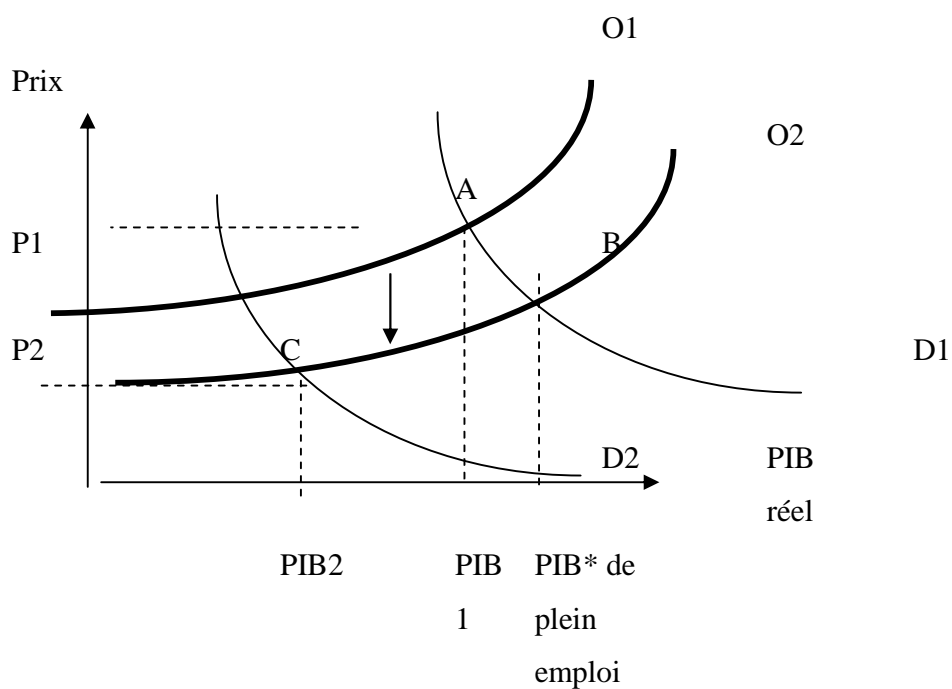
Aussi, l'amélioration de l'activité passe également par une politique systématique d'innovation telle que la création d'entreprises dans des secteurs d'activité nouveaux, l'introduction de technologies nouvelles dans les secteurs d'activité anciens et par la mise en place d'un système éducatif conforme aux besoins des entreprises.

⁶³ IDEM. P 372

En résumé, une relance de l'activité par l'offre implique les actions ⁶⁴suivantes traduites par le graphe en dessous :

- Une baisse des coûts salariaux directs et indirects ainsi que les cotisations sociales à la charge de l'employeur ;
- Une baisse des taxes à la production à la charge de l'employeur ;
- Une baisse des charges financières dont les intérêts payés sur la dette.

Graphe 2: la relance par l'offre



⁶⁴ Jean Didier LECAILLON et autres : économie du monde contemporain. Ed d'organisation Paris. 1996. P 121

Analyse du graphe :

Les mesures prises citées en dessus sont traduites par une translation de la courbe de l'offre O1 vers O2 d'où le déplacement du point d'intersection du point d'équilibre A vers le point d'équilibre B.

Cela dit, la baisse des coûts se solde par une baisse de la demande ce qui provoque le déplacement de D1 vers D2 à cause de la baisse des salaires et aussi explique le passage du point d'équilibre A vers point d'équilibre le C.

Le résultat de ces mesures est un PIB inférieur au PIB réel d'équilibre et un niveau des prix réduit. Finalement, ces efforts ont provoqué une baisse des prix et des quantités c'est-à-dire une situation de dépression.

Enfin, il faut ajouter que la politique de l'offre⁶⁵ est promulguée avec l'instauration des conditions de la concurrence pure et parfaite et notamment ;

- la politique d'ouverture des frontières qui permet la libre circulation des biens et des facteurs de production et l'accroissement du nombre des offreurs,
- la politique de libéralisation des prix,
- la politique industrielle sectorielle lorsqu'elle permet l'entrée et la sortie des producteurs ;
- enfin une attention doit être portée d'une part, pour l'information parfaite des agents économiques et, d'une part, à la politique de lutte contre les monopoles.

⁶⁵ Bertrand du MARAIS : Droit public de la régulation économique. Presses de sciences PO et DALLOZ.Paris.2004. P 45.

Paragraphe 2 : La relance keynésienne de l'activité par la demande

En cas de récession, la politique keynésienne préconise une augmentation de la demande globale accompagnée d'un déficit budgétaire et d'une redistribution des revenus. Ainsi, la politique, d'inspiration keynésienne, d'incitation à l'investissement inspira les expériences économiques menées par différents pays pour sortir de la crise de l'entre deux guerre d'abord, pour construire les économies d'après guerre ensuite⁶⁶.

Donc, la cause essentielle du chômage provient d'une insuffisance de la demande globale ; pour y remédier, les keynésiens préconise tout un ensemble de mesures ⁶⁷destinées à accroître la demande en biens de consommation (A) et en biens d'équipement (B).

(A)- la relance par la consommation s'effectue par un accroissement du pouvoir d'achat des agents économiques et plus particulièrement de ceux dont la propension à consommer est importante telles que les allocations accordées aux familles et aux catégories sociales défavorisées à titre d'exemple. Cette relance est également facilitée par la mise en place de conditions de crédits permettant aux particuliers de s'endetter pour l'acquisition de biens.

(B)- le soutien des investissements peut s'effectuer par une politique monétaire, les autorités décidant d'augmenter l'offre de monnaie pour provoquer une baisse du taux d'intérêt, favorable à la réalisation d'investissement. Cette politique se heurte cependant à certaines limites telles que l'augmentation de l'offre de monnaie qui est éventuellement absorbée par les encaisses de spéculation si l'économie se trouve à un faible niveau d'activité et aussi la limite que constitue l'inélasticité de l'investissement au taux de l'intérêt.

⁶⁶ Alain SRERIN : les politiques de relance « consommation, investissement, dépenses publique, exportation », les éditions d'organisation. PARIS.1994. P50

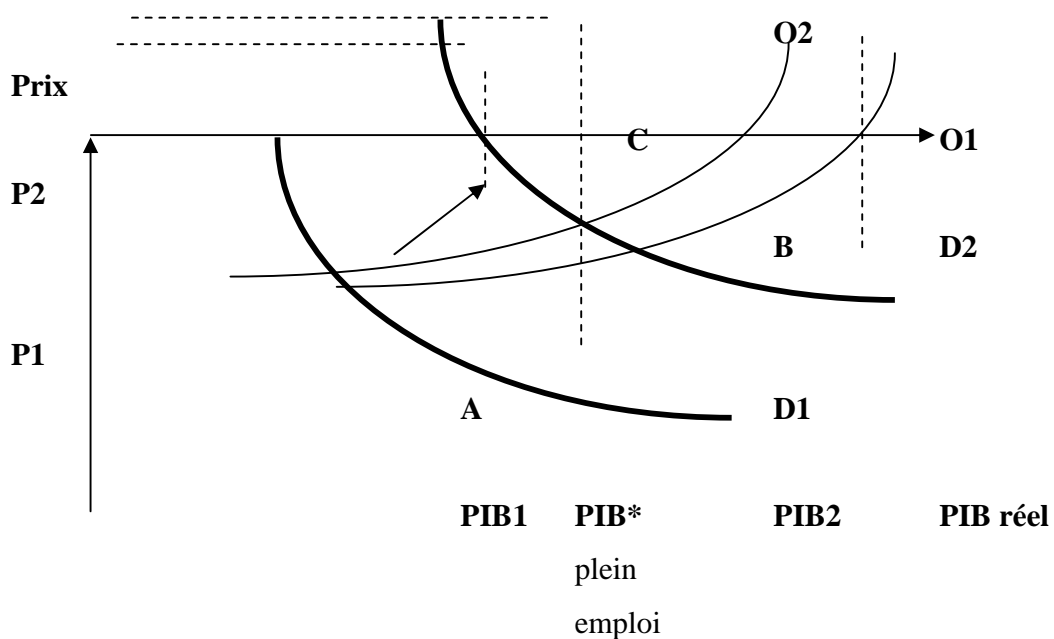
⁶⁷ Michel BIALES et Robert GOFFIN. Op. Cit. .P 372

C'est pour ces raisons que les keynésiens préfèrent l'efficacité de la politique budgétaire en considérant en effet qu'un déficit du budget peut relancer l'activité économique et ainsi, les keynésiens rompent totalement avec le principe de l'équivalence budgétaire comme signe d'une gestion financière saine. Ainsi, disait un adepte de Keynes : « en cas de demande insuffisante, les impôts doivent être diminués et les dépenses publiques accrues, même si ces mesures peuvent, à coup sur, entraîner un déficit budgétaire. »⁶⁸

En résumé, la relance de l'activité économique par la demande implique les mesures suivantes traduites par le graphe en dessous :

- Augmentation des salaires et de certaines prestations sociales ;
- Relance des investissements et des aides à l'exportation par les différentes incitations accordées notamment au secteur privé

Graphe 3: la relance par la demande



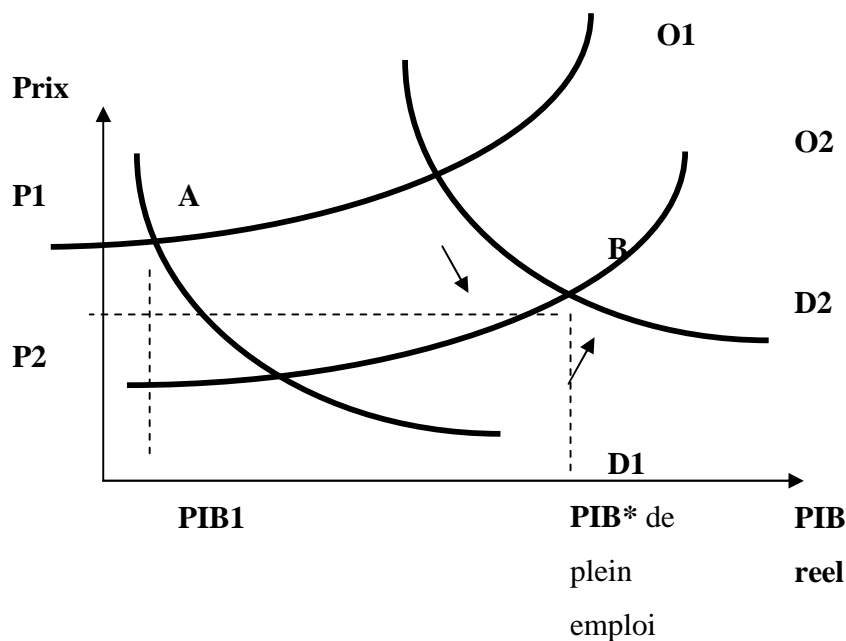
⁶⁸ Michel STEWART en 1970 dans Rodrigue TREMBLAY, macroéconomie moderne (théories et réalités) ed Etudes Vivantes QUEBEC 1992. P 304.

Analyse du graphe

Les mesures incitatives prises citées en dessus permettent la translation de la courbe de la demande D1 vers D2 ce qui permet de converger vers le plein emploi au prix des tensions inflationnistes.

Néanmoins, le déplacement de point A vers point B peut être contrarié par les effets d'une telle politique sur les conditions de l'offre car l'augmentation des salaires peut être soldée par une translation de la courbe de l'offre O1 vers O2 et ainsi un déplacement du point d'équilibre A vers le point d'équilibre C. Le résultat de ces mesures est une baisse des quantités car PIB1 est supérieur au PIB2 et une hausse des prix. C'est une situation de stagflation⁶⁹.

Graphe 4: la relance par l'offre et la demande



⁶⁹ Jean Didier LECAILLON et autres : Op. Cit. P121.

Ainsi, on assiste à une double translation des courbes de l'offre d'O1 vers O2 et des courbes de la demande de D1 vers D2. De cette façon, on obtient un passage direct de A vers B qui signifie la réalisation du plein emploi et une stabilisation des prix.

Finalement et en guise de conclusion, pour les limites des deux mesures prises de la politique de l'offre et de la demande, les économistes préconisent la combinaison⁷⁰ des deux relances comme le montre le graphe en dessus. Nous nous interrogeons maintenant sur ce multiplicateur à travers lequel Keynes a fondé sa théorie de relance ?

Section 2 : Présentation du principe du multiplicateur

Le modèle du multiplicateur⁷¹ est une théorie macroéconomique utilisée pour expliquer comment la production est déterminée à court terme. Le modèle du multiplicateur procure un moyen simple de comprendre l'impact de la demande sur le niveau de la production. Selon cette approche, la consommation des ménages est une fonction du revenu disponible et l'investissement est fixe. Les désirs des gens de consommer et la volonté des entreprises d'investir s'ajustent les uns aux autres par la variation de la production. A partir de là, le niveau global de la production doit se situer à l'intersection des droites d'épargne et d'investissement SS et II. Ou, pour l'exprimer d'une autre manière, la production d'équilibre est obtenue à l'intersection de la droite consommation plus investissement et de la droite à 45°.

⁷⁰ IDEM. P 122.

⁷¹ Paul SAMUELSON et William .D. NORDHAUS, Op. Cit. P 667-676.

L'étude du multiplicateur implique en premier lieu, l'étude de la fonction de consommation et la fonction d'épargne (paragraphe 1), en second lieu l'étude de l'épargne et l'investissement déterminant le revenu (paragraphe 2) et en dernier lieu l'étude de la consommation et l'investissement déterminant la production (paragraphe 3).

Paragraphe 1 : La fonction de consommation et la fonction d'épargne

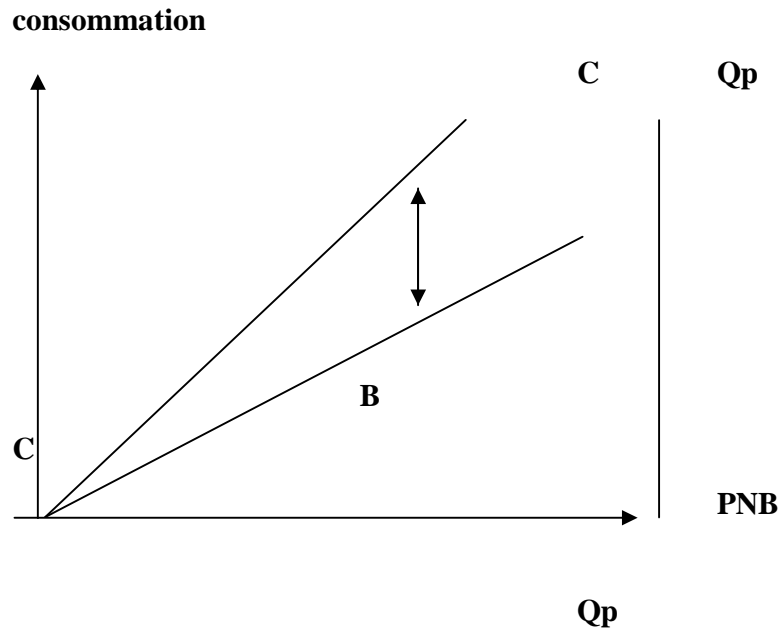
Nous allons étudier dans ce paragraphe d'une façon simplifiée les fonctions de consommation et d'épargne⁷² ; pour cela nous en proposons des hypothèses à savoir d'une part, que les courbes de consommation et d'épargne sont fondées sur la connaissance des budgets des différentes familles ainsi que de leur richesse ; et d'autre part, que cette étude fait abstraction des impôts, des profits non distribués des sociétés, du commerce extérieur, de la dépréciation de la monnaie et de la politique budgétaire de l'Etat. Alors, le revenu supposé ici est le revenu disponible et qui est égal au produit national brut (PNB).

A- La fonction de consommation

Les comportements de consommation des ménages sont déterminés en premier lieu par la décision de partage. Ainsi, leur revenu disponible va se partager entre la consommation présente et consommation future (l'épargne). L'analyse keynésienne suppose que la consommation a une importance première dans l'affectation du revenu. Par conséquent, Keynes suppose qu'elle est en fonction du revenu disponible, soit : $C = c(Yd)$

⁷² IDEM P668

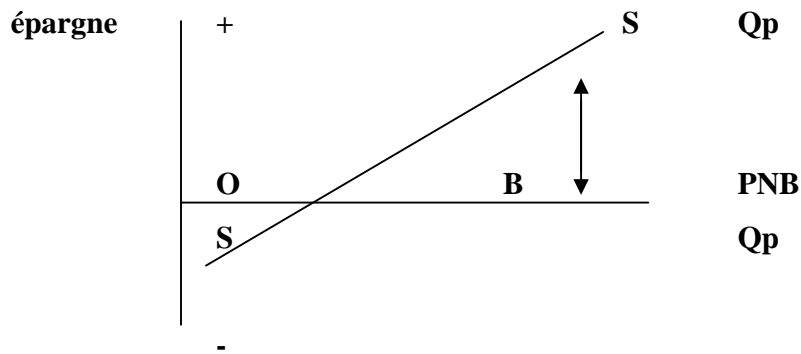
Grphe 5: la fonction de consommation



B- La fonction d'épargne

L'approche keynésienne du comportement d'épargne est tout autre que l'approche néoclassique qui la détermine à partir du taux d'intérêt car chez Keynes c'est la consommation qui précède l'épargne. Le niveau d'épargne n'est pas déterminé par le taux d'intérêt mais par le niveau de revenu de l'agent. Celui-ci consomme d'abord et attribue le reste de son revenu (celui qui n'a pas été consommé) à l'épargne.

Graphe 6 : la fonction de l'épargne



Analyse des deux graphes :

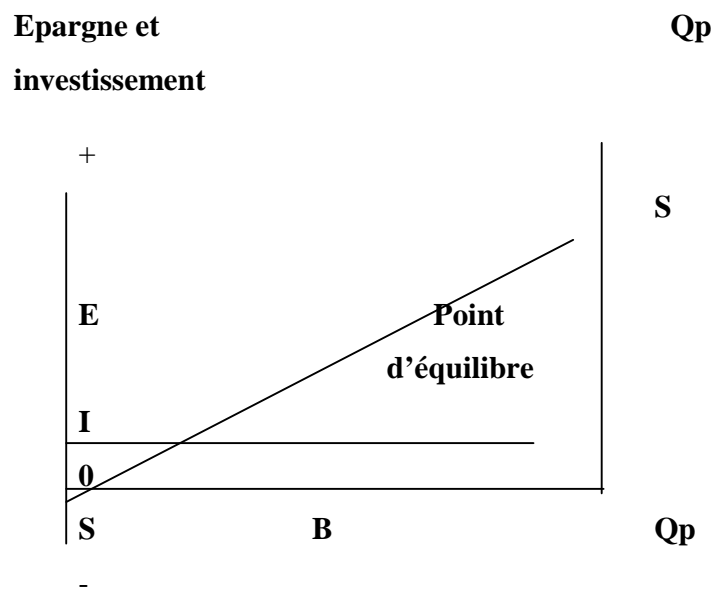
Ces deux graphes représentent les fonctions de consommation et d'épargne nationales. Chaque point de la courbe de consommation représente la consommation désirée ou planifiée à ce niveau de revenu disponible ; tout en sachant que ces deux courbes sont étroitement liées (comme $C+S$ est toujours égal au revenu), les courbes de consommation et d'épargne sont des quantités jumelles dont la somme est toujours égale à la droite à 45°.

Aussi, l'épargne et l'investissement dépendent de facteurs tout à fait différents : l'épargne dépend du revenu d'une manière passive, alors que l'investissement dépend de la production et d'autres facteurs divers tels que la production anticipée, les taux d'intérêt, la politique budgétaire et la confiance des entreprises. Pour les besoins de notre étude, nous considérons l'investissement comme une variable externe ou autonome, dont le niveau est déterminée à l'extérieur du modèle.

Paragraphe 2 : L'épargne et l'investissement déterminent le revenu

Le graphe suivant nous montre comment le revenu est déterminé à partir de l'épargne et de l'investissement :

Graphe 7 : Détermination du revenu par l'épargne et l'investissement



Analyse du graphe

Les courbes d'épargne et d'investissement ⁷³se coupent au point E qui correspond au niveau de la production nationale brute (PNB) égal à OM et représente le niveau d'équilibre de la production dans le modèle du multiplicateur. Cette intersection des courbes d'épargne et d'investissement est le niveau d'équilibre du PNB vers lequel tend la production.

⁷³ IDEM P670

L'équilibre au point E signifie que l'épargne désirée des ménages est égale à l'investissement désiré des firmes ; alors dès que l'épargne et l'investissement désirés ne sont pas égaux, la production tend à s'adapter à la hausse et à la baisse.

Ainsi à titre d'exemple, si la production est temporairement au-dessus de son niveau d'équilibre, les entreprises se retrouvent avec une production supérieure aux ventes, des stocks qui s'accumulent contre leur gré et des profits qui s'effondrent. Cela va donc pousser les firmes à diminuer la production et l'emploi afin de le ramener à son niveau d'équilibre.

Le niveau de production pour lequel les ménages continuent volontairement à épargner exactement ce que les entreprises continuent à investir constitue le seul sentier d'équilibre de la production qui peut être maintenu.

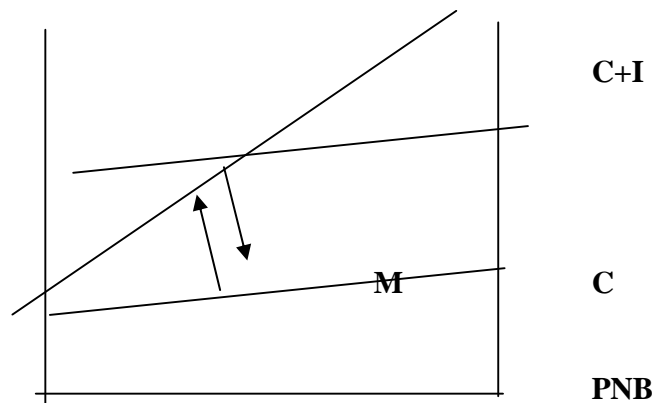
Paragraphe 3 : La consommation et l'investissement déterminent la production

Nous allons procéder à une autre manière de déterminer la production appelée l'approche consommation plus investissement (ou C+I).

Graphe 8 : Détermination de la production par la consommation et l'investissement

Dépense totale

Qp



Analyse du graphe

Ce graphe montre alors une courbe de dépense totale en fonction de la production totale ou du revenu total. Ainsi, la droite noire CC représente tout simplement la fonction de consommation, donnant le niveau de consommation désiré correspondant à chaque niveau de revenu. Nous ajoutons ensuite l'investissement (dont le niveau est toujours égal à 1) à la fonction de consommation.

Donc le niveau de la dépense totale désirée C+I représentée par la droite C+I. Grâce à la droite à 45°, nous pouvons déterminer le point d'équilibre E qui signifie que le montant de la dépense désirée représentée par la droite C+I, est égal à la production totale. Pour le modèle keynésien simplifié étudié dans ce paragraphe, nous retiendrons que l'investissement détermine la production, tandis que l'épargne répond de manière passive aux variations de revenu ; ainsi , la production augmente et diminue jusqu'à ce que l'épargne projetée se soit adaptée au niveau de l'investissement projeté.

L'investissement exerce un effet multiplicateur sur la production ; quand l'investissement varie, la production augmente tout d'abord d'un montant égal. Mais à mesure que ceux qui reçoivent des revenus dans les branches de biens d'équipement obtiennent davantage de revenu, ils mettent en mouvement toute une chaîne de dépense de consommation secondaire additionnelle et d'emploi.

A titre d'exemple, si les gens dépensent toujours environ 2/3 de chaque unité monétaire supplémentaire de revenu en consommation, le total de la chaîne du multiplicateur est :

$$1 + 2/3 + (2/3)^2 + \dots = \frac{1}{1-2/3} = 3$$

Le multiplicateur fonctionne dans les deux sens, amplifiant tout aussi bien les augmentations que les diminutions d'investissement. Le multiplicateur le plus simple est numériquement égal à l'inverse de la propension marginale à épargner (PMS), ou, ce qui revient au même, à 1/ (1-PMC). On obtient alors résultat car il faut toujours accroître le revenu plus d'une unité monétaire pour faire augmenter l'épargne d'une unité monétaire.

Après avoir étudié le principe du multiplicateur dans son modèle le plus simple, nous nous interrogeons à présent sur le fonctionnement de ce multiplicateur dans une économie donnée.

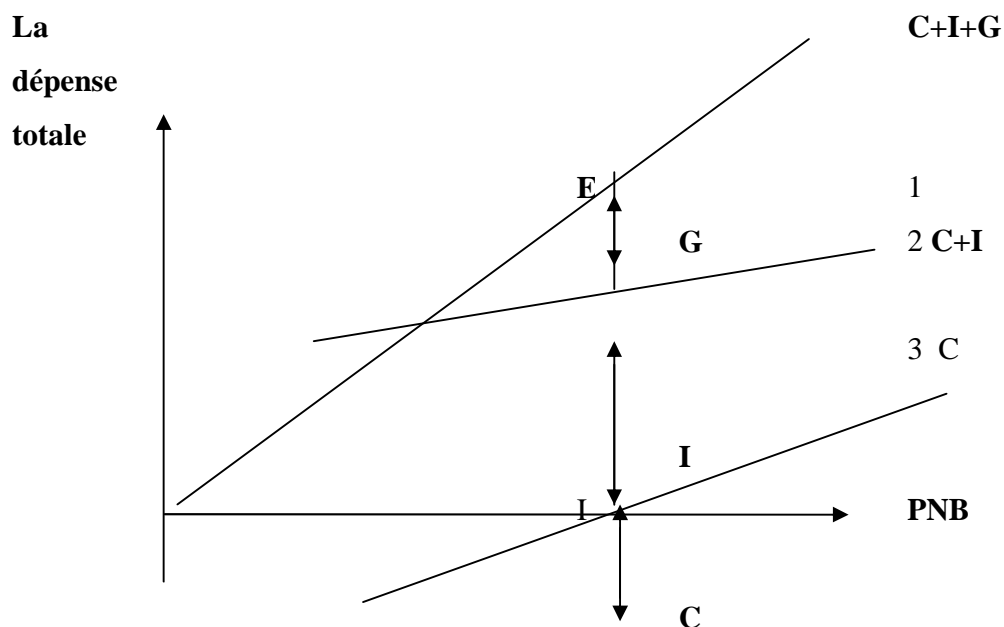
Section 3 : Le fonctionnement du multiplicateur en économie

Cette section est consacrée à l'étude du multiplicateur keynésien dans une économie ; pour cela nous allons traiter tout d'abord, le fonctionnement du multiplicateur en économie fermée⁷⁴ (paragraphe 1), ensuite, nous abordons le fonctionnement de ce multiplicateur en économie ouverte (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Fonctionnement du multiplicateur en économie fermée

Ce graphe nous montre comment la production est déterminée en intégrant la dépense publique.

Graphe 9: Détermination de la production en intégrant la dépense publique



⁷⁴ IDEM P673-683.

Analyse du graphe :

L'économie de marché moderne peut souffrir de la pauvreté au sein de l'abondance quand les conditions économiques se détériorent et lorsque le chômage augmente fortement. Inversement, la dépense excessive entraînera peut être l'inflation.

L'analyse de la politique budgétaire présentée ici précise le modèle du multiplicateur keynésien avec l'hypothèse suivante à savoir la rigidité des prix et des salaires et cela afin que la courbe d'offre globale soit relativement plate pour les niveaux de production inférieurs au PNB potentiel.

Un accroissement de la dépense publique – seul pris en compte, les impôts et l'investissement étant inchangés- exerce un effet expansionniste sur la production nationale très semblable à celui de l'investissement. La droite de $C+I+G$ se déplace vers le haut vers une intersection d'équilibre plus élevée avec la droite à 45° .

L'investissement et la dépense publique (les impôts aussi provoquent un effet sur la production nationale mais qu'on considère sans effet dans notre étude pour les besoins de notre thème.)

Représentent des flux de dépense autonome pour déterminer le niveau de consommation pour déterminer le niveau d'équilibre de la production nationale.

Ainsi, les keynésiens estiment que la politique budgétaire publique est une dépense très puissante ressemblant beaucoup à l'investissement ; c'est alors que le parallèle entre l'investissement et la politique budgétaire montre que la politique budgétaire doit exercer également des effets multiplicateurs sur la production.

De cette manière, on considère que le multiplicateur de la dépense publique est l'accroissement de PNB résultant d'une augmentation d'une unité monétaire des dépenses publiques de biens et services. A titre d'exemple, l'achat public initial d'un bien et d'un service met en mouvement une chaîne de réemploi ; si l'Etat construit une route, ceux qui travaillent à la route dépensent une partie de leurs revenus en biens de consommation, qui à son tour génère des revenus additionnels, dont certains sont à nouveau dépensés.

Donc, l'effet final sur le PNB d'une unité monétaire supplémentaire de G est le même que celui d'une unité monétaire supplémentaire de I : les multiplicateurs sont égaux à $1/(1-PMC)$.

En résumé, les dépenses publiques de biens et services constituent un élément important de la détermination de la production et de l'emploi. Si, dans le modèle du multiplicateur, G augmente, la production s'accroît de l'augmentation de G multipliée par le multiplicateur de dépense. C'est pourquoi la dépense publique a la capacité de stabiliser ou déstabiliser la production au cours du cycle économique.

Paragraphe 2 : Fonctionnement du multiplicateur en économie ouverte

Toute nation est une économie ouverte⁷⁵, échangeant avec les autres des biens et des services, exportant les marchandises qui sont produites au moindre coût sur son territoire et important les produits pour ,lesquels les autres ont un avantage comparatif .

Une économie ouverte est celle qui est engagée dans le commerce extérieur, exportant des biens vers les autres pays et important des biens produits à l'étranger.

Le cycle économique international exerce une profonde influence sur chaque nation du globe ; ainsi les mesures de politique monétaire prises à Washington peuvent être à l'origine des dépressions, de pauvreté et de révolutions en Amérique du Sud ; les troubles politiques au Proches Orient peuvent déclencher une spirale des prix pétroliers qui se traduit par des expansions ou des récessions dans le monde entier.

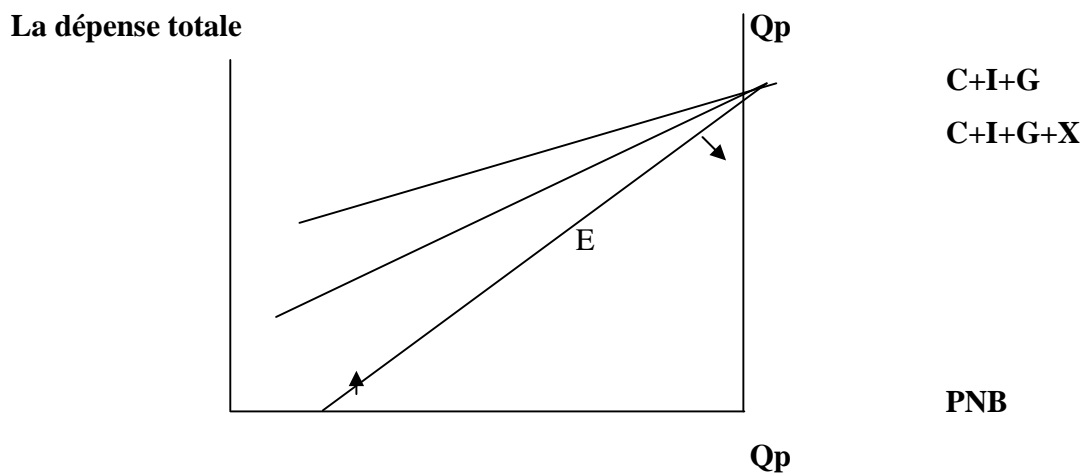
Donc, faire abstraction du commerce international revient à manquer la moitié du jeu de la balle économique.

⁷⁵ IDEM P684-690.

A-le commerce international dans le modèle du multiplicateur :

Ce graphe nous montre comment les exportations nettes sont intégrées dans la détermination de l'équilibre.

Graphe 10 : Intégration des exportations nettes dans la détermination de l'équilibre



Analyse du graphe :

La droite noir représente la demande domestique ($C+I+G$), les achats des consommateurs, des entreprises et des Etats. A cela, on ajoute la dépense étrangère nette ; les exportations nettes plus la demande domestique donnent la droite de la dépense totale ($C+I+G+X$).

L'équilibre est alors obtenu au point E ou le PNB totale est égal à la dépenses totale de biens et services produits à l'intérieur du pays.

Dans ce graphe, on remarque que la pente de droite de dépense totale est inférieure à celle de la demande domestique pour tenir compte des fuites quand on passe de la dépense aux importations, cela s'explique par la propension marginale à importer.

B- la propension marginale à importer et la droite de dépense :

La différence entre exportations et importations de biens et services c'est les exportations nettes. Quand on prend en compte le commerce extérieur, la demande domestique peut différer de la production nationale ; la demande domestique comprend alors la consommation, l'investissement et les achats de l'Etat (C+I+G). Pour obtenir le PNB, les exportations (e) doivent être ajoutées et les importations (m) doivent être retranchées, de telle façon que :

$$\text{PNB} = \text{C+I+G+X} \quad / \text{Sachant que } X = e - m = \text{les exportations nettes.}$$

Les importations sont déterminées par le revenu et la production domestique ainsi que par les prix des biens domestiques par rapport à ceux des biens étrangers ; les exportations par contre sont l'image inversée, déterminée par le revenu et la production étrangers ainsi que par les prix relatifs.

On appelle alors la propension marginale à importer (PMm) l'accroissement en unité monétaire des importations pour chaque unité monétaire d'accroissement du PNB.

Le commerce extérieur exerce un effet sur le PNB semblable à celui de l'investissement ou des dépenses publiques ; ainsi, quand les exportations nettes augmentent, il y a un accroissement de la demande globale de production domestique. Alors, les exportations nettes exercent un effet multiplicateur sur la production sauf que le multiplicateur de la dépense dans une économie ouverte est plus faible que dans une économie fermée du fait des fuites de la dépense vers les importations.

$$\text{Le multiplicateur d'économie ouverte} = \frac{1}{\text{PMS} + \text{PMm}}$$

/ PMS = propension marginale à épargner

/ PMm = propension marginale à importer

A titre d'exemple, quand le PNB et les revenus totaux augmentent de 300 unités monétaires, alors la dépense de consommation augmente de la variation du revenu multiplié par la PMC (supposons qu'elle soit de 2/3), c'est-à-dire de 200 unités monétaires. Au même moment, la dépense d'importations, c'est-à-dire de biens étrangers, augmente aussi de 30 unités monétaires (PMm est de 1/10).

Cela signifie en réalité que la dépense de biens domestiques ne s'accroît donc que de 170 unités monétaires (200-30= 170) et la pente de la droite totale tombe de 0.667 dans l'économie fermée à 0.567 dans l'économie ouverte.*

* Cette analyse n'a pris en compte que les fuites du revenu à travers l'épargne et l'importation et a négligé les fuites du revenu à travers l'épargne des sociétés quand les entreprises obtiennent des profits plus élevés mais ne versent

Conclusion du troisième chapitre

Le modèle fondamental du multiplicateur keynésien est une représentation simplifiée de la manière dont la demande globale détermine la production et dans la même logique l'emploi.

Ce modèle se base sur l'idée d'une relance économique par la demande et dont le fonctionnement peut changer selon que l'économie soit fermée ou ouverte entraînant alors des complications dans le processus du multiplicateur keynésien.

pas ces profits à des individus, aussi les impôts car certains impôts tels les impôts sur le revenu ou sur les ventes augmentent avec de plus hauts niveaux de revenu et de production.

Conclusion de la première partie

A travers l'évolution de la théorie économique en général, et l'évolution de l'équilibre budgétaire en particulier, la majorité des économistes s'accorde à dire que la politique budgétaire jouit d'importants moyens, lui permettant d'influer sur l'activité économique. Cela dit, d'autres économistes issus d'autres branches de pensée économique, divergent sur la capacité de la politique budgétaire à réaliser une relance de l'activité économique notamment par le biais des dépenses publiques.

L'utilisation du budget de l'Etat comme instrument de régulation économique trouve son origine dans la théorie keynésienne en 1936. La justification économique d'une politique conjoncturelle fondée sur le budget est indiscutablement liée au triomphe de la doctrine keynésienne au lendemain de la grande dépression. L'idée qu'une politique globale macroéconomique peut résorber les déséquilibres de longue durée du marché du travail, à travers l'utilisation de la dépense publique, est mise en pratique aux Etats-Unis avec le New Deal, puis dans les pays occidentaux au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Le sentiment que l'Etat peut définitivement corriger les tendances à la récession par l'injection de masses financières dans le circuit économique ne sera véritablement contestée que dans les années soixante dix. Mais la tradition et puis la pratique des économistes ont toujours fait du multiplicateur keynésien la clé des déséquilibres macroéconomiques.

« La « myopie » du marché – à travers l'illusion monétaire, la rigidité des salaires à la baisse du fait des syndicats et enfin et surtout l'insuffisance de la demande privée autorisent la relance de l'investissement public et de la dépense publique pour créer des emplois. C'est à l'Etat de susciter un accroissement de la demande, soit en favorisant la consommation des ménages, soit en substituant simplement la dépense publique à la dépense privée »⁷⁶.

⁷⁶ Bernard MARIS et Alain COURET : Les politiques économiques conjoncturelles. PUF. Sélection que sais-je. Paris. 1991. P 17/18.

Les différentes expériences ont montré de par le monde, la nécessité de l'intervention de l'Etat dans la vie économique et dont l'expérience algérienne objet de notre étude.

Tout pays et notamment ceux en développement tel que l'Algérie a connu des transformations structurelles, aussi utiles qu'elles ont été, ont donné lieu à une nécessité incontournable de concevoir et d'élaborer des politiques de relance pour l'économie afin de remédier aux retards accumulés dans les secteurs économiques et sociaux.

En Algérie, à partir de l'année 2000, on assiste alors, à une évolution de l'environnement budgétaire de la stabilité macro financière à la relance économique.

Qu'en est il donc de cette évolution, par rapport à sa forme et à son impact sur l'économie ?

Deuxième partie

*Évolution de l'environnement budgétaire selon le processus
de stabilisation et de relance de la croissance économique
en Algérie de 2000 à 2006.*

Introduction de la deuxième partie

Le contre choc pétrolier survenu en 1986, a plongé l'Algérie dans des difficultés financières qui ont démontré la fragilité et le dysfonctionnement d'une économie quasiment rentière ; le pays vivait alors une situation économique et sociale des plus désastreuse.

Alors compte tenu de l'état des indicateurs sociaux et économiques à savoir : les taux élevé du chômage, de l'inflation et de la pauvreté, ainsi des déficits du budget de l'Etat et de la balance des paiements, la mise en œuvre des réformes économiques devient nécessaire, urgente, voire même inévitable.

C'est dans cette logique des réformes, qu'un programme d'ajustement structurel (PAS) a été mis en œuvre dès 1993 à l'aide des institutions monétaires internationales en vue de l'assainissement de l'économie nationale, du rétablissement des équilibres monétaires et du dessèchement des liquidités à travers une politique monétaire et une politique budgétaire pour le redéploiement fiscal et le resserrement des dépenses par la suppression du soutien aux prix et des subventions aux entreprises et dont les conséquences, au delà du redressement et du redéploiement , se sont aggravées et accentuées sur le plan social notamment, la pauvreté à cause de la stagnation économique.

A partir de l'année 2000, la prise en charge des effets du PAS, au moment ou l'Algérie connaît une embellie financière, devient nécessaire et voire même primordiale, c'est ainsi qu'une politique de relance économique se met en marche et voit enfin le jour avec la conception et l'élaboration d'un programme de soutien à la relance économique (PSRE/ 2001-2004) , suivi d'un deuxième programme pour la consolidation de la croissance économique appelé le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC/ 2005-2009).

Cette politique de relance est conçue selon une logique de relance provenant des sources théoriques keynésiennes par la demande.

La mise en œuvre des plans de relance, a donné lieu à la mobilisation de fonds publics et masses budgétaires très importants à savoir 525 milliards de DA pour le premier plan et 4200 milliards de DA pour le deuxième plan, ainsi devient il urgent, indispensable voire n'est il pas opportun d'évaluer la pertinence des choix économiques et sociaux contenus dans ces programmes, et de connaître/ de mesurer le degré de l'efficacité de la dépense publique engagée dans ce processus ; et par conséquent tenter la question :

Jusqu'où la dépense publique peut elle assumer la charge de la relance économique dans une situation d'offre rigide.

Pour apporter des éléments de réponse à notre question , nous avons choisi tout d'abord de présenter un bref aperçu historique sur les réformes économiques en Algérie depuis l'indépendance et ses implications (chapitre 1), en second lieu nous tenterons de suivre l'évolution de l'environnement budgétaire de la stabilité macro financière au processus de relance économique (chapitre 2), enfin nous terminerons cette présentation, par l'étude de l'impact de l'expansion budgétaire sur les indicateurs économiques en Algérie durant 2000/2006 (chapitre3).

Premier chapitre :

Aperçu historique des réformes économiques en Algérie depuis l'indépendance (1962/1998)

Depuis l'indépendance, l'Algérie a lancé de grands projets économiques qui ont permis la mise en place d'une assise industrielle dense. Ceci lui a permis de tirer profit de la rente pétrolière dont une bonne partie a été réinvestie dans les projets de développement économique. C'était donc une économie planifiée et centralisée axée sur la rente pétrolière comme source de financement de l'investissement public entre 1962 et 1971. (Section 1).

Durant les années quatre vingt, l'économie algérienne a connu des difficultés, le contre choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie qui est restée quasiment rentière. C'est la période qui a connu les plans anti-pénurie et de stabilisation pour une économie en pleine crise. (Section 2).

Aux début des années quatre vingt dix, l'Algérie se rapproche des institutions internationales de Bretton woods en vue de conclure un premier accord d'ajustement structurel, accord en vertu duquel, l'Algérie engage des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché dont les résultats dépendent des mutations actuelles et futures de l'économie mondiale dans le contexte du libre échange et de la mondialisation. (Section 3).

Section 1 : Une économie planifiée et centralisée axée sur la rente pétrolière comme source de financement de l'investissement public (1962/1971)

La période 1962-1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprise publiques ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisée. De ce fait, une série de mesures ont été entreprises (paragraphe1) dans le but de permettre à l'économie algérienne une extension au delà du secteur des hydrocarbures qui représentait jusque là, le secteur générateur des ressources financières pour l'Algérie (paragraphe2).

Paragraphe 1 : Eléments de la stratégie de développement adoptée

En effet, l'Etat algérien a opté pour la création d'un secteur public en nationalisant le secteur minier pour l'accumulation du capital et bancaire pour prendre en charge le financement du développement (1966), la nationalisation du secteur de distribution des produits pétroliers (1967), le lancement du pré plan triennal (1967-1969) en vue de la mise en place des moyens matériels tels l'organisation institutionnelle pour la réalisation des futurs plans, et la nationalisation du secteur amont des hydrocarbures (1971).

Ainsi, l'Etat algérien a mené une politique de développement ayant pour objectifs : la consolidation de l'indépendance nationale, l'instauration d'une société affranchie de l'exploitation de l'homme par l'homme, la promotion de l'homme et son libre épanouissement.

D'abord, l'Etat visait à travers cette stratégie à mettre en place une structure industrielle ensuite le parachèvement des institutions publiques. Ainsi, l'économie algérienne s'est caractérisée par une évolution importante du secteur public dans la production intérieure brut (PIB) qui passe, selon, le ministère des finances, de 34.07 % en 1969 à 65, 52 % en 1978, l'investissement s'est multiplié par quinze (15) durant la même période, atteignant parfois 50% du PIB.

Cet état est dû au fait qu'en 1962 l'Algérie était principalement un pays agricole ou l'industrie était peu développée et dès 1967, avec le pré plan triennal, un modèle de croissance socialiste a été mis en œuvre, il se caractérise par un développement autocentré, privilégiant les politiques de substitutions à l'importation et la mise en valeur des hydrocarbures afin de disposer des ressources financières pour financer les grands projets de l'investissement.

Les entreprises algériennes étaient chargées de réaliser les infrastructures dont elles avaient besoin pour leur développement et aider aussi les collectivités locales qui, à cette époque, disposaient de peu de moyens humains et matériels. En effet, le rôle de l'entreprise algérienne ne se limitait pas à une activité économique bien précise, créatrice de richesse. Une centaine d'entreprises publiques régionales et locales sont mises en place dans le cadre de la planification globale coordonnée par un secrétariat d'état au plan. Chaque entreprise publique avait son propre plan annuel, les ministères de tutelle concernés approuvaient ces plans, contrôlaient les importations, la fixation des prix de vente et les programmes d'investissement sur des périodes pluriannuelles étaient étudiés, approuvés et mis en œuvre.

Le trésor public finançait directement 100 % ces investissements sous forme de prêts à moyen et long terme en garantissant tous les crédits extérieurs mobilisés pour l'investissement.

Ceci a permis à l'Etat un meilleur contrôle sur les investissements, une plus grande mobilisation des ressources financières et leur canalisation vers les secteurs socialement les plus rentables. Les entreprises bénéficiaires de ce mode de financement devaient, en contrepartie, participer au budget de l'état et convertir les dotations aux amortissements en bons d'équipement (bons de trésor). néanmoins, cette contribution ne les dispensait pas du remboursement de dette de l'investissement.

Ces deux mesures ont été vite abrogées, étant donné que la majeure partie des entreprises publiques devait faire face à de nombreux problèmes financiers et étaient incapables de dégager

des cash-flows positifs nécessaires au remboursement de la dette, encore moins de participer au budget de l'état et acheter des bons du trésor.

Donc pour la réalisation des infrastructures pour le développement, les entreprises publiques acquièrent des contrats de réalisation, mais avant sa finalisation, un projet est soumis à trois niveaux de décision :

- L'approbation du ministère de la tutelle sur la base d'une étude technico-économique présentée par l'entreprise ;
- La décision d'individualisation du ministère de la planification sur la base d'une demande établit par l'entreprise et le ministère de la tutelle ;
- La décision de financement du ministère des finances sur la base du financement proposé par l'entreprise et discuté au niveau du conseil de direction de la banque algérienne de développement (B.A.D).

Cette institution financière fait partie du système bancaire algérien de l'époque ,qui est composé également de la banque centrale ,du trésor et des banques commerciales .Les entreprises publiques avaient la particularité de bâtir le financement de la totalité de leurs infrastructures de production de biens et de services sur l'endettement interne et externe ,comme elles avaient la particularité de ne pouvoir accepter le partenariat étranger dans leur capital ou dans le montage de nouveaux projets industriels ou autres (position de l'Algérie contre les investissements directs étrangers) .

Les programmes de réalisation et de travaux étaient tellement nombreux et complexes et les potentialités locales totalement mobilisées, une exception : la création d'entreprises mixtes de

travaux avec des partenaires étrangers. De plus, chaque entreprise publique ne pouvait traiter qu'avec une seule des cinq banques d'Etat, qui leur fournissent de façon systématique des fonds de roulement sous forme de découvert bancaire à un taux très bas fixé par le gouvernement donc la nécessaire domiciliation de l'entreprise publique auprès d'une banque.

En résumé, ces mesures prises à l'époque, ont permis à l'Etat d'apporter des résultats quelque peu mitigés notamment pour les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Paragraphe 2 : Les résultats de la stratégie adoptée

Nous n'allons aborder dans ce paragraphe que le secteur de l'industrie et de l'agriculture ; tout en précisant que la stratégie adoptée dès 1966, privilégiait le secteur industriel, à l'intérieur duquel deux axes étaient mis en avant à savoir le secteur des hydrocarbures pour assurer le financement et le secteur de l'industrie lourde.

2/1-Industrie :

Cette stratégie a été relativement fructueuse compte tenu du contexte de l'époque, puisqu'elle a permis selon la banque d'Algérie, un ratio (taux d'investissement) : investissement /P.I.B d'environ 45% durant la période 1968-1980, un taux nettement supérieur à celui des pays à revenu moyen qui se situe à 26 %. Selon la même source, durant la même période, le taux de croissance annuel moyen était de 6 %. Les fruits de cette stratégie n'ont pas emporté de consensus car l'efficacité marginale du capital était très faible : pour 1DA de production, il fallait investir 8.75 DA.

Le taux de développement de l'infrastructure économique et sociale a connu le même type de croissance et c'est ainsi, par exemple, que selon la société Sonelgaz, l'électrification des foyers est passée de 20 % à l'indépendance à plus de 96% en l'an 2000 et ce malgré un triplement de la population, et que plus de 1.5 millions de foyers sont raccordés par canalisation au gaz naturel.

Le secteur des entreprises publiques était hautement capitalistique, dépendait de l'importation d'intrants, étaient relativement peu créatrices de l'emploi, jouissaient d'une protection totale de leur marché intérieur et n'étaient, pas tenues d'exporter pour satisfaire une certaine partie de leurs besoins en monnaie étrangère.

Pour le secteur privé et jusqu'en 1973, sa part dans la production était supérieure à celle des entreprises publiques. C'est la période au cours de laquelle, les entreprises privées ont pu tirer profit des effets de la valorisation des recettes des hydrocarbures en répondant à une demande induite, par les investissements intensifs effectués dans le secteur public et la distribution des salaires qui s'en est suivie. Il faudrait peut être préciser que la mise en œuvre de cette stratégie qui donne lieu à des investissements, emploi et des salaires, a été à l'origine de la formation d'une demande intérieure à laquelle seule le secteur privé pouvait répondre.

2/2- Agriculture :

Pour l'agriculture, dès l'indépendance et en fustigeant le système spoliateur de la colonisation, il a été mis en place le système des comités d'autogestion dans le cadre de l'autogestion des exploitations auparavant propriétés des colons .L'expérience tourne court, avant la mise en place de << la révolution agraire>> ou les propriétaires terriens algériens ont été expropriés de leurs terres et plantation fruitières au profit du fonds national de la révolution agraire (F.N.R.A).

Mais l'indépendance alimentaire, un des grands objectifs de la révolution agraire, s'est avérée être une chimère. En effet, les produits agricoles et le lait concentré faisaient cruellement défaut. L'Algérie ne produisait pas la moitié de ces besoins en produits agricoles et utilisait une bonne partie de ces recettes d'hydrocarbures au moment du premier choc pétrolier de (1973) pour sa facture alimentaire qui ne faisait qu'augmenter année par année.

La précarité de l'agriculture, de l'industrie légère et l'agroalimentaire a engendré l'augmentation des importations de biens de consommations. Pour y remédier, l'Etat a opté pour le financement extérieur parce qu'il y avait une offre de fonds sur le marché financier international à bon marché, en profitant d'une situation favorable des marchés financiers et pétroliers pour financer les importations par les exportations d'hydrocarbures et par l'endettement extérieur.

La forte ambition du développement grâce au sentiment d'aisance financière et la situation favorable des marchés financiers internationaux ont, par ailleurs, conduit les pouvoirs publics à envisager la réalisation de plusieurs projets. Les coûts des investissements et l'incapacité des entreprises à dégager des cash flows positifs ont conduit à l'installation du système d'économie d'endettement.

En résumé, la planification n'étant pas maîtrisée, on a assisté à une inadéquation entre le développement des secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de l'hydraulique, des travaux publics, de distribution des produits pétroliers et du bâtiment ainsi qu'entre les différentes régions du pays, aussi une situation de déficits du secteur productifs, incapacité du système productif à prendre la relève des hydrocarbures et l'endettement. Tout cela a préparé le pays à sombrer dans la crise des années quatre vingt.

Section 2 : Crise de l'économie algérienne (les années quatre vingt)

Les années quatre vingt, ont marqué un tournant décisif dans l'histoire de l'économie algérienne. En effet, au plan extérieur les difficultés financières se sont accumulées à partir de 1985. Le retournement du marché pétrolier a eu lieu en 1985 et le prix du baril a chuté de 50% en l'espace de quelques semaines, en raison, disait-on à l'époque, de la décision saoudienne d'inonder le marché et d'empêcher le Venezuela de prendre une part dominante sur le marché américain si proche. A ce contrechoc pétrolier va s'ajouter un choc monétaire: les accords du Plaza, intervenus entre Américains, Japonais et Européens, ont programmé la baisse du dollar qui perd en quelques semaines plus du tiers de sa valeur. Le dollar vaut dix francs français en 1985 ; il n'en vaudra plus que cinq trois années plus tard. Simultanément, la baisse du dollar produit une hausse de l'encours de la dette extérieure par simple effet de valorisation des dettes contractées dans les autres monnaies que le dollar. La dette et son service s'accroissent sans endettement supplémentaire notable.

Le cumul de « l'effet pétrole » et de « l'effet dollar » représente entre le premier trimestre 1985 et le creux conjoncturel de la mi-1991, une baisse des recettes en devises de près de 80%. L'Algérie est touchée au cœur. Quelles sont donc les conséquences de cette crise sur l'économie algérienne notamment au sein des entreprises publiques d'une part (paragraphe 1), et d'autre part concernant l'endettement du pays et son lien avec les institutions internationales de Bretton Woods (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Crise au sein des entreprises publiques

Au début des années 80, la centaine de sociétés nationales a été restructurée en plus de cinq cents entreprises publiques, et le mode d'intégration verticale de chaque société nationale était cassé, voir transformé en concentration horizontale ou plutôt séparation des fonctions de l'amont et de

l'aval. Ainsi, la société Naftal est née de cette restructuration de Sonatrach en 1982 puis par la séparation du raffinage et de la distribution en 1987.

Au cours de cette période, la dynamique de l'investissement productif s'était ralentie et les ressources de l'Etat étaient en grande partie détournées vers la consommation. Les prix à la production étaient fixés par la loi et un très grand nombre de biens et de services continuent d'être subventionnés par le trésor public.

De plus, l'établissement du monopole sur le commerce extérieur, son exercice attribué à de grandes entreprises commerciales ainsi que l'expansion monétaire ont entraîné une forte demande impossible à satisfaire et ses corollaires, la pénurie et le développement d'abord de l'informel.

Cette rigidité de la planification centrale et la politique laxiste en terme d'aides et de subvention à la consommation sont apparues pleinement au centre du choc pétrolier de 1986 :

Une baisse de 50 % des recettes budgétaires provenant des hydrocarbures, croyant à une conjoncture limitée dans le temps, l'Etat a poursuivi sa politique économique laxiste en augmentant le déficit budgétaire et en encourageant massivement à l'endettement extérieur à court terme pour financer les inputs de l'industrie et de grands chantiers d'infrastructure.

L'endettement du pays s'est aggravé en valeur et pour une structure très défavorable avec la prédominance des dettes à court termes. Pour l'agriculture, et sous les impulsions des propriétaires fonciers expropriés dans le cadre de la révolution agraire, on a assisté à la fin de cette expérience agraire qui avait pourtant, sur le plan social, beaucoup d'aspects positifs comme la construction de villages agricoles et la fixation de la population rurale comme solution à l'exode rurale.

En 1982, quatre années avant le contre choc pétrolier, la révolution agraire est abandonnée comme philosophie de relance de l'agriculture et on revient au système des domaines autogérés avec les D A S (domaine agricole socialiste).

Commencée en 1983/1984, la crise économique en Algérie a été aggravée dès 1986, par les chutes des prix du pétrole et du dollar qui ont réduit les revenus des exportations, fondés à 95% sur les hydrocarbures.

En 1986, la dette extérieure était de 17 milliards de dollars. Le stock de la dette est passé de 17 à 25,8 milliards de dollars entre 1985 et 1987. Le service de la dette absorbait 35 % des recettes d'exportation en 1985, 54,3% en 1986 et 78,2% en 1988. De 1986 à 1993, les réserves de change ont toujours été inférieures à deux milliards de dollars. Malgré cela, le niveau des importations va baisser de 9 milliards de dollars en 1985 à 6,4 milliards de dollars en 1987, freinant brutalement l'appareil de production : la production industrielle diminue, la construction et les travaux publics sont frappés de plein fouet. La pénurie et l'économie parallèle se développent. L'économie entre en crise.

En 1987, au plus fort des manifestations des agriculteurs expropriés qui demandaient leurs terres, le ministère de l'agriculture de l'époque a mis en place les exploitations agricoles collectives (E.A.C) , un autre projet collectiviste voué à l'échec .C'est en fait le troisième grand choc de l'agriculture algérienne .

Dés lors, le secteur souffre de problèmes fonciers plus qu'auparavant .Si les propriétaires terriens expropriés dans le cadre de la révolution agraire ont repris leurs terres et leurs plantations fruitières, d'autres intervenants sont intervenus dans le secteur en créant un vaste marché de foncier agricole que l'Etat ne contrôle pas. Les problèmes depuis 1990, ont cependant commencé à s'estomper, mais relativement.

Jusque là, conforté par ses entrées en devises, le pays dépensait (en empruntant) pour importer principalement 80% de sa consommation alimentaire. L'Algérie avait accès sans problèmes jusqu'à 1988, au marché international des capitaux.

Les recettes pétrolières ont commencé à chuter, la croissance annuelle chute, les réserves de change diminuent et la paupérisation s'aggrave.

Paragraphe 2 : Crise d'endettement, intervention des institutions de Bretton Woods et début de la libéralisation

En 1988, les premiers contacts de l'Algérie avec la banque mondiale (B.I.R.D) ont été entrepris. L'Algérie avait préféré alors négocier avec la banque mondiale un financement destiné à l'ajustement structurel devant toucher l'ensemble des secteurs économiques. A ce moment, et selon la banque d'Algérie, les recettes des exportations avaient encore chuté en 1988 de 12 % par rapport à 1987 après avoir déjà reculé de 35% entre 1985 et 1986 passant de 13.08 millions US\$ à 8.06 millions US\$. Les importations qui étaient pour une grande partie incompressibles ont été ramenés de 8,8 millions US \$. En 1985 à hauteur de 7,88 millions US\$ en 1986, ce qui va favoriser un marché bien en l'absence de modification des systèmes des prix.

Au moment où les exportations et les importations ont baissé, le montant de la dette arrivée à échéance passée de 4,93 millions US \$ en 1985 à 4,95 millions US \$ en 1986, portant ainsi le ratio :service de la dette /exportation de 35% à 54,3%, contre 27,6 % en 1979 ; 29,63 % en 1982 et environ 33 à 35 % entre 1982 et 1984. Vers la fin de l'année 1988, ce ratio a progressé de façon dramatique à 78,2% des recettes des exportations. Dans une telle situation, il n'était pas surprenant d'arriver à un niveau de déficit de la balance des comptes courants de plus de 2,09 millions US \$ soit l'équivalent de 30% des importations.

Les prévisions pour l'année 1989 ne prêtaient pas non plus à l'optimisme .L'instabilité du marché pétrolier mondial duquel dépendait fortement l'économie nationale était telle qu'il était difficile de voir clairement l'avenir .C'est ainsi que le gouvernement a été contraint de relancer les discussions avec les institutions de Bretton woods .

La possibilité d'élargir les négociations au F.M.I sans aller toutefois jusqu'à solliciter un programme de stabilisation tel que connu et conçu par cette institution, n'étant pas écartée, ce qui a été fait par la suite puisqu'un premier accord stand by a été signé entre l'Algérie et le F.M.I le 31 mai 1989.Cet accord a été accompagné d'une facilité de financement compensatoire (F.F.C) pour un montant de 560 millions US \$.Un second accord similaire a été signé en juin 1991 pour un financement de 400 millions US \$.La consommation de ce crédit n'était pas totale, car la quatrième tranche a été bloquée par le créancier en raison du non respect par l'Algérie , de certaines clauses en relation avec le critère de performance, il s'agit du déficit budgétaire voté en décembre 1992 pour l'année 1993 .Un troisième accord stand by a été signé en mai 1993 .

Le gouvernement algérien avait bénéficié conformément aux dispositions de cet accord, d'un financement compensatoire de l'ordre de un milliard de dollars. L'engagement de négociation avec le F.M.I (le fond monétaire international) dans le but de soutenir le programme de relance économique a amené l'Etat à accepter en 1989 une libéralisation partielle du commerce extérieur. Un mécanisme plus souple d'allocation de devises aux entreprises est venu ainsi remplacer le système de contrôle centralisé des importations.

Désormais ,seules les importations financées sur crédits de plus de 90 jours étaient soumises à l'autorisation de la banque centrale .Pour les importations d'un montant d'au moins de 2 millions US \$, la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit et modifié en août de la même année par une loi de finances qui prévoyait , entre autre l'ouverture du marché algérien à l'installation de concessionnaires et de grossistes qui vont contribuer par la suite et d'une façon très significative au démantèlement progressif des monopoles d'importations.

Ces concessionnaires qui jouissent de droits exclusifs de distribution des produits de fournisseurs étrangers devaient néanmoins obtenir, au préalable, du conseil de la monnaie et du crédit l'autorisation nécessaire à l'importation ou l'acceptation des investissements étrangers. Les importateurs agréés sont autorisés également à importer certains biens sans restriction aucune, à condition qu'ils soient financés sur leurs propres ressources en devises. De plus, les importations inférieures à 10 000 \$ ne sont nullement réglementées. La réforme du régime du commerce extérieur a permis surtout de ramener l'obligation de rétrocession des devises provenant des exportations à 50 % pour les produits agricoles, à 20 % pour les rentrées au titre du tourisme et du vin, et à 10 % pour le transport, les assurances et les services financiers.

L'élargissement des mesures de démonopolisation de bien : soit pour son propre usage de commerce afin que l'Algérie puisse avoir facilement accès à l'importation de biens , soit pour son propre usage ou en vue de les revendre à titre de grossiste, à l'exception des produits dont l'importation est interdite par la loi. L'accès des importateurs aux devises aux taux de change officie était totalement libre.

Cette flexibilité dans le financement des importations a été quelque peu modérée en 1992, suite à la détérioration de la situation des équilibres financiers de l'économie nationale. La liste des biens interdits à l'importation a été élargie à de nouveaux produits et les banques commerciales n'étaient, pas obligées de faire approuver par la banque centrale leurs avoirs en devises provenant d'emprunts à l'étranger ou l'exportation des hydrocarbures.

Pendant les trois années (1990-91-92), les effets de la crise sont atténués grâce à l'augmentation momentanée des cours de brut suite à l'éclatement, en janvier 1990, de la guerre du golfe. Selon la banque d'Algérie, le montant des exportations algériennes en hydrocarbures était de 12 ,384 milliards US\$ en 1990 contre 11.975 milliards US \$ en 1991, et 10.848 milliards US \$ en 1992, il a fallu que ce montant descende à 9.59 milliards US \$ en 1993, pour que la crise maintes fois ignorée, repoussée plusieurs fois, resurgisse d'un seul coup.

A la même année, l'Algérie avait remboursé, dans le cadre du service de la dette, quelques 9.05 milliards de \$US, soit un ratio service de la dette/ exportation de près de 83% et les réserves de change sont descendues à un niveau catastrophique ne pouvant couvrir qu'un mois et demi d'importation.

En 1993, en dépit de l'accord avec le FMI de mai 1989, qui a permis le traitement d'une partie de la dette privée, le service de la dette extérieure représente plus de 82,2% des exportations de biens et services. La situation est intenable et nécessite un rééchelonnement. Aussi, pouvons-nous déduire que les réformes 1989-1993 n'ont presque rien changé à la situation. A commencer par la restructuration des entreprises publiques qui a été commencée au début des années 80 sans aboutir en fin à refondre de véritables secteurs économiques capables d'être producteurs de richesses au lieu d'être consommateurs. Bien au contraire la restructuration des entreprises publiques avait aggravé la situation de leur trésorerie dans la mesure où leur autonomie n'avait pas été précédée de l'assainissement de leurs déficits accumulés pendant plusieurs années d'économie dirigée et de prix administrés.

Le gouvernement n'avait pas prévu également un système de compensation des pertes induites par une série de dévaluations du dinar qui a dopé les coûts des consommations intermédiaires importés pour la plupart et le volume de leurs dettes. Certaines entreprises se sont trouvées parfois avec une masse salariale dépassant leurs chiffres d'affaire. D'autres n'arrivaient pas à payer leurs travailleurs que sur découvert bancaire.

Pour conclure, les années quatre vingt, ont été marquées d'une part par une crise au sein des entreprises publiques provoquant une crise d'endettement d'autre part. Cette situation a poussé l'Algérie, au début des années quatre vingt dix à recourir aux institutions internationales afin de trouver une issue à la crise économique que vivait le pays.

Section 3 : Programme d'ajustement structurel et passage à l'économie de marché (Les années quatre vingt dix)

La crise d'endettement et la crise au sein des entreprises publiques, a eu le mérite de mettre en évidence de façon définitive le dysfonctionnement de l'économie planifiée telle que conçue et mise en application des réformes structurelles de façon décisive contrairement aux hésitations constatées de 1989 à 1993. Ainsi, un programme d'ajustement structurel a été conclu entre les autorités algériennes et les institutions internationales de Bretton Woods (paragraphe 2) et cela après une période de crise économique majeure au quelle le pays a eu du mal a y faire face jusqu'à 1994 (paragraphe1).

Paragraphe 1 : Présentation de la situation socioéconomique à la veille de la mise en œuvre du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) à partir de 1994

La chute brutale des cours du pétrole survenue en 1986 a eu un effet désastreux sur les conditions économiques et sociales. Cette situation a persisté pendant près d'une décennie.

Au lieu de procéder à un ajustement progressif à la faveur de l'érosion spectaculaire des recettes d'exportation, les autorités ont maintenu des politiques d'expansion en matière budgétaire et monétaire, engendrant une forte inflation, un endettement extérieur important et une intensification des restrictions sur les importations.

Au début des années 90, l'investissement public a été considérablement réduit à un peu plus de 6,2% en 1991. Toutefois, cela n'a pas empêché une nouvelle envolée des déficits budgétaires, qui ont atteint le niveau record de (-8.3)% du PIB en 1993. Entre 1986 et 1994, l'Algérie affichait un taux de croissance annuel moyen à peine supérieur à zéro (0.2%). Ceci s'est traduit par des taux par habitant négatifs et par une nette aggravation de la pauvreté.

En 1994, à la veille de la mise en œuvre des programmes d'ajustement, la situation économique⁷⁷ nationale était largement détériorée :

❖ **Au plan de la croissance économique**, le taux de croissance moyen annuel de 1990 à 1994 était de +1.6% à la faveur du redressement des cours du brut.

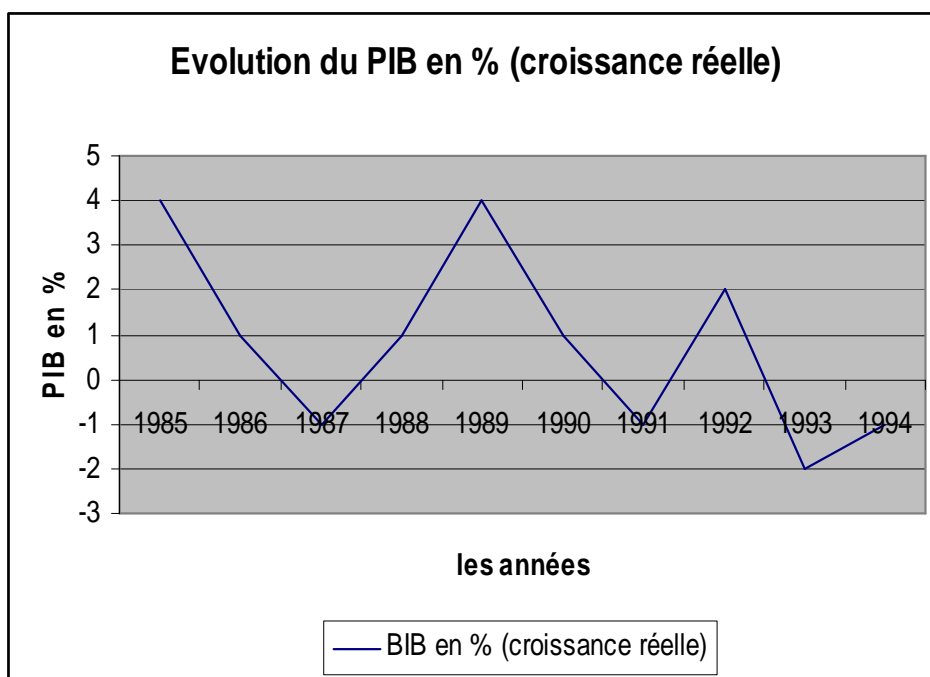
Tableau n°1 : Evolution du revenu par habitant (1985/1994)

Les années	PIB en % (croissance réelle)	Valeurs nominales en 10 ⁹ DA
1985	+3.8	291.6
1986	+0.4	296.6
1987	-0.7	312.7
1988	-1.0	347.7
1989	+4.4	422.0
1990	+1.1	554.4
1991	-1.2	862.1
1992	+1.8	1074.7
1993	-2.1	1189.7
1994	-0.9	1487.4

Source : Ministère des Finances.

⁷⁷ Abdelmadjid BOUZIDI : les années 90 de l'économie algérienne. ENAG éditions .1999.P24/27.

Graph 11 : Evolution du Produit Intérieur Brut en %



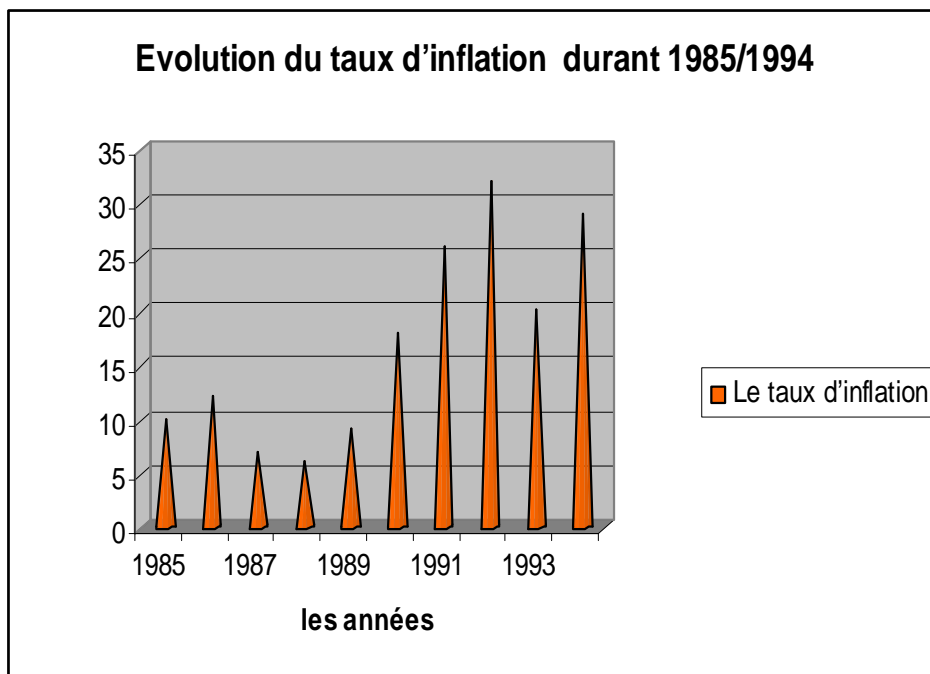
❖ Pour le taux d'inflation et le taux de chômage, Le taux de chômage était de 17% en 1987 et de 27% en 1994, la pauvreté avait atteint 23.9% de la population en 1988 soit 5 584 000 d'habitants et 11 957 000 entre 1994/1995.

Tableau n°2 : Evolution du taux d'inflation durant 1990/2000

Les années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Le taux d'inflation	10.5	12.3	7.5	5.9	9.3	17.9	25.9	31.7	20.5	29.0

Source : Ministère des Finances.

Graphe 12 : Evolution du taux d'inflation durant 1985/1994



La fin des années quatre vingt a été caractérisée par des problèmes d'équilibre financiers internes du pays dont un contexte interne inflationniste car l'offre globale n'arrivait pas à suivre la demande qui était alimentée par une politique monétaire expansionniste. Cela était le problème qui altérait la poursuite du programme de développement.

Trois indicateurs révélaient le potentiel inflationniste, à savoir ;

1) Importantes surliquidités dues à cause du déficit monétisé du Trésor soit 190 milliards de dinars en 1990 à coté duquel, le déficit financier des entreprises publiques couvert par les banques primaires grâce à un refinancement auprès de la Banque d'Algérie soit 126 milliards de dinars. Enfin, un système peu bancarisé, soit 5% en circulation, et ajoutons à cela l'évolution des rémunérations commandée plus par le coût de la vie en augmentation (revendications salariales) que par l'augmentation de la productivité.

2) Demande interne excédentaire due à une augmentation des revenus salariaux.

3) Offre interne rigide à cause de la faible productivité, de la sous utilisation des capacités installées et l'élasticité de la production par rapport aux importations.

❖ **La balance des paiements** était détériorée à cause du déficit de la balance commerciale provoqué d'une part par la baisse des exportations du à la chute des prix du pétrole et d'autre part par l'augmentation des importations du à la dépendance alimentaire et la hausse en volume. Ajoutons à cela la structure défavorable de la dette extérieure.

Tableau n°3 : Evolution de la dette publique et de la dette extérieure de 1985 à 1994

Les années	La dette publique en 10 ⁹ DA	Encours de la dette extérieure en 10 ⁹ \$	Dette extérieure /PIB (%)	Service de dette en 10 ⁹ \$
1985	/	17.3	29.8	5.0
1986	/	20.6	32.7	5.2
1987	/	24.7	38.4	5.5
1988	/	25.1	42.7	6.6
1989	218.9	26.0	46.9	7.2
1990	216.4	28.4	45.9	8.9
1991	210.9	27.9	61.4	9.5
1992	381.8	26.7	54.2	9.3
1993	556.1	25.7	50.5	9.1
1994	1027.1	29.5	69.6	4.5

Source : Ministère des Finances.

En somme, tous les indicateurs de l'économie algérienne démontraient des dérèglements macroéconomiques et macro financiers.

En 1994, après une série de tâtonnement, les grandes thérapies se mettent en place en 1994. Ces dernières restent axées sur l'assainissement et le rétablissement des équilibres macro financiers et la réunion des conditions nécessaires à la reprise du projet de développement économique et social. Les politiques économiques mises en œuvre à partir de 1994 sont des politiques conjoncturelles contra cycliques.

Paragraphe 2 : Le programme d'Ajustement Structurel (PAS) 1994/1998

En 1994, les autorités ont mis en place un programme d'ajustement structurel. Ce programme visait à corriger les déséquilibres budgétaires grâce à des mesures monétaires et fiscales, à la reprogrammation de la dette extérieure et l'instauration de réformes structurelles. Au nombre de ces réformes figuraient la libéralisation du commerce, une dévaluation en deux étapes du dinar algérien (70% au total) entre avril et septembre 1994 ; un régime de flottement contrôlé 1995 soutenu par un marché de change interbancaire et la restructuration des entreprises publiques.

Un accord de rééchelonnement de la dette a été signé avec le club de Paris et le club de Londres (B.I.R.D), accompagné d'un programme d'ajustement structurel (PAS) dont l'application par l'Algérie est strictement contrôlée par le F.M.I, la banque mondiale (B.I.R.D) et l'union européenne. Conformément aux dispositions de cet accord, le gouvernement algérien avait bénéficié d'une facilité de financement élargie (F.F.E) d'une valeur de 1.8 milliard de dollars. Cet accord qui s'étalait sur une période de 3 ans a permis, à travers l'accord signé en Mai 1994, de remédier aux déséquilibres de la balance des paiements fortement affectée par la chute des cours des hydrocarbures et du poids de la dette extérieure.

Le programme d'ajustement structurel (P.A.S) est articulé autour de quatre objectifs :

- Favoriser une forte croissance de manière à absorber l'accroissement de la population active et à réduire progressivement le chômage.
- Assurer une convergence rapide de l'inflation vers le taux en vigueur dans les pays industrialisés.
- Atténuer les retombées provisoires de l'ajustement structurel sur les couches les plus démunies de la population.
- Rétablir la viabilité de la position extérieure tout en constituant des réserves de change suffisantes.

Le P.A.S concerne la libéralisation du régime des changes, la libéralisation du commerce extérieur, la libéralisation des prix, la réforme des entreprises publiques et le développement du secteur privé, une politique financière orthodoxe et la réforme du système foncier, la modernisation et la réforme des finances publiques, un dispositif de protection sociale, le développement du marché du travail et en fin le secteur de l'agriculture par une limitation du soutien des prix des céréales, une réforme du foncier ainsi que la privatisation des terres et des activités agricoles.

Le P.A.S, détaillé, contient 76 actions bien définies et dont l'application programmée dans le temps a été strictement mise en œuvre entre avril 1994 et décembre 1997 par les autorités et les opérateurs économiques et sociaux algériens.

Le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar de plus de 75%, la libéralisation du commerce extérieur, la liberté des prix, la promulgation d'une loi sur la concurrence semblable à ce qui existe dans les économies libérales (janvier 1995), la promulgation d'une loi sur la privatisation (août 1995). Cela a lieu, sans omettre bien

entendu la réforme en 1995 du code du commerce et l'installation par la suite de la bourse d'Alger.

Ainsi selon les économistes⁷⁸, le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) est un programme de mutation systémique dont l'objectif est de stabiliser l'économie d'une part et de résorber, d'autre part, les surliquidités et l'excès de demande du côté de la demande globale et rendre l'offre moins rigide du côté de l'offre globale.

Etant donné que l'action sur l'offre globale exige du temps, du point de vue de l'optique microéconomique qui s'étale sur la restructuration des entreprises afin d'améliorer la performance productive et que la réduction de la demande globale est en priorité, l'approche macroéconomique nous offre des instruments de gestion de la demande dont la politique budgétaire et la politique monétaire.

La politique budgétaire était chargée de limiter les crédits de l'Etat à travers les dépenses publiques et d'améliorer les recettes budgétaires par un système fiscal plus performant et plus efficace, cela afin de limiter le déficit budgétaire et donc de stopper son financement monétaire, et enfin de procéder à la libéralisation des prix dont les prix du travail à travers un blocage des salaires réels, ensuite des prix de la monnaie par une dévaluation du dinars algérien ce qui a provoqué une augmentation des marchés et enfin les prix des biens et services qui ont entraîné une baisse de la consommation.. Quant à la politique monétaire, elle était chargée du contrôle quantitatif de la masse monétaire à travers le crédit, de l'amélioration de l'épargne par l'augmentation du taux d'intérêt et la dévaluation de la monnaie nationale disponible.

En conclusion, il est important de signaler qu'au bout de quatre années d'exécution du programme d'ajustement structurel, l'Algérie a réussi à rétablir les équilibres macro financiers. Cela dit beaucoup teste à faire pour redémarrer la locomotive économique et atténuer ainsi les effets négatifs de ce dernier sur le plan social.

⁷⁸ IDEM.

Conclusion du premier chapitre

L'Algérie a longtemps été un champ de réformes économiques et cela depuis son indépendance ; le contrechoc pétrolier de 1986, a démontré la fragilité de l'économie nationale, ce qui a conduit le pays à une situation économique et sociale désastreuse. Alors, des réformes structurelles parrainées et accompagnées par le FMI et la Banque Mondiale, ont été mises en application.

Bien que ces réformes aient permis le retour à la stabilisation des équilibres macro financiers, la situation sociale a connu un niveau de dégradation important.

Dès 1999, les ressources de l'Algérie se sont améliorées à l'occasion du raffermissement du marché des hydrocarbures, ce qui a permis au pays de réaliser des excédents financiers et de les utiliser dans le lancement d'un programme ambitieux en vue de rattraper les retards accumulés en matière de développement économique et sociale, ces actions s'inscrivent dans une politique de relance axée sur la dépense publique et l'impulsion de la demande.

C'est ainsi qu'on assiste alors à une évolution de l'environnement budgétaire de la stabilité macro financière à la relance économique par l'expansion budgétaire.

Deuxième chapitre :

Évolution de l'environnement budgétaire de la stabilité macro financière au processus de relance économique (2000/2006)

A l'issue de la fin de l'exécution du programme d'ajustement structurel, les résultats de ce dernier se font sentir sur le plan des équilibres macro financiers.

En effet, l'Algérie avait réussi à rétablir ces équilibres économiques et financiers mais au détriment d'une situation économique et sociale caractérisées par une panne des secteurs productifs, par les pertes d'emploi pour cause licenciement des travailleurs, par la fermeture de plusieurs entreprises publiques, ce qui a provoqué une baisse drastique des revenus et du pouvoir d'achat, une taux de chômage élevé et le développement du phénomène de pauvreté.

C'est ainsi que dès l'année 2000, les pouvoirs publics ont élaboré et conçu une politique économique adossée à l'expansion de la dépense publique et cela dans le but de relancer l'économie nationale et de remédier aux effets négatifs et néfastes des politiques antérieures sur le plan social.

Nous nous interrogeons donc, sur les fondements de la politique d'expansion budgétaire dans le cadre de la relance économique (les sources théoriques) ; aussi, se posons nous la question de savoir comment se traduit cette politique de relance concrètement sur le terrain et quelle forme prend t elle et enfin comment finance t on cet ambitieux programme ?

Pour répondre à nos questions, on parlera de la nécessité d'une politique de relance par l'expansion budgétaire à partir de 2001 (Section 1), ensuite nous étudierons la politique d'expansion budgétaire à travers des programmes de relance économique (Section 2) et enfin nous entamerons avec l'évolution des dépenses budgétaires en Algérie (2000/2006) (Section 3).

Section 1 : Nécessité d'une politique de relance par l'expansion budgétaire à partir de 2001

Une nécessité dictée d'une part par un contexte socioéconomique assez complexe au lendemain de la mise en œuvre des recommandations du plan d'ajustement structurel (PAS) (paragraphe 1), et d'autre part, par la volonté politique de concevoir un projet économique ambitieux assurant la relance de la croissance tout en s'appuyant d'ailleurs sur les recommandations de la théorie keynésienne. Cette dernière nous livre un instrument d'action qui constitue le lien entre le cycle de l'activité et de la croissance économique (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Le contexte socioéconomique avant la politique de relance économique

Le programme d'ajustement a remporté des succès remarquables dans la stabilisation des prix, mais a eu des répercussions dramatiques au plan social. La performance macroéconomique s'est en effet améliorée. Entre 1994, 1997 et 2000, l'inflation est tombée respectivement de 29, à 6 et à 0,3 % ; le déficit budgétaire est passé de -4,4 % du PIB à un excédent de 7,8 % du PIB ; l'écart entre les taux de change du marché parallèle et ceux du marché officiel s'est réduit d'environ 100 % ; et la croissance s'est située à un taux modeste de 3,2 %.

Toutefois, la fermeture inévitable de plus de 900 entreprises publiques non viables a réduit de 320 000 (environ 40 %) les effectifs du secteur public, entraînant un coût social important. Le chômage s'est aggravé, son taux passant de 24 % en 1994 à 30 % en 2000. Aussi, Un système de prix fondé sur le marché a été établi, le contrôle des prix et les subventions généralisées ayant été abolis.

En outre, la masse salariale a baissé de moitié entre 1989 et 2000 (Banque mondiale 2003). La stabilité économique a été péniblement restaurée au prix de lourds sacrifices, mais s'est accompagnée d'un coût social élevé ; et malgré tout, la croissance est restée anémique et le chômage s'est accentué. Dans ce contexte d'urgence qui prévalait en 2001, les pressions sociales et politiques ont conduit à la mise en place du premier programme d'investissement public, le PSRE. Le désengagement de l'Etat des activités productives et commerciales est allé de pair avec l'établissement d'un système bancaire davantage axé sur le marché, qui a imposé des contraintes budgétaires à ses clients, y compris les entreprises publiques.

A l'issue de trois années d'application, le P.A.S a produit des effets récessifs qui ont touché certains secteurs à savoir ;

- **l'industrie :**

Ce secteur a connu une chute d'un peu plus de 11 points entre 1994 et 1997. Ce sont surtout les industries manufacturières qui ont été le plus particulièrement affectées par la récession, puisque leur production a chuté de plus de 21 points entre 1994 et 1997. En revanche, les seules industries ayant enregistré une croissance régulière sont bien les branches de l'énergie et des hydrocarbures.

La branche des matériaux de construction a également connu une croissance de sa production, bien que moins régulière que les branches précédentes. Quant aux industries agroalimentaires, elles semblent avoir mieux résisté, même si leur déclin est relativement important entre 1994 et 1997, puisque l'indice de leur production a chuté tout de même de 13 points.

Les contraintes structurelles de l'économie nationale ont contribué à l'aggravation de la situation des entreprises nationales. L'Etat s'est désengagé des sphères économiques, en décidant de ne pas protéger, comme par le passé, les sociétés nationales à l'exception de l'action

d'assainissement des entreprises. Ces dernières devaient, sans y être préparées, faire face à un environnement issu des décisions macroéconomiques. En effet, on a pu remarquer une forte corrélation entre la dévaluation du dinar et le gonflement des découverts bancaires qui passent, selon le ministère de l'industrie, pour l'ensemble du secteur industriel, d'un peu plus de 90 milliards de dinars en 1995 à plus de 113 milliards de dinars à la fin de l'année 1996. Il représente 28 % du chiffre d'affaires total, soit 3.4 moins de recettes en moyennes. Le découvert des entreprises publiques s'est fortement accru depuis 1993, passant de 10 milliards de dinars à la fin de décembre 1994 à 92 milliards de dinars à la fin de décembre 1995.

L'Etat s'est efforcé toutefois, d'assainir la situation dans laquelle évoluaient les entreprises publiques qui ne produisaient relativement plus. Soumises à rude épreuve, les entreprises publiques n'ont pas réussi à s'adapter à la nouvelle donnée économique, et ce, malgré les sommes colossales dont elles ont bénéficié. Selon le C.N.E.S, près de 800 milliards de dinars ont été injectées dans le processus d'assainissement des entreprises dont les résultats se font toujours attendre. Présentés comme un programme ambitieux destiné à ranimer les unités de production, les plans de redressement ont été mis en application non sans difficultés.

▪ **le chômage :**

Les réformes ont produit des effets pervers dans le monde de l'entreprise : des centaines d'unités de production ont été dissoutes et des milliers de travailleurs ont été licenciés. En effet, plus de 800 entreprises ont été touchées par les mesures de dissolution entraînant, selon le ministère de l'emploi, la suppression, de 211 960 employés.

A cette dernière, il convient d'ajouter les départs volontaires au nombre de 50700 (financés par le trésor public dans le cadre de l'assainissement financier des entreprises) et les personnels mis en chômage technique (100 840 agents) et pour des durées anormalement longues. Par ailleurs, selon l'U.G.T.A (Union Générale Des Travailleurs Algériens), le volume des personnels compressés équivaut à près de 5% de l'ensemble de la population occupée dans le secteur

structuré en 1997 (4.7 millions de personnes) ; si l'on ajoute les départs volontaires en retraite anticipée aux effectifs compressés, on obtient le chiffre de 264 000 employés touchés, ce qui représente 6% de la population occupée.

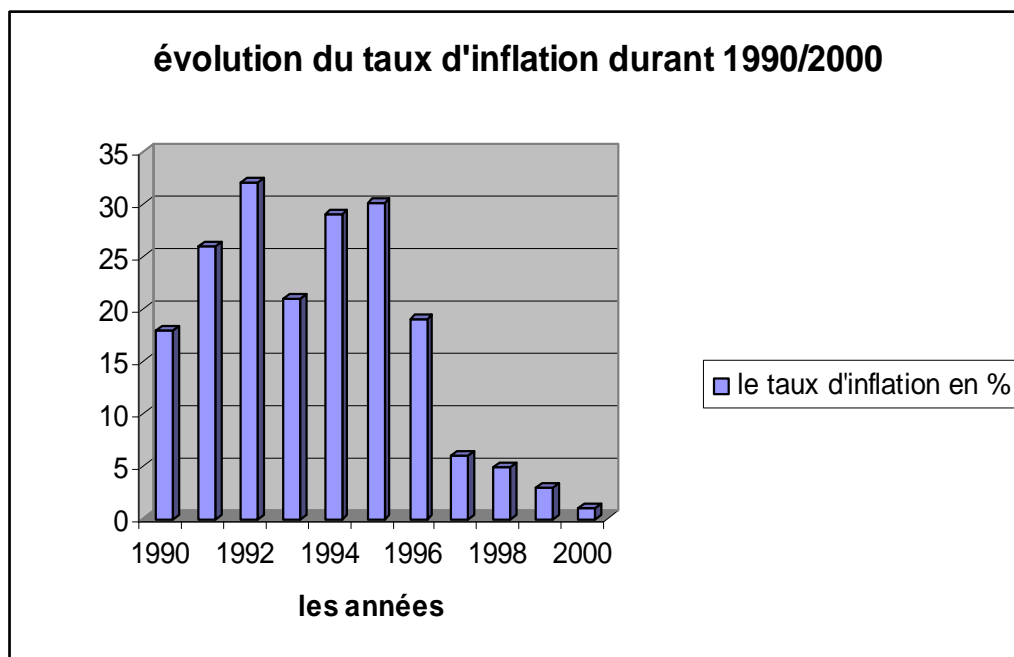
Les compressions massives par le biais du départ volontaire et de la retraite anticipée ont concerné les personnels les plus qualifiés et les plus expérimentés ; cela explique l'effondrement des industries manufacturières et des industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électrotechniques et électroniques ou l'expérience, la dextérité individuelle et la formation collective constituent une part fondamentale du capital et du patrimoine de l'entreprise.

Tableau n°4 : Evolution du taux d'inflation durant 1990/2000

Les années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Le taux d'inflation	17.9	25.9	31.7	20.5	29.0	29.8	18.7	5.7	5.0	2.6	0.3

Source : Ministère des Finances.

Graph 13 : Evolution du taux d'inflation durant 1990/2000



- **la balance des paiements et les finances publiques:**

L'amélioration en 1994 de la situation de la balance des paiements grâce à l'assistance financière du fonds monétaire international (F.M.I) et le rééchelonnement de la dette publique avec le Club de Paris (juin 1994) qui a permis de dégager des liquidités supplémentaires de 12 milliards de dollar US, ont permis de lever de nouveau, les restrictions commerciales en vigueur entre 1992 et 1994, à commencer par l'obligation pour l'importateur de certains produits de consommation particuliers de les financer par ses fonds propres, l'importation de matériel industriel et professionnel d'occasion, jusqu'à l'échéance minimale applicable aux crédits à l'importation.

Selon le ministère du commerce, par souci de préparer l'intégration de l'économie algérienne dans la mondialisation, le taux maximum des droits de douane applicable aux importations a fait l'objet de deux réductions pour passer de 60 % en 1994 à 50% en 1996 et à 45% en janvier 1997. Concernant les exportations, l'interdiction qui frappait une liste de 20 produits environ a été supprimée pour arriver en juin 1996 à un régime de commerce extérieur exempt de toutes restrictions quantitatives.

La libéralisation des échanges avec l'extérieur a été sanctionnée par une augmentation dans la valeur des importations en 1994 et 1995 sans atteindre toutefois le niveau enregistré en 1990. Le recul du volume des importations en 1996 trouve son explication dans la contraction des importations agricoles grâce à des récoltes domestiques exceptionnelles, la rationalisation par les entreprises de leurs consommations intermédiaires pour pouvoir affronter la concurrence qui commençait à faire son ancrage sur le marché local, et la contraction de la valeur réelle des revenus des ménages.

A la libéralisation du commerce extérieur accompagnée d'une baisse drastique du pouvoir d'achat de la population, les entreprises algériennes se sont trouvées face à une baisse de la

demande, des produits inadéquats, difficile à écouler car de mauvaise qualité et des stocks immenses de matières premières, biens intermédiaires et produits finis. Selon le ministère de l'industrie, le ratio stocks/chiffre d'affaire représente 29% en février 1995, 25% en 1996 et 22% à la fin du premier semestre de l'année 1998.

Pour l'année 1999, les prix du baril du pétrole n'était que de 11\$, alors que l'équilibre budgétaire était basé sur 15\$, la loi de finance pour l'année 1999 se voulait une loi de finance de relance économique ⁷⁹ et admettait un déficit global du Trésor de 3.1% du PIB et cela afin de permettre le financement d'une partie du budget d'équipement et d'actions de promotion de l'emploi.

Les recommandations des institutions monétaires internationales à travers l'accord stand by et le financement élargi par le Fond Monétaire International et le Plan d'Ajustement Structurel établi par la Banque Mondiale dès la fin du mois de Mai 1998, ont permis à l'Algérie de réaliser des équilibres macro financiers aux prix de lourds sacrifices induits par les mesures drastiques concernant le volet social du pays.

Ces accords ont visé, à travers un processus de mutation systémique, à transformer les formes d'intervention de l'Etat ; qui ne doivent plus être directs et à caractère administratif comme auparavant, mais plutôt indirecte en favorisant le jeu des mécanismes du marché ou fonctionne la vérité des prix, ou l'intermédiation financière est développée et enfin ou la propriété privée des moyens de production est dominante.

C'est ainsi que les pouvoirs publics ont fait appel aux instruments d'analyses apportées par la théorie élémentaire de Keynes afin d'influer sur la demande globale et donc sur l'activité économique surtout dans un contexte international propice et favorable pour l'économie algérienne. Cela dit, quel pourrait être le lien entre la théorie cyclique élémentaire de Keynes avec l'activité et la croissance économique en Algérie depuis l'an 2000 ?

⁷⁹ IDEM.P176.

Paragraphe 2 : Le lien de la théorie cyclique élémentaire de Keynes avec l'activité et la croissance économique en Algérie depuis l'an 2000

Le lien de la théorie cyclique élémentaire de Keynes avec l'activité et la croissance économiques en Algérie peut s'opérer sur deux points à savoir :

En premier lieu, Il serait peut-être utile d'examiner les récentes évolutions à travers le prisme de la théorie cyclique élémentaire de Keynes. L'impact réel de l'investissement public sur l'économie algérienne a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse par le passé, de même que récemment⁸⁰.

La distinction s'opère essentiellement entre production effective et production potentielle. Seul un accroissement du potentiel de l'économie, c'est-à-dire, un changement qui a un impact structurel positif sur sa capacité de production, peut être à juste titre considéré comme de la « croissance économique » et par conséquent, devrait être distingué d'une augmentation de la production dans les limites des possibilités de production globales de l'économie.

En bref, si le PIB effectif n'est pas trop proche du PIB potentiel, l'on est en droit d'espérer que tout accroissement de la demande globale, qu'elle soit due à la consommation ou à l'investissement public, à la consommation privée ou à l'effet du solde du commerce extérieur, se traduise par un accroissement à court terme du PIB réel. L'ampleur de cet accroissement dépend de la propension marginale à dépenser. Le PIB continuera d'augmenter tant que la demande globale ne cesse d'augmenter.

Dans le cas contraire, la pression de la demande se traduira par une inflation plus élevée plutôt que par un accroissement de la production. Dans ce contexte, l'investissement, réalisé par les entités publiques et privées, affecte la production réelle au même titre que toute autre composante de la demande globale. Cependant, en termes de formation de nouveau capital,

⁸⁰ Les rapports de la Banque Mondiale pour l'année 2004.

seules les dépenses d'investissement ont aussi un effet potentiel sur le PIB et représentent ainsi une source de croissance réelle de la capacité de production de l'économie. L'ampleur de l'impact sur la croissance dépendra de la rentabilité de l'investissement et du moment où se manifestera cet impact pendant la durée de la période de gestation.

En second lieu, La double fonction de l'investissement public éclaire deux logiques extrêmes à savoir ;

À l'un des extrêmes, son impact sur la production sera optimal et permanent si les dépenses d'investissement ont une très courte gestation et si tous les investissements ont une rentabilité optimale.

À l'autre extrême, son impact sur le PIB sera limité uniquement à l'impact sur la production réelle à travers la demande globale si la totalité de la dépense d'investissement est mal affectée, détournée ou mal utilisée ; et si tel est le cas, le PIB devrait retourner aux niveaux antérieurs, lorsque la dépense d'investissement baisse. Pour un pays comme l'Algérie, la réalité se situe invariablement entre ces deux extrêmes.

La rentabilité zéro des investissements est irréaliste. Il y aura un certain impact sur la croissance de la capacité de production, même si l'impact keynésien de l'investissement sur le PIB à travers la demande globale ne peut être totalement dissocié de son impact structurel sur la capacité de production. Ainsi selon les estimations approximatives des services du Ministère des Finances, concernant la « composante projets d'investissement » du budget d'investissement, une comparaison des enveloppes totales des engagements et les dépenses sur la période 1998–2004 confirme cette estimation (les crédits engagés non dépensés d'un montant supérieur à 1 000 milliards dinars).

Toutefois, dans le cadre d'une structure économique ouverte, les pressions de la demande n'entraîneront pas nécessairement une inflation. À titre d'exemple, la forte croissance des importations depuis 2000 pourrait fournir une raison pour le maintien d'un taux d'inflation bas en Algérie. Les autres facteurs seraient la répercussion minimale des prix mondiaux de l'énergie, la poursuite d'une politique de modération salariale et la sous exécution du budget d'investissement.

Les prévisions antérieures de la Banque mondiale concernant l'impact du PSRE sur la croissance sont probablement trop prudentes. Selon le rapport de la Banque Mondiale pour l'année 2004, « le PSRE aura un impact positif quoique modéré sur le niveau et le taux de croissance du PIB en rehaussant le taux de croissance de près de 1 % en moyenne pendant la période 2001–05. Après de tels niveaux de dépenses, le PIB reviendra progressivement au niveau de référence, créant ainsi un cycle de croissance très marqué ».

En fait, la croissance annuelle pendant la période 2001–04 était plus de 2 % supérieure à la moyenne des années précédentes, au lieu de 1 % comme prévu, ce qui pourrait laisser penser que les prévisions auraient été uniquement vérifiées dans l'hypothèse extrême irréaliste selon laquelle les dépenses d'investissement au titre du PSRE ne constituaient pas une augmentation nette substantielle du stock de capital productif de l'économie.

En résumé, l'Algérie a initié deux programmes économiques d'envergure afin de relancer l'activité économique, en s'appuyant sur les idées de la théorie cyclique élémentaire de Keynes qui met l'accent sur le rôle des composantes de la demande globale dans le processus de relance de l'activité économique. A travers ces deux plans de relance, les pouvoirs publics misent sur la composante que constitue l'investissement public pour redynamiser l'économie et qui est mis en œuvre grâce à une politique d'expansion budgétaire.

Quel est donc le contenu de ces deux plans pour la relance économique ?

Section 2 : Une politique d'expansion budgétaire à travers des programmes de relance économique

Le gouvernement algérien a lancé deux programmes en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie du pays. Après le plan triennal de soutien à la relance économique dit le PSRE (paragraphe 1) vient un deuxième programme complémentaire de soutien à la croissance dit le PCSC (paragraphe 2). Alors qu'en est-il de leur contenu ?

Paragraphe 1 : le plan de relance économique (PSRE) 2001/2004

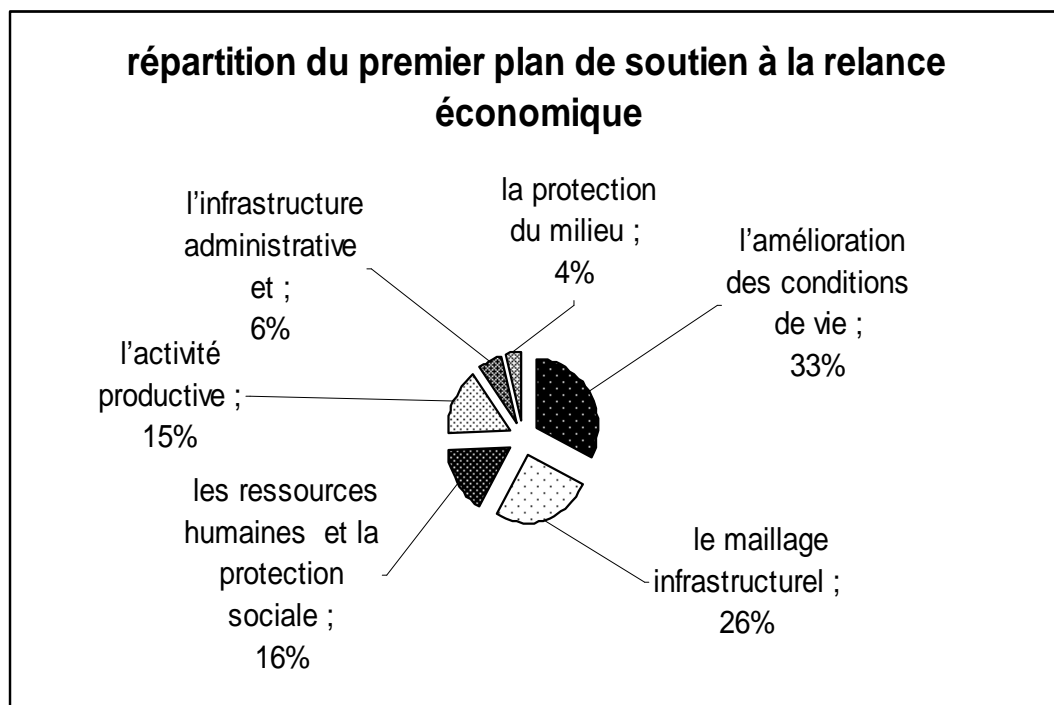
Ce premier plan de relance économique avait été doté d'une enveloppe financière initiale de 7 milliards de US\$ soit l'équivalent de 525 milliards de DA en vue de permettre un décollage effectif de l'économie algérienne. Cette enveloppe⁸¹ budgétaire était répartie comme suit :

Tableau n°5 : Répartition du plan de soutien à la relance économique (2001/2004)

Les secteurs	Valeurs en en 10⁹DA	Valeurs en %
l'amélioration des conditions de vie	155	29.52
le maillage infrastructurel	124	23.62
les ressources humaines et la protection sociale	76	14.48
l'activité productive	74	14.09
l'infrastructure administrative	29	5.52
la protection du milieu	20	3.80

⁸¹ Données du Ministère des Finances.

Graphe 14 : Répartition du plan de soutien à la relance économique (2001/2004)



Les résultats de ce premier plan de relance ont suscité des réactions tous azimuts et très divergentes que ce soit du côté du gouvernement, ou de ceux des institutions consultatives ou des organisations internationales.

En première position, les autorités algériennes se sont félicitées des effets engendrés par ce premier programme de soutien à la relance économique et avait déclaré lors du bilan final du PSRE, que l'objectif de ce plan « n'était pas de résoudre tous les problèmes latents enregistrés en termes de besoins d'emplois tout particulièrement » mais le but est « d'atténuer les effets pervers d'une crise profonde et de créer les conditions propices à une authentique stratégie de développement durable »⁸². Ainsi, selon le gouvernement, ce plan a permis le lancement de 16 063 projets dans divers secteurs et l'implication de 26 000 entreprises permettant alors la création de 728 666 emplois durant la période allant de septembre 2001 à décembre 2003.

⁸² IDEM.

En deuxième position, concernant les institutions consultatives tel le conseil national économique et social (CNES), il déclare « l'absence d'une stratégie profonde dans le plan de relance »⁸³.

En troisième position et selon la Banque Mondiale⁸⁴, le PSRE « était un programme d'investissement de dimension modeste », initialement, 525 milliards DA (7 milliards de dollars) devaient être décaissés en 2001–2004. Le PSRE visait trois principaux objectifs : (a) réduction de la pauvreté ; (b) création d'emplois ; et (c) préservation des équilibres régionaux et redynamisation des espaces ruraux. Au plan opérationnel, le PSRE reposait sur des projets sectoriels centralisés, également exécutés par l'intermédiaire des entités ministérielles déconcentrées et des organismes de développement communautaire recevant des transferts. Les vastes projets publics à forte utilisation de main-d'œuvre occupaient une place prépondérante dans la sélection finale. Ni les indicateurs de suivi, ni les résultats n'étaient adoptés, à l'exception d'une vague référence à un objectif de création de 850 000 emplois.

Ainsi, dans son rapport publié en juillet 2004, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a vivement critiqué ce plan mis en place pour la période 2001/2004, car selon cette organisation ce plan a réalisé « des résultats mitigés, notamment pour ce qui est de la durabilité de l'impact sur la croissance et l'emploi et des fragilités qu'il pourrait engendrer, particulièrement sur l'équilibre intérieur »⁸⁵.

⁸³ IDEM

⁸⁴Source : Rapport de la Banque Mondiale. « Les rapports-pays du FMI pour 2004 (N° 05/50) et 2005 (N° 06/93) ».

⁸⁵ Madjid MEKEDHI dans l'article : quel cap pour l'économie algérienne? Paru dans le quotidien EL WATAN du lundi 11 avril 2005.

En 2004, une étude de la Banque Mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours du PSRE dont les principales conclusions étaient les suivantes :

a) Le PSRE aura un impact modeste sur la croissance (un accroissement de 1 % en moyenne par an).

b) Les emplois créés dans le cadre des projets PSRE seront temporaires—un effet direct de 850 000 emplois (170 000 en moyenne) et de 664 000 emplois indirects créés.

c) Les importations (plus particulièrement celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics) augmenteront plus rapidement que les exportations, réduisant ainsi l'excédent du compte courant de 1 % du PIB pendant la période 2001-05.

d) Les projets ne font que très peu référence à l'atteinte des objectifs stratégiques sectoriels, leur qualité étant généralement faible et inégale, et la préparation technique du personnel d'exécution est faible en général.

e) La part des insuffisances du PSRE découle de l'urgence qui a accompagné la préparation des projets, de la myriade de demandes spécifiques auxquelles les projets sont supposés répondre et de la multiplicité des acteurs (25 commissions ministérielles et 48 commissions de wilaya).

f) Une analyse des coûts démontrerait que les projets sélectionnés dans le cadre du PSRE étaient extrêmement coûteux.

Pour assurer la poursuite du processus de relance économique entamé grâce au premier plan de soutien à la croissance économique (PSRE) pour la période 2001/2003, les autorités algériennes ont élaboré un deuxième plan nommé plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) afin de maintenir le rythme de la croissance pour la période 2005/2009. Quels sont donc les grands projets de ce plan ?

Paragraphe 2 : le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005/2009

Le programme quinquennal d'équipement public (2005 – 2009) continue la mise à niveau du réseau infrastructurel (programme de dessalement d'un million de m³ /jour, l'équipement du métro d'Alger et de la SNTF, de l'autoroute Est-ouest), du pays dans le contexte de la mise en oeuvre des grandes réformes et s'inscrit dans la logique de consolidation de la croissance économique. En effet, La répartition des crédits de paiement par secteur montre que l'allocation des ressources accorde la priorité à l'habitat et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen et au développement des Infrastructures qui bénéficient globalement de plus de la moitié des crédits, avec une priorité au rééquilibrage territorial. Cet ambitieux programme est initialement doté de 55 milliards US\$ soit l'équivalent de 4200 milliards de DA dont la consistance physique est comme suit :

❖ 1908.5 milliards de DA soit 45.4% du total de l'enveloppe est destinée pour l'amélioration des conditions de vie de la population dont :

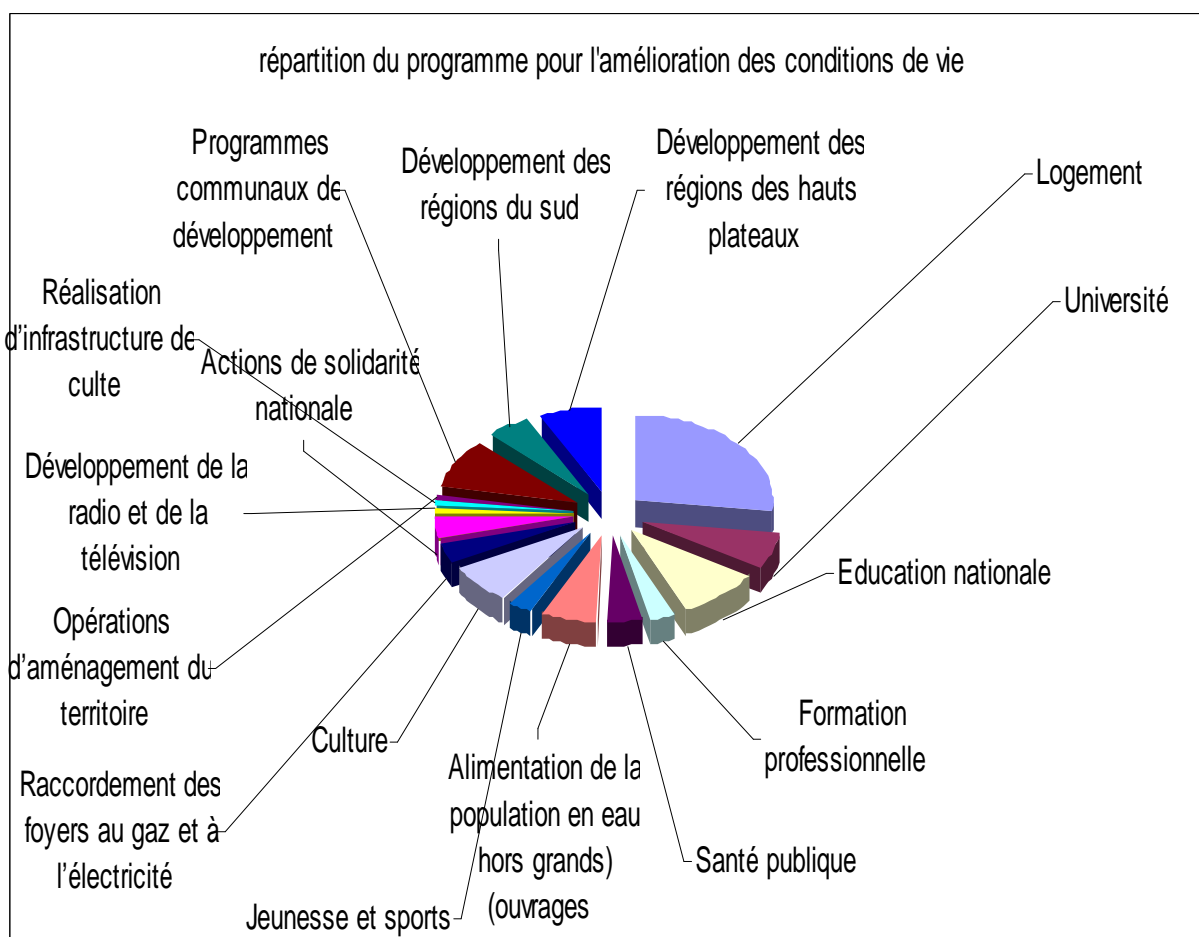
Tableau n°6 : Répartition du programme pour l'amélioration des conditions de vie (2005/2009)

Les secteurs	valeurs en 10⁹DA	Valeurs en %
Logement	555	29.08
Université	141	7.38
Education nationale	200	10.48
Formation professionnelle	58.5	3.06
Santé publique	85	4.45
Alimentation de la population en eau (hors grands ouvrages)	127	6.65
Jeunesse et sports	60	3.14
Culture	160	8.38
Raccordement des foyers au gaz et à l'électricité	65.5	3.43
Actions de solidarité nationale	95	4.98
Développement de la radio et de la télévision	19.1	1.00
Réalisation d'infrastructure de culte	10	0.52
Opérations d'aménagement du territoire	26.4	1.38
Programmes communaux de développement	200	10.48
Développement des régions du sud	100	5.24
Développement des régions des hauts plateaux	150	7.86
Total	4200	100

Source : Ministère des Finances.

Pour l'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a réservé la part du lion au secteur du logement soit 29.08% de l'enveloppe financière. Cette part importante démontre la volonté de l'Etat d'améliorer les indicateurs de développement humain (IDH) comme base nécessaire au développement économique.

Graph 15 : Répartition du programme pour l'amélioration des conditions de vie (2005/2009)



❖ 1703.1 milliards de DA soit 40.5% du total de l'enveloppe destinée au programme de développement des infrastructures de base dont :

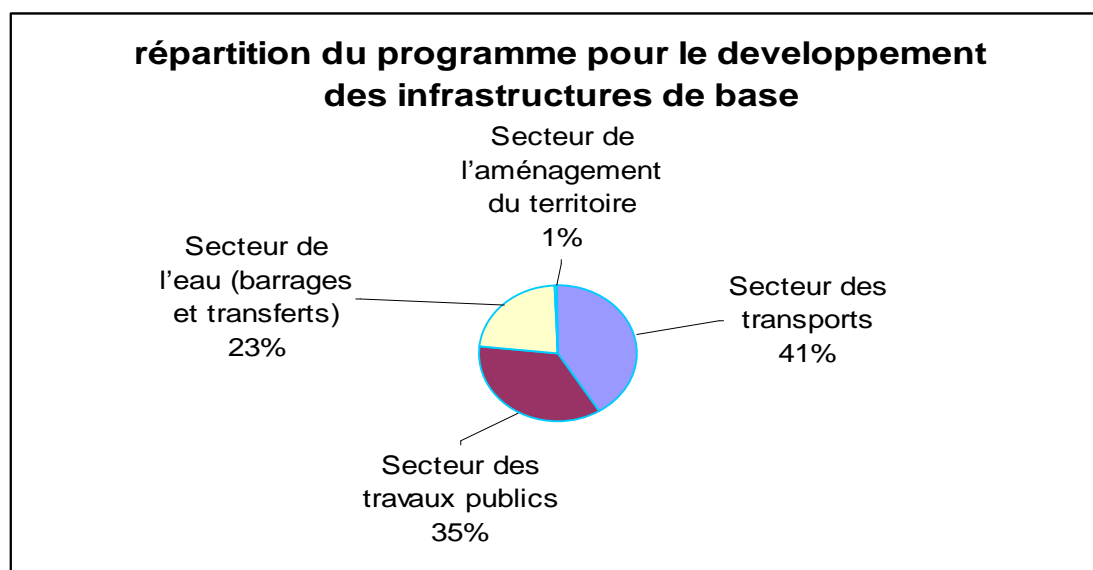
Tableau n°7 : Répartition du programme pour le développement des infrastructures de base (2005/2009)

Les secteurs	Valeurs en 10 ⁹ DA	Valeurs en %
Secteur des transports	700	41.10
Secteur des travaux publics	600	35.22
Secteur de l'eau (barrages et transferts)	393	23.07
Secteur de l'aménagement du territoire	10.15	0.60
Total	1703.1	100

Source : Ministère des Finances

D'après ce tableau, les priorités du gouvernement concernant le volet des infrastructures, vont essentiellement au secteur des transports, des travaux publics et de l'hydraulique.

Graphe 16 : Répartition du programme pour le développement des infrastructures de base (2005/2009)



❖ 337.2 milliards de DA soit 8% du programme pour le soutien au développement économique dont :

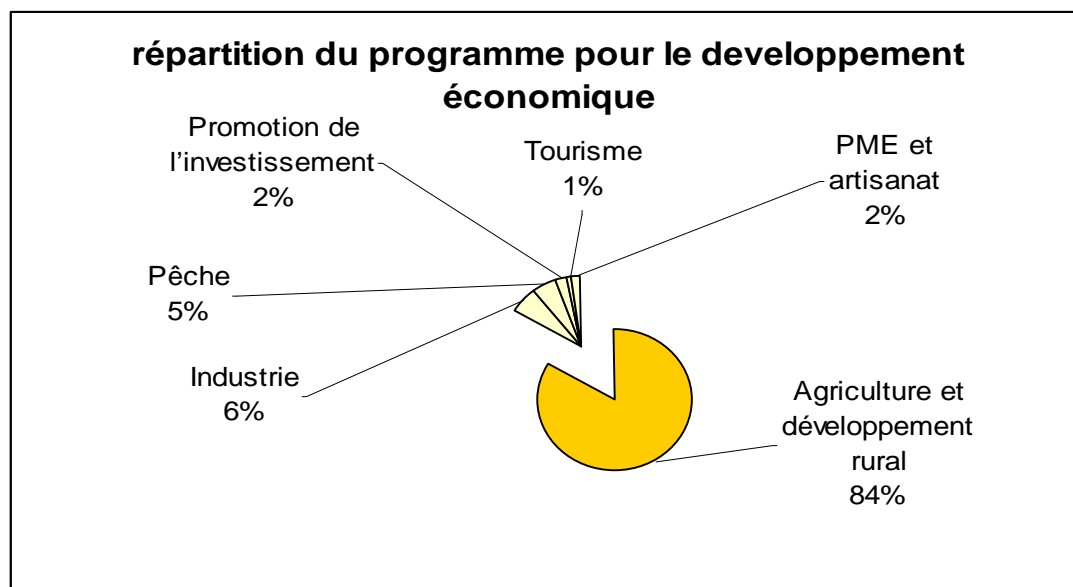
Tableau n°8 : Répartition du programme pour le développement économique (2005/2009)

Les secteurs	Valeurs en 10 ⁹ DA	Valeurs en %
Agriculture et développement rural	300.0	88.97
Industrie	013.5	4.00
Pêche	012.0	3.56
Promotion de l'investissement	004.5	1.33
Tourisme	003.2	0.95
PME et artisanat	004.0	1.18
Total	337.2	100

Source : Ministère des Finances

Concernant le développement économique, le gouvernement mise en grande partie sur le secteur agricole et le développement rural.

Graph 17 : Répartition du programme pour le développement économique (2005/2009)



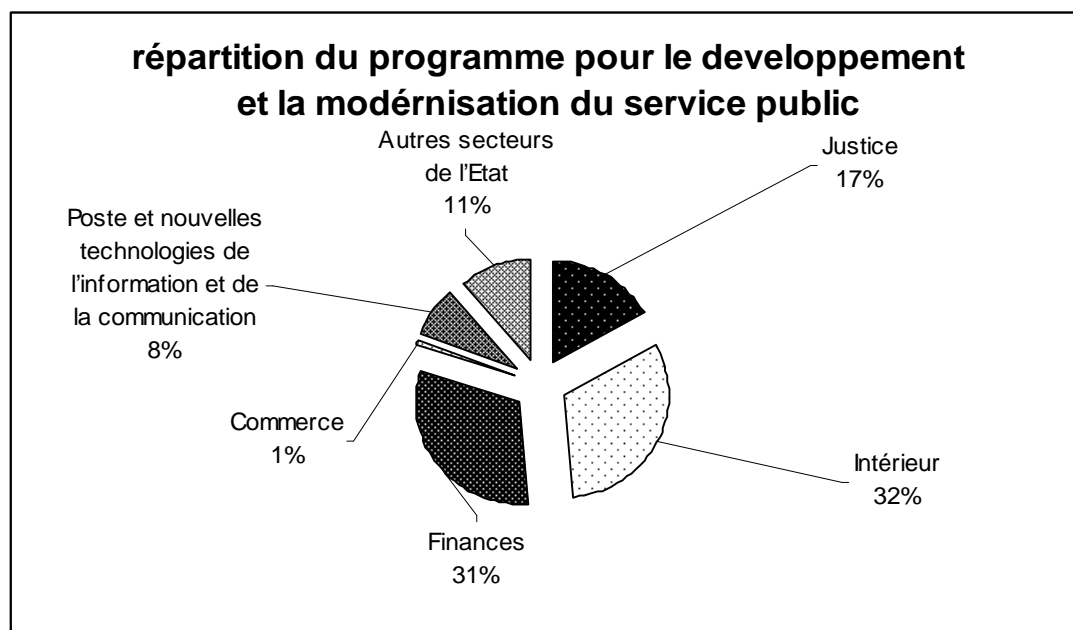
❖ 203.9 milliards de DA soit 4.8 % pour le développement et la modernisation du service public dont l'amélioration du service public et la bonne gouvernance.

Tableau n°9 : Répartition du programme pour le développement et la modernisation du service public (2005/2009)

Les secteurs	Valeurs /10 ⁹ DA	Valeurs en %
Justice	34	16.67
Intérieur	65	31.87
Finances	64	31.38
Commerce	2	0.98
Poste et nouvelles technologies de l'information et de la communication	16.3	7.99
Autres secteurs de l'Etat	22.6	11.08
Total	203.9	100

Source : Ministère des Finances

Graph 18 : Répartition du programme pour le développement et la modernisation du service public (2005/2009)



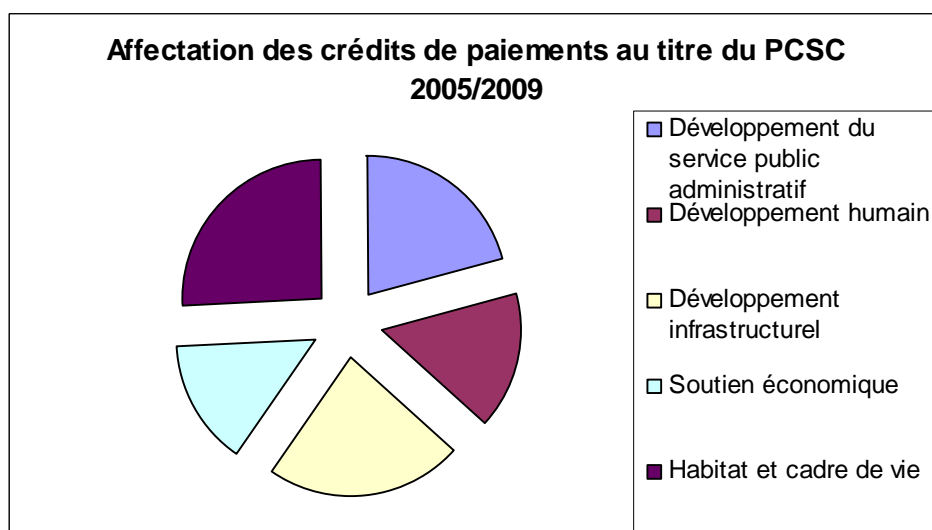
❖ 50 milliards de DA soit 1.1% pour le développement des nouvelles technologies de communication. Ainsi, l'Algérie pourra rattraper son retard en matière des technologies de l'information et de la communication sachant pertinemment leur importance dans les stratégies de développement.

En termes de structure, l'affectation des crédits de paiement pour le PCSC, se présente comme suit :

Tableau n°10 : Affectation des crédits de paiement au titre du PCSC (2005/2009)

Développement du service public administratif	20.8%
Développement humain	15.8%
Développement infrastructurel	22,7 %
Soutien économique	15,2 %
Habitat et cadre de vie	25,5 %

Graphe 19 : Affectation des crédits de paiements au titre du PCSC (2005/2009)



Une lecture plus fine permet de relever que :

- Au sein du développement du service public administratif, la priorité est accordée à la justice;
- Au sein du développement humain, près des deux tiers (2/3) des crédits sont destinés à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique;
- Au sein du développement des infrastructures, plus de trois quart (3/4) des crédits sont alloués aux ressources en eau et aux travaux publics;
- Au plan de l'habitat et de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, près des deux tiers (2/3) des crédits sont affectés à l'habitat et l'urbanisme;
- Au sein du soutien économique, l'agriculture et le développement rural bénéficient de près de la moitié des crédits relatifs aux actions économiques dont la part globale est consolidée au profit de l'investissement et de la production créateurs de richesses.

Selon la Banque Mondiale⁸⁶, le contenu stratégique sectoriel du PCSC est limité, en effet l'aspect le plus frappant de la présentation du PCSC est peut-être son manque total d'objectifs explicites. À la différence du PSRE, le document original décrivant le PCSC est simplement une liste des projets prévus regroupés par « programmes », accompagnés d'affectations budgétaires spécifiques. Une présentation désagrégée élaborée par les autorités plus tard modifie les montants initiaux. Elle regroupe les programmes et introduit plusieurs critères physiques. Néanmoins, aucun objectif explicite n'est introduit.

Afin de dégager les priorités intersectorielles mentionnées implicitement dans le PCSC pour 2005-2007, il est très utile de les comparer avec celles énoncées dans le PSRE. La comparaison des deux programmes aboutit aux conclusions générales suivantes :

Chaque secteur a vu une augmentation significative de ses ressources en valeur absolue. Entre le portefeuille initial de projets du PCSC et celui du PSRE, le ratio de ressources autorisées est plus

⁸⁶ Revue des dépenses publiques pour l'année 2007.

de 7 fois supérieur à ce ratio. Cette dernière observation est particulièrement justifiée en ce qui concerne les secteurs de l'éducation et de la santé. En valeur absolue, leurs ressources se sont multipliées par 7 (éducation) et 5 (santé). Les infrastructures économiques de base (travaux publics et routes) sont les principaux bénéficiaires des ressources du PCSC : leur part passe du simple au double et atteint plus de la moitié du volume total des ressources. Les programmes hydrauliques (qui sont représentés par l'agriculture et l'hydraulique) sont les laissés-pour-compte dans la répartition des ressources du PCSC. Leur part chute de moitié, passant de 25 à 13 % du fait des graves défaillances du secteur⁸⁷.

En conclusion, nous constatons que la croissance économique nécessite le développement, non seulement des infrastructures économiques mais aussi le développement de l'environnement socioéconomique dont les indicateurs de développement humain (IDH). Alors, pour réaliser ces performances, les autorités algériennes ont misé sur les dépenses budgétaires dont une évolution croissante est remarquée à partir de l'an 2000 et cela afin d'effectuer le financement de ce projet socioéconomique dans de meilleures conditions. Comment était cette évolution ?

⁸⁷ Source : Estimations de la Banque mondiale basées sur les données du Ministère des Finances

Section 3 : Evolution des dépenses budgétaires en Algérie (2000/2006)

La hausse récente des prix mondiaux des hydrocarbures a transformé la situation budgétaire de l'Algérie. La part des recettes budgétaires générées par les hydrocarbures et celle des dépenses d'investissement dans le budget élaboré par le gouvernement central a augmenté de manière appréciable. La part des recettes des hydrocarbures dans les recettes budgétaires totales a augmenté de 60 % en 1999 à 76 % en 2005. Pendant cette période, la part des dépenses d'investissement dans le volume total des dépenses a augmenté de 26 % à 36 %, traduisant ainsi le souci de profiter de l'embellie financière dans la mise en œuvre d'investissements publics tant attendues. Le PSRE, qui complétait le budget d'investissement de 2001 à 2004, se montait à 7 milliards de dollars (environ 13 % du PIB de 2001)⁸⁸.

Tableau n°11 : Evolution des dépenses budgétaires durant 2000/2006

Les années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses budgétaires en 10 ⁹ DA	1178.1	1321.0	1550.7	1690.2	1891.8	2052.0	2453.0
Le PIB	4123.5	4227.1	4522.8	5252.3	6150.5	7563.6	8520.6

Source : Ministère des Finances.

Les dépenses budgétaires se sont donc, accrues à partir de l'année 2000 d'une part, les dépenses de fonctionnement ont connu une évolution (Paragraphe 1) et d'autre part, Les dépenses d'équipements ont pris dans le moyen terme une place prépondérante dans ces dépenses budgétaires en raison du Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) (Paragraphe 2).

⁸⁸ Revue des dépenses publiques pour l'année 2007.

Paragraphe 1 : Evolution des dépenses de fonctionnement 2000/2006

La tendance générale de l'évolution des dépenses de fonctionnement durant la période 2000/2006 est à la hausse, démarrant de 856.2 milliards de dinars en 2000 et atteignant 1437.9 milliards de dinars en 2006, soit une augmentation de 581.7 milliards de dinars.

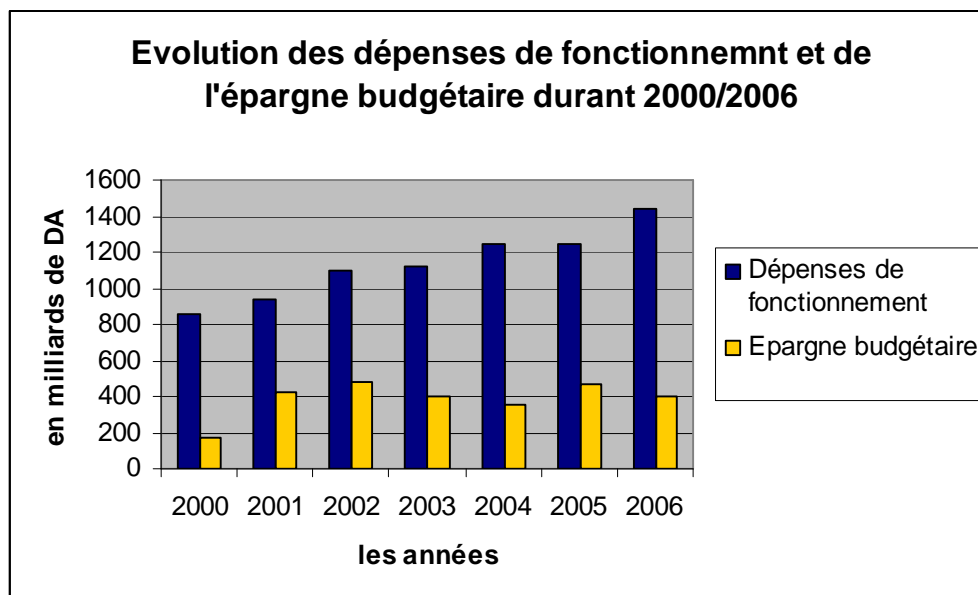
L'étude de l'évolution des dépenses de fonctionnements (par le tableau ci-dessous) traduit l'intérêt porté par les pouvoirs publics à travers ces dernières dans l'amélioration du revenu et ainsi de contribuer à l'amélioration des conditions de vie, à la distribution de salaires, à la lutte contre la pauvreté et aux dépenses récurrentes.

Tableau n°12 : Evolution des dépenses de fonctionnement durant 2000/2006

Les années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses de fonctionnement en 10⁹DA	856.2	963.6	1097.7	1122.8	1251.1	1245.1	1437.9
Variation annuelle en %	10.52	12.55	13.91	2.28	11.43	-0.47	15.48
Part des dépenses de fonctionnement / dépenses budgétaires (%)	72.6	72.94	70.79	66.43	66.13	60.68	58.62
Part des dépenses de fonctionnement /PIB (%)	21.36	24.35	22.84	22.08	20.25	16.43	12.37
Epargne budgétaire	268.74	426.11	478.97	402.79	355.34	468.86	404.06

Source : Ministère des Finances.

Graphe20 : Evolution des dépenses de fonctionnement et de l'épargne budgétaire (2000/2006)



A la lecture du tableau, trois années (2001,2003 et 2006) se distinguent en termes d'évolution du fait de l'intervention des différents facteurs provoquant une augmentation sensible des dépenses de fonctionnement.

En effet, l'année 2001 a connu une hausse des dépenses de fonctionnement qui se sont élevées à 963.63 milliards de DA contre 856.19 milliards de DA en 2000. Cet accroissement substantiel de 22.80% est induit, principalement, par les augmentations des salaires et pensions et le relèvement du SNMG (salaire nominal minimal garanti) intervenus au cours de l'année 2001. Par ailleurs, le ratio rapportant les dépenses de fonctionnement au PIB s'est situé à 22,8% en 2001 contre 20.76% en 2000.

Pour ce qui est de l'année 2002 e 2003, les dépenses de fonctionnement sont passées de 1 097,7 milliards de DA à fin décembre 2002 à 1 122.76 milliards de DA à fin décembre 2003.La hausse de cette catégorie de dépenses a été engendrée par la plupart des rubriques, en relation avec la

revalorisation des revenus intervenue au dernier trimestre 2003 (salaires et traitements, pensions aux moudjahiddine et allocations familiales) et le renforcement des subventions (+38,4 milliards de DA par rapport à 2002) en direction des hôpitaux (+20,6%) des EPA (+15,5%) et du Fonds National pour le Logement (FONAL) de (+100,6%).

Aussi, la seconde composante, constituant le cinquième des dépenses de fonctionnement (autres transferts), a augmenté de 8,9 milliards de DA en 2003 par rapport à 2002, soit +3,8%. En revanche, trois types de dépenses de fonctionnement, représentant 15%, ont enregistré une baisse en 2003 par rapport à 2002. Il s'agit de la dette publique (-13,8%), des matériels et fournitures et entretien (-14,2%) et des versements forfaitaires (-17,1%)⁸⁹.

Par ailleurs, compte tenu de la tendance qui a caractérisé les finances publiques en 2003, le niveau de l'épargne budgétaire s'est contracté de 76.18 milliards de DA par rapport à celui enregistré en 2002. En effet, l'épargne budgétaire s'est établie à 402.79 milliards de DA à fin décembre 2003 contre 478.97 milliards de DA à fin décembre de l'année 2002, soit une baisse de 18.9%⁹⁰. Cette hausse des dépenses de fonctionnement est enregistrée aussi pour 2004 avec un léger fléchissement puisque l'on note une progression de 11.43%, à savoir 128.3 Milliards de DA, faisant passer les dépenses de 1122.8 Milliards de DA pour 2003 à 1251.1 Milliards de DA.

En valeurs absolues, cette augmentation aurait été bien plus importante compte tenu des actions exceptionnelles prises en charge en 2003, et non reconduites en 2004 :

- il s'agit notamment de la gestion des effets du séisme du 21 Mai 2003 à travers les crédits alloués au Fonds de Solidarité Nationale et au Fonds Commun des Collectivités Locales, des frais liés à l'organisation de la saison Algérienne en France et des jeux Panarabes ;
- au transfert au budget d'équipement d'un certain nombre de dépenses relevant du soutien aux entreprises, à travers des dotations budgétaires à des comptes d'affectation spéciale du Trésor.

⁸⁹ Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2004. ministère des finances.

⁹⁰ IDEM.

Par nature de dépenses, les variations relevées sur le budget de fonctionnement pour 2004, traduisent les choix du Gouvernement visant, notamment, à assurer une structure plus équilibrée de ces dépenses. Il s'agit d'aboutir, à moyen terme, à une gestion plus rationnelle des ressources humaines afin d'en limiter l'expansion, d'en améliorer l'efficacité et d'en renforcer la motivation. Dans ce cadre, et en plus de la prise en charge de l'évolution de la carrière des fonctionnaires en poste, il a été procédé à la débudgétisation de 20.000 postes budgétaires vacants (sur plus de 92.000 postes), à l'ouverture de près de 8.500 postes nouveaux au profit notamment des secteurs de l'éducation - formation et de l'intérieur et à la prise en compte des effets de la revalorisation de la prime de rendement⁹¹.

Quant à l'année 2006, Les dépenses de fonctionnement se sont situées à 1437.87 milliards de DA en 2006⁹² après avoir grimpé à 1245.13 milliards de DA en 2005. Cette augmentation trouve ses origines dans la mise en œuvre de la politique de concorde civile. En effet, les dépenses budgétaires par rapport à la loi de finances pour 2006 ont augmenté de 16.88% pour le fonctionnement car ces variations sont imputables essentiellement à l'application des dispositions de la loi sur la concorde civile ainsi qu'à la revalorisation des salaires de la fonction publique et au relèvement du seuil des pensions de retraite pris en charge au titre de sa solidarité avec le budget des caisses de sécurité sociale.

En résumé, l'Algérie⁹³ consacre alors, une part relativement moyenne et en baisse relative des dépenses de salaires, qui constituent un poste très important en termes de transferts et trop peu de ressources aux biens et services. D'une part, la facture de l'État est tombée de 8,6 % du PIB en 1999 à 6,5 % du PIB en 2005, les charges de personnel ont enregistré une légère diminution, en partie en raison du fait que l'emploi au niveau de l'administration centrale n'a augmenté que de 1,3 % en moyenne par an et en partie à cause de la modération salariale. D'autre part, il y a un contraste marqué entre la part élevée et constante affectée aux transferts (sociaux), qui se situait

⁹¹ Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2005. ministère des finances.

⁹² Source : Direction générale des études et des prévisions. Ministère des finances du 09/06/2007.

⁹³ Rapport de la Banque Mondiale 2006

en moyenne à 10,4 % en 2000-2004, et la part très faible et en baisse affectée aux matériels et fournitures, qui a chuté de 3,9 % du PIB en 1999 à 1 % du PIB en 2005.

Alors qu'en est il des dépenses d'équipements ?

Paragraphe 2 : Evolution des dépenses d'équipement 2000/2006

Les dépenses d'équipements ont connu une évolution remarquable durant la période 2000/2006 et s'est caractérisée par les éléments suivants :

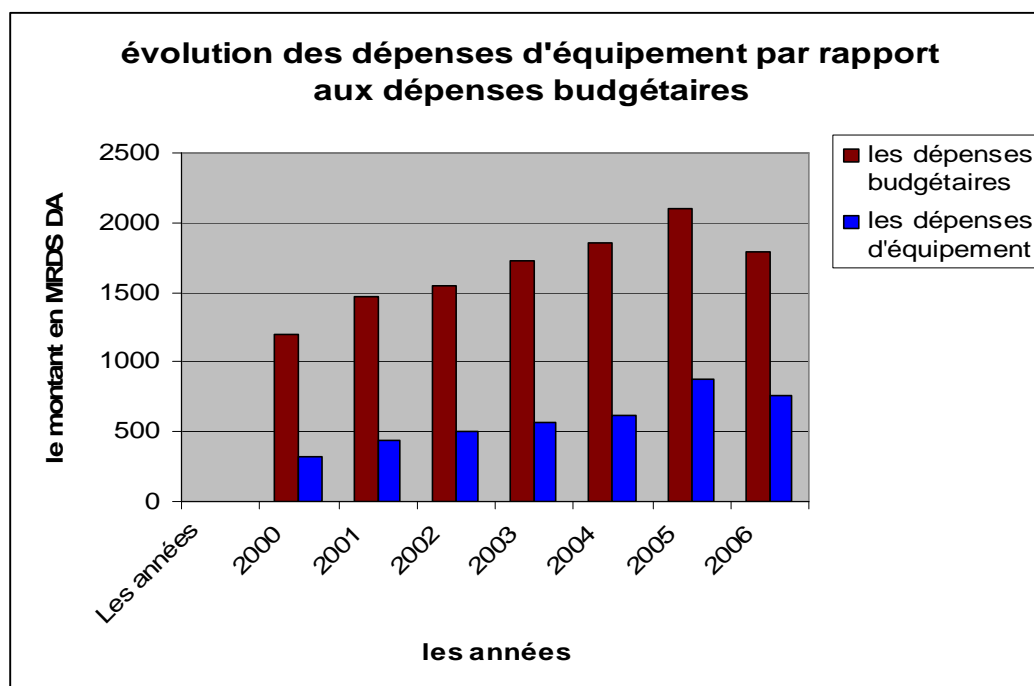
Tableau n°13 : Evolution des dépenses d'équipement durant 2000/2006

Les années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses d'équipement⁹⁴ en10⁹DA	321.93	357.41	452.93	567.41	640.71	806.91	1015.14
Variation annuelle (%)	72.17	11.02	26.73	25.28	12.92	25.94	25.81
Dépenses d'équipement / dépenses budgétaires (%)	27.33	27.07	29.20	33.57	33.86	39.32	41.38
Dépenses d'équipement/ PIB (%)	7.81	8.45	10.01	10.80	10.42	10.67	11.91

Source : Ministère des Finances.

⁹⁴ En 1999, les dépenses d'équipements ont atteint un montant de 186.99 milliards de DA, une part de 19.44% des dépenses d'équipement et 5.77% du PIB.

Graphe21 : Evolution des dépenses d'équipement par rapport aux dépenses budgétaires (2000/2006)



La nouvelle présentation du budget de l'Etat qui s'est traduite par une répartition, plus cohérente et lisible, des dépenses entre le budget de fonctionnement et le budget d'équipement explique, en partie, l'évolution du budget d'équipement. En effet, toutes les subventions destinées aux ménages ont été transférées au budget de fonctionnement (ex : Electrification rurale, distribution publique du gaz) et celles destinées aux entreprises au budget d'équipement.

A partir de l'année 2000, le budget d'équipement a fortement été sollicité par les pouvoirs publics afin de réaliser le financement du premier plan de relance économique (2001/2003).

Notons que les dépenses d'équipement se sont élevées à 321,93 milliards de DA en 2000 compte tenu d'une volonté politique de résorption de déficits socioéconomiques contre 187 milliards de DA en 1999 ; soit une augmentation exceptionnelle de 72%. En fait l'écart important de 134,9 milliards de DA trouve son explication dans la réduction volontaire des crédits de paiements

opérée en 1999 afin de contenir le déficit du Trésor, suite à la crise pétrolière. Le ratio rapportant les dépenses d'équipement au produit intérieur brut nominal s'est établi à 7.81% en 2000 alors qu'il était de 5,9% seulement en 1999.

Un fait qui mérite d'être signalé, au titre de l'année 2001, c'est la mise en œuvre du plan de soutien à la relance économique qui s'est traduite par un accroissement de l'ordre de 43.67% par rapport à 2000. Les dépenses d'équipement se sont élevées à 357.4 milliards de DA en 2001 alors qu'elles n'étaient que de 321.93 milliards de DA en 2000, d'où un accroissement de 43.67% dû à la mise en oeuvre du plan de soutien à la relance économique (PSRE) avec la loi de finances complémentaire pour 2001. Les dépenses d'équipement ont alors représenté 8,45% du PIB nominal contre 7.81% en 2000.

Les perspectives d'évolution sur la période 2004-2006 permettent de relever, sachant l'intervention de la loi de finances complémentaires 2003 pour la prise en charge du programme spécial destiné aux zones sinistrées suite au séisme du 21 mai 2003, qu'en 2004, les dépenses budgétaires globales s'élèveraient à 1891.77 milliards de DA, soit une augmentation de 6% par rapport à la loi de finances complémentaire 2003. Ces mêmes dépenses sont passées à 2052.04 milliards de DA en 2005 et à 2453.01 milliards de DA en 2006. Les dépenses d'équipement prévues au titre de l'année 2004 sont de 640.71 milliards de DA contre 567.41 milliards de DA de la loi de finance complémentaire 2003 ; soit une augmentation de 12.92%. Ces mêmes dépenses se sont situés à 806.91 milliards de DA en 2005 et à 1015.14 milliards de DA en 2006. Pour les dépenses d'équipement par rapport au PIB, un niveau de 10.42% en 2004, de 10.67% en 2005 et de 11.91% en 2006 ;

Le budget d'équipement pour 2004 est en progression de 12.92% par rapport aux dépenses d'équipements retenues par la loi de finances complémentaire pour 2003. Rapporté au PIB, ce niveau de dépenses d'équipement est de 10.42%. Cet effort exceptionnel s'explique par, d'une part, une progression du programme normal conformément aux objectifs assignés à chaque secteur et à la prise en charge de la dernière tranche du PSRE et de la deuxième tranche du

programme spécial de reconstruction (PSR) à la suite du séisme du 21 mai 2003 (44,3Milliards de DA), d'autre part.

L'analyse de la structure du budget d'équipement ⁹⁵ permet de constater que quatre (4) secteurs bénéficient de 53 % des crédits de paiement. Il s'agit des secteurs :

Tableau n°14 : Affectation des crédits de paiements de quatre secteurs du budget d'équipement pour l'année 2004.

Agricultures et hydraulique	12,1 %.
Infrastructures économiques et administratives	18,6 %.
Education et formation	11,8 %.
Habitât	10,6 %.

Source : Ministère des Finances.

Les opérations en capital représentent 28,5 % du budget d'équipement. Cette part relative importante traduit l'effort de l'Etat en faveur du secteur économique. En augmentation de 201.59 milliards de DA, soit 8,5 % par rapport à 2003, les dépenses budgétaires se sont établies à 1 891.77 milliards de DA en 2004. Cette progression constatée est principalement le fait de l'augmentation des dépenses d'équipement de 12.92 %.

L'année 2005 a marqué le début du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) qui devrait améliorer les performances. Cet ambitieux programme (2005-2009) prolonge l'action du programme de soutien à la relance économique (PSRE) de 2001 à 2004. Le PCSC est doté d'une enveloppe budgétaire de 55 milliards de dollars US, à laquelle il faut ajouter quelques 14 milliards de dollars US destinés au développement des régions des hauts plateaux et du grand Sud.

⁹⁵ Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2005. ministère des finances

L'action budgétaire entend entretenir la croissance économique, substantielle depuis quelques années, en dotant le pays d'infrastructures adéquates afin d'améliorer le climat des affaires et d'inciter le secteur privé à s'impliquer davantage dans la relance de la croissance⁹⁶.

En 2005, les dépenses globales ayant atteint 2052.04 milliards de DA, ont progressé de 3,8% par rapport à la prévision de clôture de 2004. Les dépenses d'équipements prendront dans le moyen terme une place prépondérante dans les dépenses budgétaires en raison du Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC). Ce dernier prévoit en effet sur la période 2005-2009 des dépenses d'équipement de 4 202.75 milliards de dinars. Près de 45% de cette enveloppe seront consacrés aux dépenses pour le développement des infrastructures socio-éducatives (logements, éducation, santé, développement régional) ; 40.5 % iront aux infrastructures de base (transports, travaux publics, secteur de l'eau) et près de 8 % au soutien à l'agriculture. Le budget a dégagé au titre de l'année 2005 un excédent de 13 %, si l'on tient compte de l'ensemble des recettes, et un déficit de 3.5 % si l'on ne tient compte que des seules recettes budgétisées sur la base d'un prix de référence du baril de pétrole de 19 dollars.

Les dépenses d'équipement, contenues dans la loi de finances pour 2006, ont augmenté de 57,0% du à l'intégration dans le budget d'équipement d'une partie des programmes Sud et Haut plateaux et à l'inscription des projets restants du Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC). Au sujet du programme spécial « Sud », dont la nature des actions ne diffère pas de celle des opérations d'équipement public classiques et dont la consistance financière atteint un niveau important (434 milliards de DA), sa gestion sera transférée au Ministre des Finances.

En effet, les dépenses en capital ont atteint, selon la loi de finances complémentaire pour 2006, 38 % contre 10 pour cent seulement en 2005. Le déficit budgétaire attendu en 2006, non compris il est vrai le fonds de régulation des recettes, est de 1 908.7 milliards de dinars, soit 7.4 fois supérieur à celui de 2005⁹⁷. Dans le rapport de présentation de la loi de finances pour 2006, la

⁹⁶ Source : Rapport de l'OCDE : « perspectives économiques en Afrique »2007.

⁹⁷ Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2006.Mistère des finances

dépense d'équipement en 2006, dont le niveau de progression par rapport à celle retenue dans la loi de finances complémentaire pour 2005 est de 25.81 % et de 117,8 % par référence aux réalisations de 2004, induira des effets, notamment sur le niveau de la croissance économique pour soutenir son rythme à un niveau supérieur à 5 %, en termes réels et le niveau des importations.

En résumé, le budget d'investissement de l'Etat algérien est assez important pour les deux périodes à savoir ;

D'une part, la période 2001-2003 correspondant à la mise en œuvre du plan de soutien à la relance économique, où le budget d'équipement représentait environ 10 % du PIB pour la période 2000-04. Les dépenses publiques d'investissement réalisées ont atteint une pointe de 16 % du PIB en 1993 pour tomber ensuite à un niveau record d'environ 8 % à la fin des années 90. En 2001, l'investissement public a repris de la vigueur et s'est situé depuis dans une fourchette comprise entre 10 et 11 % du PIB. Le ratio des dépenses d'investissement public rapporté au PIB hors hydrocarbures a suivi la même tendance.

D'autre part, les programmes d'équipement pour la période 2005-2009 ont porté les dépenses de l'État à des records inédits. La loi de finances pour 2006, a établi les dépenses budgétaires à 45.9 % du PIB. La loi de finances complémentaire pour la même année porte ce chiffre à 62 %. L'expansion budgétaire concerne essentiellement les dépenses en capital et, de façon relativement marginale, les dépenses de fonctionnement.

Conclusion du deuxième chapitre

L'Algérie a mis en œuvre un programme ambitieux pour la relance de l'économie et de consolidation de la croissance à travers une série d'actions dans tous les domaines socioéconomiques notamment pour la maîtrise de l'inflation, la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisation ; la question légitime qui vient à tout esprit, est : qu'en est il de la réalisation des actions contenues dans cet ambitieux programme ?

La question est de trois ordres : elle est d'ordre économique pour mesurer son efficacité, d'ordre social pour la répartition des revenus et la prise en charge des besoins sociaux et enfin d'ordre politique pour les choix et les arbitrages.

En effet, pour mener à bien ce programme quinquennal d'équipement public et réduire les risques de sa remise en cause par des contraintes financières comme cela a été le cas par le passé, une stratégie financière doit être mise en œuvre. Elle est essentielle au succès du programme.

La stratégie financière à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs de la période 2005 – 2009, vise à préserver la dépense d'équipement de l'Etat et de développer notamment la qualité des services publics de base. Continuer à conduire les finances publiques selon la tendance observée antérieurement se traduirait par l'aggravation des déficits, alors que l'objectif recherché est d'atteindre une évolution dégressive de ces derniers pour freiner l'endettement public et restituer au marché la responsabilité et les moyens de la conduite des investissements qui lui reviennent normalement dans une économie de marché.

La réponse à cette question nous permettra d'évaluer l'impact de l'expansion budgétaire sur les indicateurs économiques algériens et l'efficacité de la politique budgétaire de relance à travers la croissance du PIB, le taux d'emploi , la maîtrise de l'inflation et l'équilibre interne et externe notamment celui de la balance des paiements.

Troisième chapitre :

Impact de l'expansion budgétaire sur les indicateurs économiques en Algérie (2000/2006)

A partir de l'année 2000, l'Algérie a adopté une politique budgétaire expansionniste en vue d'insuffler une dynamique pour l'économie nationale. Cette politique s'est traduite par l'élaboration de deux programmes d'investissement publics (PSRE/2001-2004) et (PCSC/ 2005-2009), et financés à partir des dépenses budgétaires qui ont augmenté d'une manière significative afin de répondre aux besoins de leurs mise en œuvre.

L'exécution de ces programmes a donné lieu à l'émission de flux colossaux de dépenses publiques dont il est important d'en évaluer l'impact à travers le taux de croissance de l'économie nationale ainsi que de sa consolidation, aussi de l'emploi, du pouvoir d'achat et de l'inflation en ce qu'elle modifie la répartition du revenu au détriment des titulaires des revenus fixes et aussi l'équilibre de la balance des paiements.

Afin d'apporter des éléments de réponse à nos interrogations concernant l'impact de l'augmentation des dépenses budgétaires sur la relance économique, nous avons choisi l'étude de quelques paramètres internes et externes afin de faciliter l'étude sur la relance économique.

Ces paramètres internes sont en premier lieu l'étude de l'impact sur la croissance économique à travers son indicateur qui est le taux de croissance économique (section 1), en second lieu, l'étude de l'impact sur la stabilité des prix et le plein emploi (section 2) et en troisième lieu, le paramètre externe qui concerne l'étude de l'impact sur la balance des paiements (section 3).

Section 1 : Impact sur la croissance économique

Cette section est consacrée à l'étude de la croissance économique en Algérie durant la période 2000/2006, en nous appuyant d'un coté, sur l'étude de l'impact des dépenses budgétaires sur le taux de croissance économique (paragraphe 1) et de l'autre coté, sur l'étude de la croissance économique des différents secteurs d'activité durant la période 2000-2006 (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Impact des dépenses budgétaires sur le taux de croissance économique durant la période 2000-2006

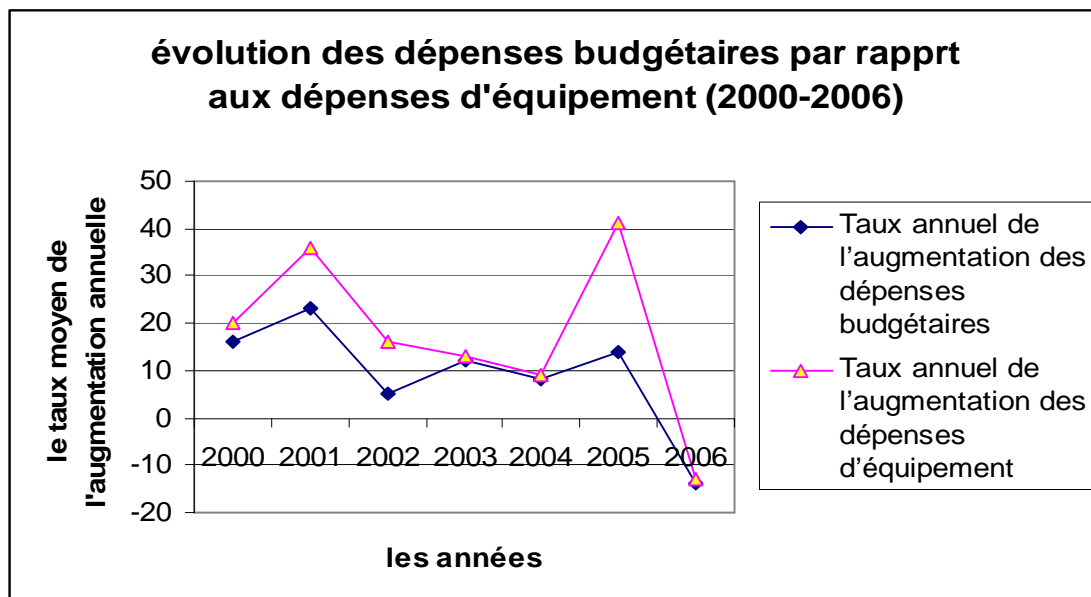
Ce tableau nous permettra de traiter l'évolution des dépenses budgétaires par rapport aux dépenses d'équipement de 2000 à 2006.

Tableau n°15 : Evolution des dépenses budgétaires par rapport aux dépenses d'équipement (2000/2006)

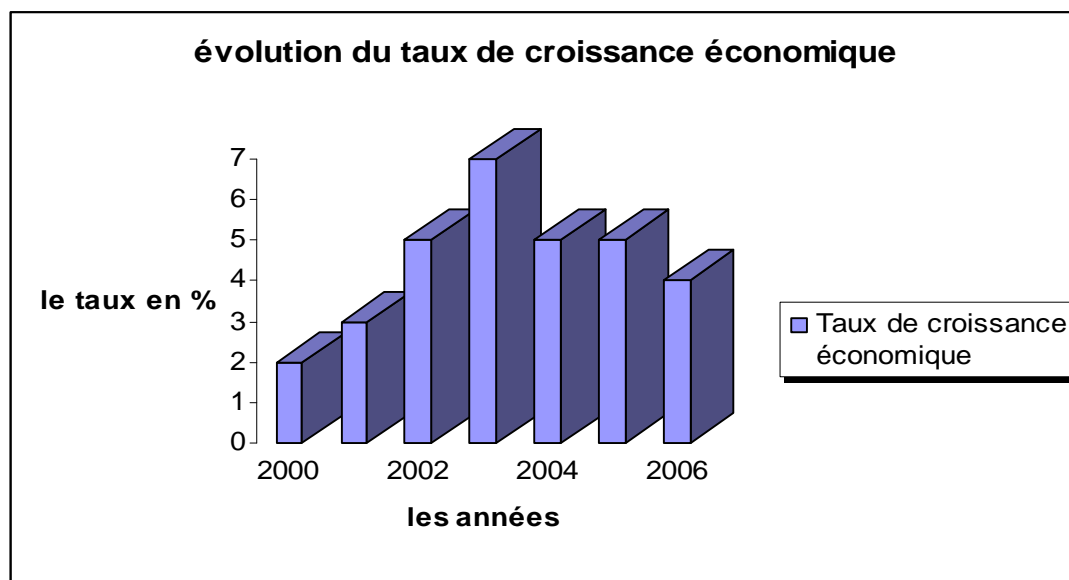
Les années	Part des dépenses budgétaire dans le PIB en %	Taux annuel de l'augmentation des dépenses budgétaires	Taux annuel de l'augmentation des dépenses d'équipement	Part des dépenses d'équipement dans le PIB en %	Taux de croissance économique
2000	28.6	+16.01	+72.17	7.81	+2.2
2001	31.3	+22.66	+11.02	8.45	+2.7
2002	34.3	+04.69	+26.73	10.01	+4.7
2003	32.2	+12.33	+25.28	10.80	+6.9
2004	30.8	+07.46	+12.92	10.42	+5.2
2005	27.1	+13.80	+25.94	10.67	+5.1
2006	28.8	-14.80	+25.81	11.91	+4.8
Taux moyen	30.44	8.87	+28.55	10.01	+4.5

Source : Ministère des Finances.

Graphe22 : Evolution des dépenses budgétaires par rapport aux dépenses d'équipement (2000/2006)



Graphe23 : Evolution du taux de croissance économique (2000/2006)



Evolution pour l'année 2000 :

Pour l'année 2000⁹⁸, le Produit Intérieur Brut (PIB) a connu en volume une croissance de 2,4% par rapport à 1999 et qui est tirée essentiellement par les secteurs des hydrocarbures et du bâtiment et travaux publics (BTP) mais la croissance du PIB en 2000 reste en deçà des prévisions initiales qui la situaient à 5,1%, en raison, notamment, de la mauvaise campagne agricole et des faibles performances du secteur public industriel.

Le PIB en valeur courante a affiché une forte croissance (27%) en passant de 3238.2 milliards de DA en 1999 à 4123.5 milliards de DA en 2000. Cette croissance est due essentiellement à la hausse sensible des prix des hydrocarbures.

Par ailleurs, en ce qui concerne les emplois du PIB on relève, pour l'année 2000, les augmentations de 2,4% pour la consommation des ménages et de 4,1% pour l'investissement. La croissance appréciable du volume de l'investissement s'explique essentiellement par les besoins du secteur du BTP.

Evolution pour l'année 2001 :

Pour ce qui est de l'année 2001⁹⁹, le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance de 2.7% marquant ainsi une reprise de l'activité économique.

En termes d'emplois du PIB, La consommation des ménages a augmenté de 2,9% en relation avec d'une part l'augmentation des salaires dans la fonction publique, des pensions et la revalorisation du SMIG et, d'autre part avec la baisse des prix enregistrée au courant du second semestre pour certains produits importés. Enfin, l'investissement a connu une croissance appréciable en volume (+3,5%).

⁹⁸ Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2001. Ministère des finances

⁹⁹ IDEM.2002

Evolution pour l'année 2002:

En 2002, le Produit Intérieur Brut nominal s'est situé à 4455,3 milliards de DA contre 4241,8 milliards de DA en 2001.

L'augmentation nominale enregistrée par le produit intérieur brut en 2002 est sous tendue par un taux de croissance réelle de 4,1% (contre 2,1% en 2001).

Du côté de la dépense intérieure en 2002, on relève une augmentation de 3,1% du volume de la consommation des ménages ; suivie d'une augmentation de 2,9% du volume de la consommation de l'administration publique et enfin une augmentation significative de 7,6% du volume de l'investissement de la nation.

Evolution pour l'année 2003 :

En 2003¹⁰⁰, le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume, a progressé de 6,9% en contre 4,7% en 2002. En valeur courante, le PIB s'est établi à 5 149 milliards de DA en 2003 contre 4 455 milliards de DA en 2002.

Au plan des emplois, la consommation des ménages a augmenté de 3,9% en volume, niveau de progression à mettre en relation avec un taux d'inflation limité à 2,6%.

Quant à l'investissement, il a connu une croissance appréciable en volume (+6,5%), traduite à travers la croissance significative des secteurs du BTPH et des services.

En relation avec le plan de charge induit par le PSRE, le niveau élevé des dépenses du budget d'équipement ainsi que le programme de reconstruction et de restauration des bâtisses et édifices touchés par le séisme du 21 mai 2003, la croissance du secteur du BTPH a été de 5,8%. Cette évolution s'est appuyée sur une disponibilité en matériaux de construction soutenue notamment par l'importation. En effet, les importations du ciment, du bois, des constructions en préfabriqués

¹⁰⁰ IDEM.2003

et des fils machines et barres en fer ou en acier ont enregistré des augmentations respectives de 70%, 61%, 56% et 55%.

Evolution pour l'année 2004 :

Au cours de l'année 2004¹⁰¹, le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance de 5.2 marquant ainsi un fléchissement de la croissance de 1.7 point par rapport à l'année 2003.

Du côté de la dépense intérieure en 2004, on relève en volume, la consommation des ménages progresserait aux taux de 5,5% en 2004 et 4,8% en moyenne pour 2004-2006.

Les taux de croissance relatifs à l'investissement (6,7% en 2004 et 6,4% en moyenne annuelle pour la période 2004-2006) devraient refléter aussi bien les effets de la dépense en matière d'équipement public que ceux des investissements des secteurs économiques.

Evolution pour l'année 2005 :

Au cours de l'année 2005¹⁰², le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance de 5.1%. Les principaux agrégats macro-économiques et financiers réalisés en 2005 indiquent la poursuite des tendances qui ont caractérisé, ces dernières années, les grands équilibres de l'économie nationale à savoir, une croissance économique de 5,1%, tirée principalement par la dynamique des secteurs du BTP (+7,1%), des hydrocarbures (+ 5,8%) et des services (+ 5,6%)

¹⁰¹ IDEM.2004

¹⁰² IDEM2005

Evolution pour l'année 2006 :

Enfin, le produit intérieur brut (PIB) de l'année 2006¹⁰³ a enregistré une croissance de 4.8%. Globalement, la croissance économique est inférieure de 0,3 point à celle de l'année 2005. Ce léger recul de la croissance économique prévu s'explique par une diminution de la valeur ajoutée, à prix constants, du secteur des hydrocarbures (5,8% en réalisation pour 2005 et 2,5% pour 2006). Avec la reprise de la croissance de l'agriculture¹⁰⁴, la très forte contribution du secteur du bâtiment et travaux publics, la progression de l'activité des services non marchands, le maintien à un niveau relativement satisfaisant de celle des services marchands et la hausse modérée de celle de l'industrie, la croissance en volume du produit intérieur brut hors hydrocarbures est supérieure à celle de l'année précédente (5,3 % contre 4,7 %). La croissance du PIB apparaît plus équilibrée que celle de 2005.

Concernant la dépense intérieure brute¹⁰⁵, elle a progressé de 3,5 % en volume, en repli de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2005 (5.9%) et cela en raison du recul significatif de la croissance de la consommation finale des ménages et de celui, moins prononcé, de l'investissement qui, au demeurant, se maintient à un niveau élevé.

En effet du côté des emplois, on distingue d'une part, que l'effort d'investissement s'est poursuivi mais à un rythme moins élevé que celui de l'année précédente; sa croissance ayant diminué de 0,7 point pour atteindre 7,2 % après le léger recul de 0,2 point enregistré en 2005 . L'accroissement à hauteur de 14,1 % de l'accumulation brute de fonds fixes en valeur a porté le poids de l'investissement dans la dépense intérieure brute de 29,1 % en 2005 à 31,3 % en 2006, soit une progression annuelle de 2,2 points. Les dépenses d'investissement de l'Etat, estimées à 992,2 milliards de dinars en 2006 contre 806,9 milliards en 2005, ont augmenté de 23 %. Cependant, ces dépenses représentent à peine 40,6 % des 2116 milliards de crédits autorisés par la loi des finances 2006.

¹⁰³ IDEM.2006.

¹⁰⁴ Rapport de la Banque d'Algérie (évolution économique et monétaire en Algérie) Juin 2007.

¹⁰⁵ IDEM

D'autre part, la consommation finale, quant à elle, a perdu 0,9 point de croissance pour s'établir à 3,2 % contre 4,1 % l'année précédente. Ce fléchissement résulte des évolutions opposées de la consommation des ménages qui a perdu 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 2,6 % et de la consommation finale des administrations publiques qui a plus que doublé avec un taux de croissance de 4,8 %.

En conclusion, la période 2000-2006¹⁰⁶ a connu une expansion du PIB en volume et en moyenne annuelle estimée à 4,8 %. Hors hydrocarbures la croissance atteint même 5,6 %. Hors hydrocarbures, la croissance économique est restée vigoureuse, tirée par les secteurs du bâtiment et travaux publics (BTP) et par l'agriculture et ce, malgré le ralentissement de la croissance du secteur des services marchands pour la deuxième année consécutive.

Le produit intérieur brut en volume, hors hydrocarbures, a progressé de 5,3 % en 2006, croissance appréciable et supérieure de 0,6 point de pourcentage à celle enregistrée en 2005. La croissance des secteurs du BTP et de l'agriculture a repris avec vigueur en 2006 après les replis de l'année antérieure. L'activité du secteur des services marchands recule pour la deuxième année consécutive et le rythme de croissance de l'industrie demeure modéré et régulier.

¹⁰⁶ IDEM

Paragraphe 2 : Etude de la croissance économique dans les différents secteurs d'activité durant la période 2000-2006

Ce tableau présente la croissance économique des différents secteurs d'activité durant la période 2000-2006 :

Tableau n°16 : la croissance économique des secteurs d'activité de 2000 à 2006

Les secteurs d'activité économique	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Taux moyen sur 2000/2006
Agriculture	-5.0	+13.2	-1.3	+17.0	+3.1	+1.9	+4.9	+4.8
Hydrocarbures	+4.7	-1.6	+3.7	+8.1	+3.3	+5.8	+2.5	+3.7
Industrie	+1.4	-0.5	+2.9	+5.8	+2.6	+2.5	+2.8	+2.5
BTPH	+5.1	+2.8	+8.2	+5.8	+8.0	+7.1	+11.6	+6.9
Services	+2.5	+3.8	+5.4	+5.7	+7.7	+5.6	+5.0	+5.1
PIB en volume	+2.2	+2.7	+4.7	+6.9	+5.2	+5.1	+4.8	+4.5
PIB hors hydrocarbures	+4.9	-1.6	+3.7	+8.8	+3.3	+5.8	-2.5	+3.2

Source : Ministère des Finances.

❖ **Agriculture :**

L'agriculture a connu une forte décroissance en 2000¹⁰⁷, par rapport à 1999. Une baisse en volume de (-5) % a été enregistrée. Elle est liée, principalement aux mauvaises conditions climatiques ayant caractérisé l'année 2000. En 2001¹⁰⁸, le secteur agricole dont la valeur ajoutée

¹⁰⁷ IDEM.2001

¹⁰⁸ IDEM.2002

s'est située à 412.10 milliards de DA (soit 9,2% du PIB) a enregistré une croissance significative en volume de (+13,2) % par rapport à l'année 2000 dont 36.7% de la production végétale sous tendue par l'augmentation de la production céréalière. C'est le résultat d'une bonne répartition de la pluviométrie enregistrée au cours de la campagne, d'une part, et aux premiers effets du plan national de développement agricole (PNDA), d'autre part.

La valeur ajoutée du secteur de l'agriculture s'est établie à 417,20 milliards de DA en 2002 (9,3% du PIB) .Il s'agit d'une évolution nominale modeste de 0,9% qui s'explique par une décroissance en volume de (-1,3) % et c'est en **2003** que le secteur de l'agriculture a réalisé le taux de croissance le plus élevé avec **17%** de progression de la valeur ajoutée en volume.

Quant à l'année 2005¹⁰⁹, le secteur agricole a enregistré une décroissance significative en pourcentage du PIB de 1.2 point par rapport à 2004 marquant ainsi un taux de croissance de 3,1% marquée par une faible production céréalière depuis 2001 estimée à 35,25 millions de quintaux en 2005.

Enfin pour l'année 2006¹¹⁰, le secteur agricole a enregistré une croissance significative en volume de 641.3 milliards de DA, soit de 3 point par rapport à 2005 marquant ainsi un taux de croissance de 4.9%. En effet, les données sectorielles indiquent une augmentation de la production pour la plupart des spéculations du secteur. La production céréalière a augmenté de 13,8 % passant de 35,25 millions de quintaux en 2005 à 40,13 millions de quintaux en 2006. Les productions maraîchères, de légumes secs ainsi que celles de la viticulture et du cheptel ont évolué dans le même sens. A l'exception de la production céréalière et sur la période 2001-2005, la croissance des principales activités agricoles est continue et régulière.

Les fluctuations de la production durant cette période et les baisses enregistrées en 2006 ne concernent que quelques spéculations telles que les cultures industrielles, l'oléiculture, les dattes et les viandes blanches. L'expansion du secteur agricole, qui contribue pour 14,2 % au PIB hors hydrocarbures en 2006, reste toujours fortement corrélée à celle de la production céréalière, du

¹⁰⁹ IDEM.2005.

¹¹⁰ IDEM.2006.

fait du poids de cette dernière dans la production agricole totale et des fluctuations de ses performances très dépendantes de la pluviométrie.

❖ **Hydrocarbure :**

Les hydrocarbures ont enregistré une croissance de 4,7% en 2000. C'est un résultat qui dépasse les prévisions initiales en relation avec la double augmentation du quota de production en juillet et en octobre 2000. Il est vrai que les hydrocarbures y tiennent une place importante : 34 % du PIB. Il ne s'agit pas seulement de pétrole et de gaz, mais également de produits présentant une valeur ajoutée, tant sur le plan industriel que sur le plan commercial (GPL, hydrocarbures gazeux, produits raffinés). Dans le secteur des hydrocarbures, depuis longtemps ouvert à la compétition, les investissements sont d'ores et déjà très significatifs.

Le secteur des hydrocarbures a enregistré une baisse de production en 2001 par rapport à 2000. Cette baisse découle notamment des réductions des quotas de production décidées par l'OPEP en vue de stabiliser le prix du baril de pétrole brut. La valeur ajoutée de ce secteur s'est située à 1517.0 milliards de DA en 2002 (32,8% du PIB) contre 1482.3 milliards de DA en 2001 (35,2% du PIB).

En **2003**, Les hydrocarbures ont eu aussi un impact positif dans la formation du PIB en volume, eu égard au niveau de croissance de ce secteur qui a été de **8,1%** et à sa part prépondérante dans la structure du PIB qui atteint 36,5% grâce à la forte demande d'hydrocarbures au plan international.

En 2006, ce secteur a évolué dans un contexte de forte augmentation des prix à l'exportation et de disparité des performances de ses différentes activités de production qui a conduit, en définitive, à la stagnation de la production de ce secteur. Les prix à l'exportation du pétrole brut ont augmenté de 20,5 % passant d'une moyenne annuelle de 54,6 dollars le baril en 2005 à 65,8 dollars en 2006. En dépit de la stabilité de la production globale, la valeur ajoutée du secteur à prix courants s'est accrue de 15,7 % portant sa part dans le PIB de 44,7 % à 46,3 % en 2006. De

façon analogue, les exportations des hydrocarbures en valeur ont progressé de 17,6 % malgré leur baisse en volume de 3,2 %.

❖ **Industrie :**

Le secteur industriel a enregistré, pour la 3eme année consécutive, une croissance positive estimée à +1,4% pour l'année 2000. Cette croissance qui demeure bien en deçà des potentialités du secteur est due principalement au dynamisme du secteur privé dont la production a connu une augmentation de l'ordre de 6% et d'une valeur de 93.2 milliards de DA en 2000.

Concernant l'année 2001, on relève un taux relativement faible de (-0.5) %, une décroissance causée par les secteurs «industries agroalimentaires, tabacs et allumettes» (-12,5%), «bois, liège et papier» (-13,2%) et «textiles, bonneterie et confection » (-14,7%) et les branches «chimie, caoutchouc et plastiques» (-5,6 %) et «textiles, bonneterie et confection» (-4,9%) pour le secteur privé. Néanmoins, ce secteur a connu une croissance significative des seuls secteurs de l'énergie (5)% et des ISMME (10.2)% et le secteur privé qui a réalisé des taux positifs dans les «ISMME» (+8,7%), les «matériaux de construction» (+4,1%), les «industries agroalimentaire s» (+4,6%) et les «industries diverses» (+5,6%).

Le taux de croissance de ce secteur en 2002, s'est situé à 2,9% qui, conjugué à une variation des prix de 1,4%, a permis la réalisation d'une valeur ajoutée de 337,6 milliards de DA en 2002 (7,3% du PIB) contre 315.2 milliards de DA en 2001 (7,4% du PIB) et rebondit en **2003** avec un taux de **5.8%**.

En 2004, on relève un taux de croissance relativement faible de (+2.5%), avec une part de sa valeur ajoutée dans le PIB hors hydrocarbures estimé à seulement (9,9) %, cela témoigne du caractère inachevé des réformes spécifiques à ce secteur ainsi que la faiblesse des investissements et de leurs effets comparativement aux autres secteurs de l'activité économique.

Quant à l'année 2005, on relève un taux relativement faible de (+2.8) %, témoigne toujours du caractère inachevé des réformes spécifiques à ce secteur ainsi que la faiblesse des

investissements, néanmoins il marque 0.3 point en croissance par rapport à l'année précédente et la part de sa valeur ajoutée dans le PIB hors hydrocarbures a régressé de 9,9 % en 2004 à 9,7 % en 2005.

Parallèlement aux autres secteurs hors hydrocarbures qui ont tous enregistré une croissance forte ou appréciable, l'expansion de l'industrie, quoique modérée, gagne 0,3 point de pourcentage et clôture l'année 2006 à 2,8 %. Mais sa contribution à la formation de la richesse nationale, y compris hors hydrocarbures, recule d'année en année. La part de sa valeur ajoutée dans le PIB hors hydrocarbures a régressé de 9,9 % en 2004, 9,7 % en 2005 pour finir à 9,4 % en 2006 en raison des marchés inondés de produits concurrentiels à très bas prix, ajoutons à cela le problème de la privatisation qui n'a pas encore abouti, ce qui pousse à attirer les IDE (investissements directs étrangers) et la relance des exportations.

❖ **Bâtiments, travaux publics et hydrauliques (BTPH) :**

Le secteur du BTPH, a connu une croissance de (+5,1) % en 2000, en relation avec la poursuite des investissements dans le secteur des hydrocarbures et la forte augmentation du budget d'équipement de l'Etat (+72%). En 2002¹¹¹, Le BTPH a contribué à réaliser une performance avec un taux de croissance de **8,2%**. Il s'agit d'une croissance essentiellement sous-tendue par les investissements publics réalisés dans le cadre de la mise en oeuvre du budget d'équipement normal et du programme de soutien à la relance économique (PSRE), d'une part, et la relance des programmes de logement, d'autre part. Avec une augmentation nominale de 13,6%, la valeur ajoutée du secteur du BTP s'est établit à 369.9 milliards de DA (9,1% du PIB) en 2002, alors qu'elle était de 320.5 milliards de DA (8,5% du PIB) en 2001.

La croissance s'est située à 7.1% en 2005 avec une part au PIB de 7.5 % et du PIB hors hydrocarbures de 13.6%. Ce niveau de croissance est en relation avec, principalement, le niveau exceptionnel des investissements publics prévus.

¹¹¹ IDEM.2003.

Enfin en 2006, le secteur du Bâtiment et travaux publics a réalisé une croissance en volume record à hauteur de 11,6 %, la plus élevée de tous les secteurs d'activité, gagnant 4,5 points de pourcentage et portant la part de ce secteur dans le PIB à 8,2 % en 2006 (respectivement 13,6 % et 15,3 % dans le PIB hors hydrocarbures).

Cela dit, ce niveau de croissance est en relation avec l'intégration en 2006 des programmes complémentaires du Sud et des Hauts plateaux à hauteur de 50% des autorisations de programme ainsi que la totalité des projets restants du Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC). Cette performance résulte essentiellement de l'augmentation de 23 % des dépenses d'équipement de l'Etat, l'activité du BTP générée par ces dépenses représentant plus de la moitié (55 %) du chiffre d'affaires de ce secteur.

Le reste de l'activité se répartit entre la valeur ajoutée induite par les activités de services, celles générées par les travaux pétroliers (12,6 %) et par l'investissement immobilier des ménages dans l'auto construction et, enfin, du BTP des entreprises (33,9 %). La construction de logements, l'activité la plus dynamique du secteur, a enregistré une croissance de 22,7 % en volume et de 38 % en valeur. En effet, les livraisons de logement sont estimées à 178 000, en hausse de 34,2 %, dont 18 000 en auto construction et 77 000 logements aidés. En outre, 241 000 logements nouveaux ont été mis en chantier (hors auto construction) en 2006 contre 333 000 l'année précédente, soit un recul en volume de plus de 27 %.

❖ Services :

Le taux de croissance se situe pour 2000 à 2,5%, soit une évolution moins importante que celle enregistrée en 1999 (+3,2%). Ce résultat est lié à la faible performance des secteurs agricole et industriel d'une part et à la stagnation des importations de marchandises d'autre part. En 2002¹¹², le secteur des services dont l'évolution est étroitement liée à celles des autres secteurs de l'activité économique a enregistré une croissance de 5,4% en 2002. Par ailleurs, la valeur ajoutée de ce secteur s'est élevée à 1004.2 milliards de DA en 2002 (23,2% du PIB) alors qu'elle était de

¹¹² IDEM.2003.

921.8 milliards de DA en 2001 (22,6% du PIB). Elle enregistre ainsi une augmentation nominale de 8%.

En 2003¹¹³, Le niveau de croissance du secteur du BTPH et la nette progression des importations de marchandises induisent une évolution de la prestation de services de l'ordre de 5,7%. Quant à l'année **2004**, l'augmentation enregistrée est de **7.7 %**. C'est un niveau de croissance qui reflète la cohérence avec l'évolution des autres secteurs de l'activité économique.

Bien que proche de celle du PIB hors hydrocarbures, la croissance du secteur des services marchands a fléchi pour la deuxième année consécutive laquelle s'établit à 5,0 % en 2006 contre 5,6 % en 2005 et 7,7 % en 2004. La relative rigidité de l'offre domestique de biens, le recul en volume des importations de biens (-1 %) conjugués à la structure de la production de ce secteur explique ce fléchissement. En effet, la production du secteur des services marchands indique que les transports et communications et le commerce représentent 86 % de sa valeur ajoutée. La stagnation des importations de marchandises s'est donc traduite par un léger repli de la croissance de la valeur ajoutée en volume du secteur et, en particulier, de celle du commerce qui n'a progressé que de 3,2%.

En conclusion, Les taux de croissance du PIB¹¹⁴ restent étroitement liés à ceux du secteur des hydrocarbures, mais l'agriculture est le secteur le plus instable. Les graves sécheresses expliquent la nette dépression des taux de croissance agricole en 1990, 1994, 1997 et 2000. La volatilité de la croissance du secteur agricole a diminué dans les années 2000.

D'une part, les observateurs constatent¹¹⁵ une variabilité annuelle beaucoup plus importante de l'investissement dans le secteur des hydrocarbures. Les estimations de la Banque Mondiale montrent un coefficient de variation de 0,44, comparé avec l'investissement hors pétrole (coefficient de 0,27). Il y a également une plus grande variabilité de l'investissement public (coefficient de 0,53) par rapport à l'investissement du secteur privé (coefficient de 0,18).

¹¹³ IDEM.2004.

¹¹⁴ Revue des dépenses publiques.

¹¹⁵ Revue des dépenses publiques

Cela indique que l'investissement privé, en dehors du secteur des hydrocarbures, a été très stable au cours de la dernière décennie. Cependant, l'investissement public a été également stable pendant les années 90. La variabilité annuelle plus grande sur l'ensemble de la période n'est que la traduction en termes statistiques de l'expansion rapide de l'investissement public après 2000 (avec un très faible coefficient de variation de 0,11 pendant les années 90).

D'autre part, les observateurs constatent que la variabilité des taux de croissance annuelle provient en grande partie de l'agriculture et de l'industrie manufacturière et, dans une moindre mesure, de la construction. La croissance des services privés est plus stable et les services publics enregistrent un taux de croissance annuel régulier, se tassant autour de 2,5 à 3,5 %.

Les fluctuations de la production agricole sont presque un cas typique dans la plupart des pays. Ce qui est moins typique, ce sont les variations prononcées dans la production manufacturière, qui ont d'importantes répercussions sur le chômage. Aussi, en dépit des progrès accomplis en matière de réforme structurelle, la réforme dans les secteurs clés restent limitées¹¹⁶.

L'Algérie possède l'une des économies les moins diversifiées parmi les pays à revenu intermédiaire et les pays producteurs de pétrole. La contribution du secteur privé au PIB reste extrêmement faible et a même diminué depuis 1995. Cette situation contraste avec la tendance à la hausse constatée dans la plupart des pays producteurs de pétrole, qui traduit le rôle de moins en moins actif du secteur privé comme principal moteur de la croissance en Algérie. Cela dit, l'étude de la croissance économique dans les différents domaines, nous amène à aborder l'impact de cette relance sur la stabilité des prix et le plein emploi.

¹¹⁶ IDEM

Section 2 : Impact sur le plein emploi et la stabilité des prix (chômage et inflation)

L'augmentation des dépenses budgétaires n'a pas qu'un effet sur la croissance économique mais également sur le plein emploi. D'ailleurs, il est utile de rappeler que la réalisation d'une croissance économique, forte et durable, est indispensable pour la création de richesses d'une part, et d'autre part, pour la création d'emplois et donc pour une baisse significative du taux de chômage. A cet effet et afin de mieux mesurer l'impact de l'augmentation des dépenses budgétaires sur le plein emploi (paragraphe 1), il est judicieux de mettre en exergue l'effet prix (paragraphe 2).

Paragraphe 1 : impact sur le plein emploi (chômage)

Ce tableau nous présente le taux de chômage en Algérie de 2000 à 2006 et le nombre de population active, occupée et en relation avec le taux de croissance de la population.

Tableau n°17 : les indicateurs du chômage de 2000 à 2006

Les années	Nombre de population 10⁶	Nombre de population active 10⁶	Nombre de population occupée 10⁶	Nombre de population en chômage 10⁶	Taux (%) de croissance de la population	Taux de chômage¹¹⁷ en %
2000	30416	8850	6240	2610	1.5	29.5
2001	30897	9074	6494	2580	1.5	28.4
2002	31357	9303	6890	2413	1.5	25.9
2003	31848	8779	6696	2083	1.6	23.7
2004	32364	9470	7798	1672	1.6	17.7
2005	32882	9493	8044	1449	1.6	15.3
2006	33285	10110	8869	1241	1.2	12.3

Source : Office national des statistiques (ONS).

¹¹⁷ Les chiffres officiels du chômage n'échappent cependant pas à des problèmes d'évaluation, qui tiennent à la fois au recours à des méthodes d'échantillonnage variables, aux changements constants du contenu des questionnaires, et au fait que les enquêtes ne sont pas effectuées de manière périodique et continue.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

La pensée économique keynésienne, contrairement à la pensée économique classique, soutient l'idée de l'utilisation des déficits budgétaires pour relancer l'activité économique et de créer ainsi des emplois. L'Algérie, à l'instar des autres pays, affiche la nécessité de résorber les déficits socioéconomiques. Dès lors, une volonté manifeste des pouvoirs publics d'agir sur le chômage, est lisible aussi à travers le déficit enregistré dans les comptes du trésor, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°18 : Les soldes du trésor en milliards de dinars

Les années	Solde ¹¹⁸ global du Trésor (hors FRR ¹¹⁹)	Solde global du Trésor (yc FRR)	Taux de chômage en %
2000	-54.4	398.6	29.5
2001	+55.2	179.13	28.4
2002	-16.1	10.44	25.9
2003	-10.3	438.66	23.7
2004	-187.3	436.19	17.7
2005	-410.5	958.33	15.3
2006	-647.3	1150.69	12.3

Source : Office National des Statistiques (ONS).

¹¹⁸ Le déficit primaire hors hydrocarbures rapporté au PIB hors hydrocarbures est une mesure de plus en plus utilisée pour évaluer la position budgétaire dans les pays exportateurs d'hydrocarbures. Dans les pays exportateurs d'hydrocarbures, les recettes publiques augmentent brutalement pendant les envolées des cours des hydrocarbures. Par conséquent, les positions budgétaires peuvent s'améliorer, même lorsque les dépenses augmentent de manière peu soutenable. Le déficit primaire hors hydrocarbures par rapport au PIB hors hydrocarbures est un meilleur indicateur de la position budgétaire car il dissocie les dépenses des recettes d'hydrocarbures. Dans le cas de l'Algérie, le déficit primaire hors hydrocarbures du gouvernement central s'est creusé, tombant de 22,5 % du PIB hors hydrocarbures (PIBHH) en 1999 à 29 % du PIB-HH en 2005, témoignant ainsi de l'impact du PSRE et de la première année d'exécution du PCSC.(revue des dépenses publiques).

¹¹⁹ FRR : Fonds de régulation des recettes instauré par la loi de finance complémentaire pour 2000. Depuis sa création, les autorités ont utilisé les revenus exceptionnels, logés dans un Fonds de stabilisation des recettes d'hydrocarbures, le Fonds de Régulation des Recettes, connu sous le nom de FRR, pour deux raisons :

- (i) pour effectuer des paiements anticipés au titre de la dette extérieure ; et
- (ii) pour financer tout déficit budgétaire consécutif à une chute du prix du pétrole en dessous du prix de référence de la Loi de finances. Compte tenu des paiements anticipés du principal de la dette publique, l'Algérie affiche désormais une position créditrice nette vis-à-vis du reste du monde, avec un ratio de la dette extérieure rapporté au PIB évalué à 17 % en 2005, en comparaison avec une moyenne de 61 pourcent du PIB enregistré sur la période 1990-95.

Définition du chômeur selon le :

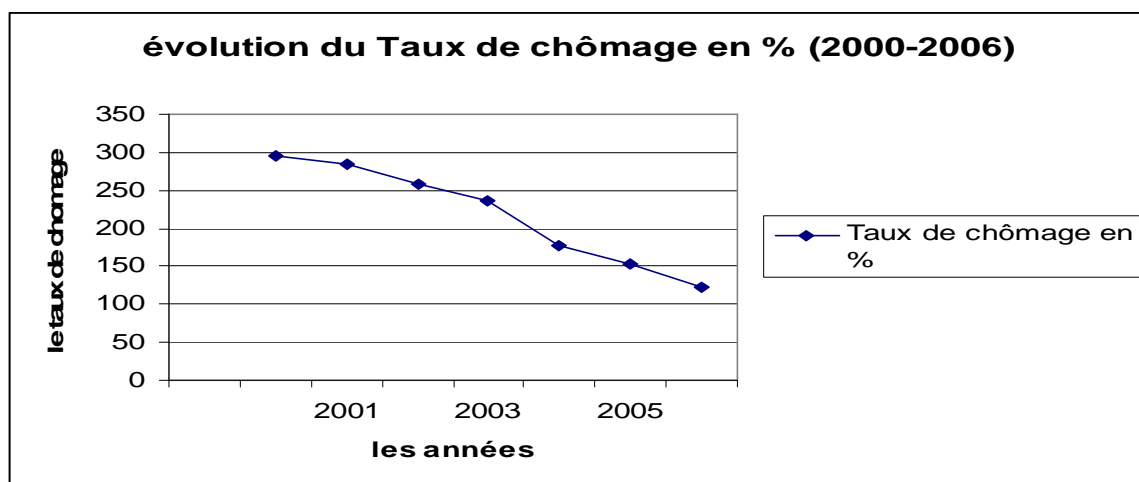
▪ **Le Bureau International du Travail¹²⁰** : Selon la définition ancienne (1954) du (BIT), trois conditions doivent être remplies pour être considéré comme **chômeur** : l'absence d'emploi salarié ou non pendant une période de référence ; un comportement de recherche d'emploi ; une disponibilité pour l'acceptation d'un emploi. Le chômeur est donc toute personne (de plus de 15 ans) qui remplit les critères suivants :

- « être sans travail », c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la semaine de référence ;
- « être disponible pour travailler », c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente dans les quinze jours, sans qu'une tierce obligation soit une entrave au retour à l'activité ;
- « rechercher activement un emploi, ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement ».

$$\text{taux de chômage} = \frac{\text{chômeurs au sens du BIT}}{\text{Population active}}$$

▪ **L'Office National des Statistiques** : le chômeur est celui qui est inscrit à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANEM) depuis six mois sans trouver de travail.

Graph24 : Evolution du taux de chômage en % (2000/2006)



¹²⁰ Le Bureau international du travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde, il réside à Genève. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celles relatives à la population active occupée et aux chômeurs.

La population en chômage se caractérise principalement par :

1- Evolution du taux de chômage de 2000 à 2006

Le taux de chômage en 2000¹²¹ était de 29.5% et a baissé jusqu'à 23.7% en 2003. Le taux d'activité en juin 2000 était de 28.57% et rabaisse respectivement en 2001 et 2002 de 27.75% et 27.51% alors que le taux d'occupation augmente de 2000 à 2003 respectivement de 71.11%, 72.70% et de 76.28%.

En 2004, la population en Chômage¹²², estimée à près de 1,7 millions de personnes, connaît une baisse continue. Elle était de quelques 2 millions de personnes en 2003. Ainsi, la tendance à la baisse du taux de chômage semble se confirmer.

Quant à la population active, au sens BIT, est estimée à près de 9,5 millions de personnes, soit un taux d'activité de 42,1 %. Ce taux était de 39, 8 % en septembre 2003. La population occupée au cours de la semaine de référence de septembre 2004 se situe à près de 7,8 millions de personnes, soit un taux d'occupation de 24,4 % en augmentation de 3,2 points par rapport à la même période de l'année 2003 où il se situait à 21,2 %.

En 2005, la population active, au sens BIT, est estimée à près de 9,5 millions de personnes en septembre 2005, soit un taux d'activité de 41,0 %. Ce taux était de 42, 1 % en septembre 2004.

La population occupée du moment estimée en septembre 2005 se situe à près de 8,1 millions de personnes, soit un taux d'occupation de 24,7 % légèrement supérieur à celui calculé à la même période de l'année 2004 (24,4 %). Quant au taux d'emploi il se maintient à 34,7 %.

¹²¹ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2000, 2001, 2002 et 2003.

¹²² Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2004.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

La population en chômage, est estimée à près de 1,5 millions de personnes, soit plus de 223 000 chômeurs en moins par rapport à 2004. Le taux de chômage, quant à lui se situe à 15,3 %. Il était de 17,7 % en 2004.

En 2006¹²³, La population active, au sens BIT, est estimée à près de 10,1 millions de personnes en octobre 2006, soit un taux d'activité de 42,5 %. Ce taux était de 41, 0 % en septembre 2005. En 2006¹²⁴, la population active sans emploi (population en âge de travailler et cherchant un emploi) et le taux de chômage ont continué à décroître.

En effet, La population active sans emploi a baissé de 230000 personnes en un an passant de 1,47 million à 1,24 million. Selon l'enquête annuelle de l'Office National des Statistiques, le taux de chômage a baissé de 3 points de pourcentage pour s'établir à 12,3 % en octobre 2006.

Les données de la même enquête estiment la population active occupée du moment en octobre 2006 à près de 8 869 000 de personnes, soit un taux d'occupation de 26,8 %. La population active en Chômage ou population active à la recherche d'un emploi, est estimée à près de 1.241.000 personnes en octobre 2006, soit un taux de chômage de 12,3%. La population active, constituée des personnes pourvues d'un emploi et des chômeurs, est estimée à 10,1 millions de personnes en accroissement de 4,7 %. Le taux d'activité a progressé de 1,5 point de pourcentage pour atteindre 42,5 %. Ainsi, les tendances à la baisse des taux de chômage s'accroissent durant la période 2000 à 2006. Quels sont les secteurs d'activité qui ont contribué le plus à la résorption du chômage?

¹²³ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2006.

¹²⁴ Rapport de la Banque d'Algérie (évolution économique et monétaire en Algérie) Juin 2007. P53/54.

2-évolution selon les secteurs d'activité

En 2000¹²⁵, selon la répartition des emplois salariés d'initiative locale (ESIL) par secteur d'activité, on relève le secteur du BTP / hydraulique, les services et en fin le secteur de l'administration. Quant au programme de travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUPHIMO), son application a permis une nette amélioration a été réalisé en 2000 dans les branches routes et agriculture suivi de l'hydraulique et en 2003¹²⁶ dans l'agriculture / foret suivi des routes et l'hydraulique.

Selon les secteurs d'activité, en 2000, on relève les secteurs des services non marchands ensuite les services marchands et enfin le commerce. Quant à 2003, on relève le commerce et les services suivi du secteur de l'agriculture et de l'industrie avec des taux respectifs de 54.9%, 21.1% et 12%.

En 2004¹²⁷, selon les secteurs d'activité, l'Industrie et le BTP ont vu augmenter leur part dans l'emploi total. Cette proportion passe de 24 % en 2003 à 26 % en 2004. Le secteur privé y a largement contribué. L'agriculture, quant à elle, a vu ses effectifs augmenter de quelques 200 000 personnes.

En 2005¹²⁸, on assiste au même rythme d'évolution pour l'industrie et le BTP avec une proportion qui passe de 26 % en 2004 à 28 % en 2005.

Enfin, en 2006¹²⁹, le secteur "commerce, administration publique et autres services" se taille la part du lion. Il occupe plus de la moitié (53,4% de l'ensemble de la population occupée). L'agriculture, le BTP et l'industrie arrivent en seconde, troisième et quatrième position avec les proportions respectives de 18,1, 14,2 et 14,2% du total des occupés.

¹²⁵ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2000.

¹²⁶ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2003.

¹²⁷ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2004.

¹²⁸ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2005.

¹²⁹ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie pour 2006.

Le taux d'occupation selon les secteurs d'activité, démontre une évolution significative des emplois occupés dans les secteurs tels que le commerce, le BTP et les services durant la période 2000 à 2006. Mais, qui est ce qui occupe ces emplois ?

3- Evolution par sexe et par strate

Il est à signaler que la population en chômage par strate, on relève en milieu urbain 62.8% et 58.8% ce qui correspond au nombre de 1 577 231 et 1 223 119 respectivement en 2000 et 2003, quant à la population en chômage en milieu rural a vu son taux augmenter de 31.2% à 41.2% ce qui correspond en chiffre à une baisse de 933 632 à 855 151 en 2000 et 2003 respectivement.

En 2004, avec près de 1,4 millions de personnes occupées, les femmes s'insèrent de plus en plus dans le marché du travail. En 2003 elles étaient quelques 933 000 personnes occupées enregistrées. Si en 2004 le taux de chômage selon le milieu urbain et rural accusait une différence de 0,7 points au profit du rural, en 2005 cette tendance s'est inversée, la différence est de 1,2 points au profit de l'urbain. 2005, il est utile de signaler la diminution sensible des 'Aides Familiaux' de sexe féminin dont l'activité est sujette à beaucoup de fluctuations, ce qui a engendré une baisse du nombre de femmes occupées.

En 2006, la population active urbaine est majoritaire avec 60 % de la population active totale. Les femmes représentent 17,3 % de la population active, 16,9 % des occupés et un cinquième de la population sans emploi. En effet, la participation des femmes à l'activité économique demeure très faible. Les femmes représentent 16,9% du total des occupés: 19,0% en milieu urbain et 13,8% en zone rurale. Le taux d'emploi où proportion des occupés sur l'ensemble de la population en âge d'activité se situe à 37,2 %. Ainsi, 62,6% des chômeurs résident en milieu urbain et 37,4 en zone rurale.

Les femmes représentent 20,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Donc, il y a une prépondérance des hommes par rapport aux femmes même si ces dernières ont connu une amélioration. Cela dit, on s'interroge sur l'âge de ces nouveaux recrues et la nature des emplois occupés ?

4-Evolution selon la situation dans la profession et selon l'âge

Selon la situation dans la profession, il est à souligner l'augmentation conséquente des effectifs des employeurs et indépendants en 2004, plus de 600 000 personnes par rapport à 2003. Quant aux Salariés permanents, l'accroissement a à peine atteint les 100 000 personnes.

A l'inverse de ce qui a été observé en 2004 où on a enregistré une augmentation sensible des employeurs et indépendants, en 2005 ce sont, plutôt, les salariés permanents qui ont vu leurs effectifs augmenter de près de 174 000 salariés permanents. Il en est de même pour les salariés non permanents et les apprentis où l'accroissement absolu par rapport à 2004 est de plus de 400 000 personnes.

Il y a lieu de noter que la baisse du chômage révélée par les données cachent néanmoins, une augmentation problématique du chômage des jeunes de moins de 30 ans. En effet, la part des chômeurs de cette catégorie (souvent primo demandeurs) a légèrement augmenté par rapport à 2003, 73 % en 2004 et 72 % en 2003 et continue d'augmenter à 75 % en 2005¹³⁰.

En 2006, on remarque une part importante des chômeurs de moins de 30 ans qui représentent 70,1% du total des chômeurs, bien qu'elle ait relativement baissée par rapport à 2005. Le chômage des jeunes, en baisse, demeure encore élevé. Le taux de chômage de cette catégorie est estimé à 22,8 %. Alors, l'arrivée des femmes expliquent en même temps, l'importance de la classe de moins de 30 ans mais aussi la part de 70% des chômeurs dans ces classes d'âge.

¹³⁰ Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie 2005.

En 2006, la population active occupée se caractérise par une forte proportion de l'auto emploi. Les employeurs et des indépendants représentent presque le tiers (32,1%) du total des occupés. Les salariés permanents qui se caractérisent par une stabilité de l'emploi représentent 32,7%. L'emploi instable qui regroupe les salariés non permanents et les aides familiaux est représenté par 35,2% de l'ensemble des occupés. La qualité des nouveaux emplois se détériore cependant. La proportion des emplois salariés précaires (contrats à durée déterminée) devient dominante. En 2006, elle est estimée à 66,3 % de l'emploi salarié total contre 42,2 % en 1996.

En résumé, L'accélération de la croissance dans les années 2000, également stimulée par le PSRE, a contribué à la réduction des taux de chômage, quoique ses résultats pourraient ne pas se pérenniser à plus long terme¹³¹. Ainsi, bien qu'étant toujours élevé, le taux de chômage a été réduit de manière drastique au cours de la dernière décennie. Cette réduction s'explique en grande partie par l'augmentation des taux de dépenses publiques suite à l'exécution du PSRE. Par conséquent, nombre des emplois nouvellement créés pourraient n'être que des débouchés temporaires qui seront localisés dans le secteur agricole, un secteur à faible productivité représentant moins de 10 % du PIB et le secteur du BTPH à forte main d'œuvre.

Le chômage des jeunes demeure important, estimé à environ 30 %. L'économie informelle¹³² fournit également des emplois à une part significative de la population active.

Au sens de la comptabilité nationale, la répartition fonctionnelle affiche une part de 49,5 % du revenu destinée¹³³ aux rémunérations des salariés. Cette part a progressé de façon soutenue depuis cinq années – quoique modeste – pour atteindre ce niveau, même si dans la même période l'excédent brut d'exploitation (considéré comme le bénéfice apparent des entreprises) a évolué de 98,5 %. Ainsi, la structure de la répartition s'est donc peu à peu modifiée en faveur des revenus non salariaux qui constituent désormais 58,7 % du PIB, en hausse de 5 points de pourcentage au cours de la période. Les revenus salariaux ne représentent plus que 17,6% du PIB, en recul de 3,9

¹³¹ Revue des dépenses publiques en Algérie

¹³² Le CNES (Conseil National Économique et Social), a estimé en 2003 que les emplois informels représentent 17 % du nombre total des emplois et jusqu'à 22 % si l'on exclut le secteur agricole.

¹³³ Rapport de la Banque d'Algérie (évolution économique et monétaire en Algérie) Juin 2007.

points. Compte tenu de la hausse des prix à la consommation, estimée à 14,1 % durant cette période de cinq ans, les revenus réels, salariaux et non salariaux, se sont substantiellement améliorés : le revenu salarial réel et l'excédent net d'exploitation. Ils ont globalement progressé de 35,4 % et l'excédent net réel des exploitations a progressé à un rythme plus rapide, de l'ordre de 84 %. Malgré cette amélioration significative et soutenue des revenus, on relève encore des disparités de niveau de vie persistantes entre les catégories socioprofessionnelles, qu'il convient de réduire progressivement par l'accroissement de l'emploi et par la protection sociale des populations vulnérables.

Paragraphe 2 : Impact sur la stabilité des prix (inflation)

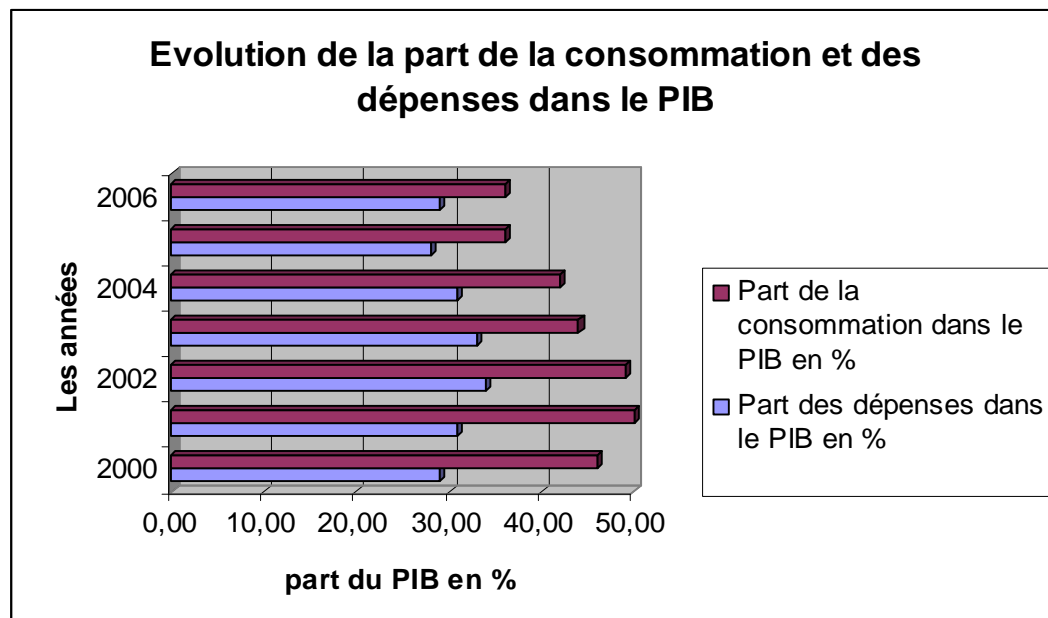
Le tableau suivant nous montre la part des dépenses et de la consommation dans le PIB et du taux d'inflation durant la période de 2000 à 2006.

Tableau n°19 : La part des dépenses et de la consommation dans le PIB et du taux d'inflation durant de 2000 à 2006.

Les années	Part des dépenses dans le PIB en %	Part de la consommation dans le PIB en%	Taux d'inflation
2000	28.57	46.07	0.34
2001	31.00	49.25	4.23
2002	34.10	48.34	1.42
2003	32.09	44.34	2.59
2004	30.87	42.02	3.56
2005	27.36	36.07	1.64
2006	28.94	/	2.53

Source : Ministère des finances.

**Graphe25 : Evolution de la part de la consommation et des dépenses dans le PIB
(2000/2006)**



Evolution de l'indice des prix pour la période 2000 à 2006 :

L'indice général annuel des prix à la consommation pour l'année 2000 ¹³⁴(calculé sur la base 100 en 1989) s'est situé à 534,8. D'où un taux d'inflation de 0,34% par rapport à l'année précédente pour laquelle le même indice s'était établi à 533,2. Sachant que depuis 1998, le taux d'inflation est contenu pour la troisième année consécutive, sous la barre des 5%. Il confirme la tendance à la baisse apparue à partir de l'année 1996 ainsi qu'une relative stabilisation des prix.

L'indice général annuel des prix à la consommation pour l'année 2001 ¹³⁵ (calculé sur une base 100 en 1989) s'est situé à 557,6. D'où un taux d'inflation de 4,2% par rapport à l'année 2000.

Le rebond du taux d'inflation en 2001 par rapport à 2000 est le fait des augmentations des prix qui ont concerné toutes les rubriques et, plus particulièrement, celles relatives à «l'alimentation et boissons non alcoolisées» (5,5%) et à la «santé et hygiène corporelle» (+6,8%) d'où une

¹³⁴ Rapport sur la conjoncture pour la loi de finance 2001.

¹³⁵ IDEM.2002.

évolution de la part de la consommation dans le PIB de 46.07% en 2000 à 49.25% en 2001. Il est important de signaler que l'année 2001 constitue la première année de mise en œuvre du PSRE d'où une augmentation de la part des dépenses dans le PIB à 31% alors qu'elle était de 28.57% en 2000.

L'indice général des prix à la consommation pour l'année 2002¹³⁶ s'est situé à 565,5 contre 557,6 en 2001, d'où un taux d'inflation de 1,42% contre 4,2% en 2001. La baisse de l'inflation, malgré la poussée de la demande intérieure, s'explique principalement par :

- les effets de la réforme tarifaire : en 2002 le passage d'un système à quatre taux de droits de douane (40%; 25%; 15% ; 5%) à un système à trois taux (30%; 15%; 5%) et la baisse du droit additionnel provisoire (DAP) de 60% à 48% ont été effectués ;
- l'adaptation de l'offre à la demande par l'augmentation significative des importations (+20,4% en 2002 comparativement à 2001) et l'augmentation de la production.

Ainsi, la tendance à la hausse des prix en 2001 ne s'est pas poursuivie au cours de l'année 2002 au cours de laquelle on a assisté à une inversion de la tendance en raison de :

- l'évolution mensuelle par des taux négatifs de l'indice général des prix à la consommation sur pratiquement toute l'année ;
- la tendance à la baisse de la variation de l'indice des prix à la consommation en glissement annuel ;
- la tendance également à la baisse de la variation de l'indice moyen.

L'année 2003 a connu un taux d'inflation relativement élevé de 2.59%. L'analyse de l'indice des prix à la consommation montre que l'inflation a concerné la quasi totalité des produits notamment les groupes « transport et communication » (+5,6%) et « alimentation – boisson non alcoolisées » (+3,9%). Il faut souligner que les produits alimentaires, avec une part de 44% dans

¹³⁶ IDEM.2003.

les dépenses de consommation des ménages influencent fortement la tendance à la hausse de l'indice général pour l'année 2003¹³⁷ d'où une part de la consommation dans le PIB de 44.34%.

En 2004, le retour à la hausse du taux d'inflation à 3.56% et une tendance à la baisse en 2005 qui atteint 1.64%. En 2006, l'inflation a été contenue ; les prix à la consommation et les prix à la production industrielle ont progressé modérément et la désinflation entamée l'année précédente s'est poursuivie en 2006. La hausse annuelle moyenne des prix de détail mesurée par l'indice national des prix à la consommation est estimée à 1,8 % en 2006.

Pour la seconde année consécutive, le rythme de la hausse des prix ralentit ; il passe de 4,6 % en 2004 à 1,9 % l'année suivante et perd 0,1 point de pourcentage en 2006. Alors que la désinflation se poursuit au niveau national, la hausse des prix à la consommation dans le Grand Alger progresse de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 2,5 % en moyenne annuelle.

Les prix de gros des fruits et légumes ont enregistré une forte progression en 2006. La hausse des prix est estimée à 5,9 % en moyenne annuelle. Alors que les prix des fruits frais évoluaient à la baisse (1,8 %), ceux des légumes frais progressaient de 2,3%.

Quant aux prix de la production industrielle, il est observé en 2006 un net ralentissement de l'inflation après quatre années d'accélération de la hausse des prix à la production industrielle des deux secteurs public et privé. En moyenne annuelle, l'indice des prix hors hydrocarbures du secteur public a progressé de 2,4 % en repli de 1,1 point de pourcentage et l'indice général des prix du secteur industriel privé a augmenté de 1,9 % en 2006 contre 2,2 % l'année précédente. En outre les prix à la production industrielle de l'industrie manufacturière des secteurs public et privé, augmentent tous deux au même taux de 1,9%, convergence qui reflète l'unification des marchés. Les prix à la production industrielle sont en hausse mais l'inflation est en net ralentissement par rapport à l'année 2005.

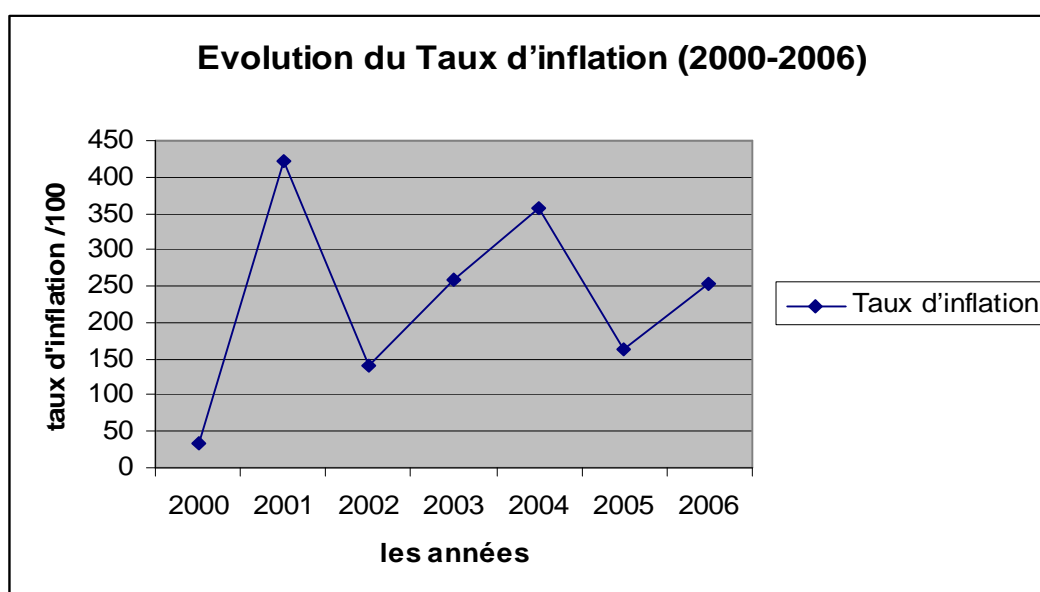
¹³⁷ IDEM.2004.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

En moyenne, depuis l'année 2000, les prix à la production industrielle du secteur public ont augmenté de 3,5 % par an et ceux du secteur privé ont progressé modérément au rythme annuel de 1,0 % au cours de la même période de six ans. L'évolution annuelle moyenne des prix des diverses branches industrielles publiques a été très contrastée depuis 2000. Alors que les ISMME se distinguent par une inflation annuelle moyenne très élevée de 3,7 %, les prix de l'industrie textile sont demeurés stables et ceux des branches matériaux de construction et industries agro-alimentaires ont progressé à un rythme modéré de 1,2 % et 1,5 % respectivement.

En 2006, le rythme annuel moyen de la hausse des prix de l'industrie publique est à son plus bas niveau depuis l'année 2001, année au cours de laquelle les prix avaient progressé de 4,0 % et pour la première fois depuis cette même année, la hausse des prix du secteur privé décroît après avoir atteint un maximum de 2,2 % en 2005. Depuis l'année 2000, on estime l'inflation annuelle moyenne de la période à 2,97 %, rythme plus faible que le rythme moyen de l'industrie publique (3,57 %).

Graphe26 : Evolution du taux d'inflation (2000/2006)



*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

Au cours de la période 2000-2006, en moyenne annuelle, les prix à la production industrielle ont augmenté dans six des neuf secteurs d'activité et la plus forte hausse (3,24 %) a été enregistrée dans le secteur des industries sidérurgique et métallurgique (ISMME). Les prix de détail, mesurés par l'indice des prix à la consommation, ont augmenté de 1,8 % en moyenne annuelle au cours de l'année 2006. Le niveau de l'indice national des prix de 2006 indique la plus faible inflation annuelle depuis 2001 ; l'inflation en 2006 a reculé de 2,8 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2004 (4,6 %).

En guise de conclusion, l'inflation, dont la tendance est baissière depuis 1997, demeure exposée à des tensions comme cela a été le cas pour l'année 2001 (+4,23%) et 2004 (+3.56%). Le principal facteur explicatif des variations observées ces deux années là, est le relèvement conséquent des traitements et salaires qui stimule la demande des ménages, en contexte d'offre locale rigide ou d'offre externe coûteuse, liée notamment à l'effet de change. A cela s'ajoute, la revalorisation du SNMG et des pensions, intervenue au cours du dernier trimestre 2003, a contribué à la poussée inflationniste observée au premier semestre 2004 et à la diffusion de leur effet à l'ensemble de l'économie (en raison de la renégociation des conventions collectives). A cette source interne de l'inflation s'ajoutent les effets de la dépréciation du Dinar par rapport à l'Euro, principale monnaie de paiement de l'Algérie pour deux tiers de ses dépenses.

La faible inflation et la stabilisation des prix relatifs militent pour la poursuite de la maîtrise des fondamentaux macroéconomiques nécessaire à l'intensification du développement économique et social dans le cadre d'une économie ouverte, ce qui nous amène à nous interroger sur l'impact de la relance économique sur la balance des paiements ?

Section 3 : Impact sur la balance des paiements

Après avoir traité l'impact de l'augmentation des dépenses budgétaires sur le plan interne à savoir, l'effet sur la croissance économique des différents secteurs d'activité, sur le plein emploi et sur la stabilité des prix, il nous semble à présent nécessaire d'aborder cet impact sur le plan externe du pays, entre autres sur la balance des paiements qui « retrace sous forme comptable des flux d'actifs réels (matériels et immatériels), financiers et monétaires au cours d'une période déterminée »¹³⁸.

La mesure de cet impact, nous impose de recourir à deux indicateurs à savoir en premier lieu, celui du solde de la balance commerciale en mettant en lumière les flux physiques du commerce extérieur traduits par les importations et les exportations durant la période 2000/2006 (paragraphe 1) et en deuxième lieu, celui des équilibres globaux ou et extérieurs (paragraphe 2), notre objectif étant d'illustrer l'impact de la relance économique sur le commerce extérieur.

Paragraphe 1 : Evolution de la balance commerciale durant la période 2000-2006

Durant les années deux mille, les équilibres externes ont bénéficié d'une conjoncture pétrolière prolongée. Les exportations du pays ont atteint un niveau record, l'on constate au même moment, une reprise de la demande d'importations, qui est tirée par des taux d'investissement exceptionnellement élevés liés au PSRE. Par conséquent, le pays affiche des soldes du compte courant et des niveaux de réserves de liquidités internationales atteignant des seuils historiques. Quel est donc l'impact de ces bons résultats sur la structure des exportations d'une part (A) et les importations d'autre part (B), en d'autres termes, la relance économique a-t-elle contribué à modifier la structure des importations et des exportations en faveur de l'économie nationale ?

¹³⁸ M. DEPRez et M. DUVAUT : Réussir l'U.V.2 (économie) Ed Techniplus. Paris. 1993. p 70.

A- Evolution des exportations :

Tableau n°20 : Evolution des exportations de 2000 à 2006 (En MRDS US\$)

Les années	Exportations de biens et services	Exportation des hydrocarbures	Exportation des autres marchandises	Exportation des services	Exportations/PIB en %
2000	22.0	21.4	0.6	0.9	41.2
2001	19.1	18.5	0.6	0.9	36.6
2002	18.8	18.1	0.6	1.3	35.3
2003	24.6	24.0	0.5	1.6	38.4
2004	32.6	31.3	0.7	1.9	39.9
2005	46.0	45.1	0.8	2.5	47.4
2006	54.0	53.4	1.1	2.6	48.9

- la part en % par rapport à l'ensemble des exportations de biens et services.

Source : Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS).

Graphe27 : Evolution des exportations hydrocarbures à l'ensemble des exportations (2000/2006)

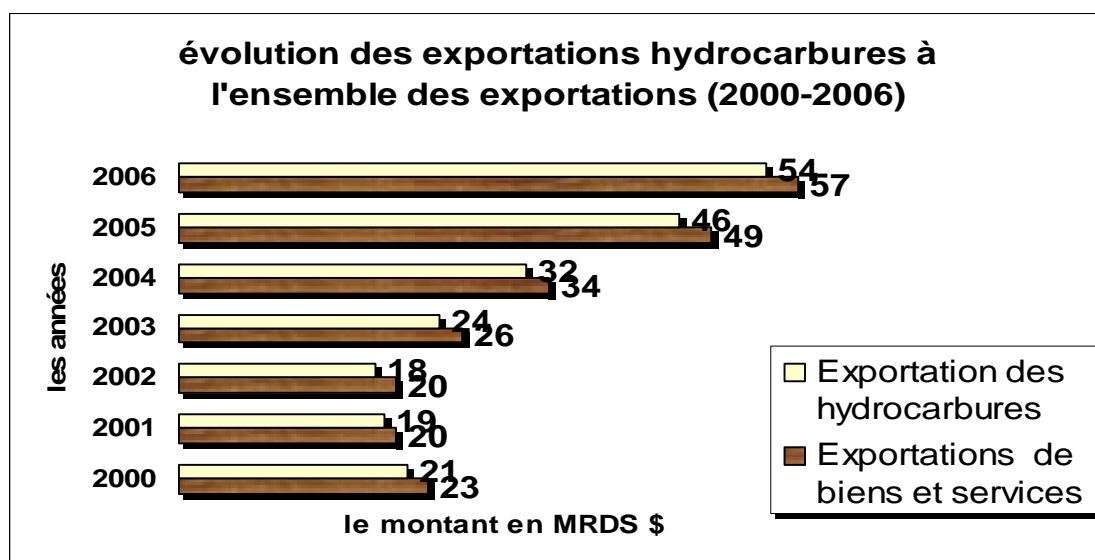


Tableau n°21 : Evolution des exportations hydrocarbures à l'ensemble des exportations de 2000 à 2006 (En millions de US\$)

Groupes d'utilisation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Alimentation	32	28	35	48	59	67	73
Energie et lubrifiants	21 419	18 484	18 091	23 939	31 302	45 094	53 429
Produits bruts	44	37	51	50	90	134	195
Demi produits	465	504	551	509	571	651	828
Biens d'équip. Agricoles.	11	22	20	1	/	/	1
Biens d'équip. Industriels.	47	45	50	30	47	36	44
Biens de consommation	13	12	27	35	14	19	43
Total	22 031	19 132	18 825	24 612	32 083	46 001	54 613

Source : Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS)

Durant la période 2000/2006, le rythme de croissance des exportations est à la hausse du côté des exportations en hydrocarbures et même hors hydrocarbures, cela dit, le pays affiche toujours la prédominance du secteur des hydrocarbures du fait de la conjoncture internationale favorable.

1-Le secteur des hydrocarbures :

Les exportations du groupe «énergie et lubrifiants» occupent la première place en 2000 avec 21,4 milliards US\$ et enregistrent un taux de croissance nominale de 73,7% par rapport à l'année 1999 permettant ainsi la réalisation d'un solde commercial de 12,9 milliards US\$ et occupent toujours la première place en 2001 et représente 96.6% du total des exportations, avec un léger recul tout de même par rapport à l'année 2000, de 2.9 milliards de \$, du à la baisse des prix des cours du pétrole dans les échanges internationaux à 24.9 \$ le baril.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

En 2002, les flux commerciaux dont les accroissements respectifs, sous le double effet des volumes et des prix, ont été de 8,3% et de 22,5%, les exportations d'hydrocarbures ont atteint 24,0 milliards de US \$, enregistrant une variation positive de 5,9 milliards de US\$, par comparaison aux flux des exportations d'hydrocarbures en 2002.

Les hydrocarbures constituent, donc, l'essentiel des recettes en provenance des exportations de marchandises avec 96,1% en 2002.

L'année 2003 est caractérisée par la position des échanges commerciaux extérieurs qui reste fortement marquée par le comportement du prix du baril de pétrole sur le marché mondial. La bonne tenue de ce prix qui s'est établi en moyenne annuelle à 29 US \$, conjuguée à l'accroissement des volumes exportés s'est traduite par un solde excédentaire de la balance commerciale. L'excédent se situe à 11,6 milliards de US \$, est en variation positive de 4,8 milliards de US\$ par rapport à 2002.

En 2004, Les exportations d'hydrocarbures se sont situées à 31.3 milliards US\$ contre 23.9 milliards US\$ en 2003, ont augmenté de 30.6 % grâce à une évolution des cours du pétrole de 33.4 % et des volumes exportés. Les ventes d'hydrocarbures à l'étranger représentent plus de 97 % des ressources en devises du pays et demeure pour 2005 et 2006 avec un autre rebondissement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux ce qui favorise et conforte aisément la position extérieure du pays. En effet, le prix du baril passe de 38.7 US\$ en 2004 à 54.6US\$ en 2005 et jusqu'à 65.9US\$ en 2006.

L'année 2006 observe donc des exportations de biens qui atteignent 54.6 milliards USD (+14,8%) grâce à la hausse des cours des hydrocarbures. Ainsi, dans la structure des exportations¹³⁹, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes à l'étranger durant l'année 2006 avec une part de 97.8% du volume globale des exportations et une augmentation de 18.5% par rapport à l'année 2005 qui s'explique essentiellement par la hausse du prix du pétrole.

¹³⁹ Rapport centre national de l'information statistique (CNIS) du premier trimestre 2006 : les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. P 7.

2-Le secteur hors hydrocarbures

Les exportations hors hydrocarbures ont atteint 612 millions US\$ soit 2,8% du total des exportations en 2000. Les produits semi-finis ont représenté 2,1% du montant total avec une variation annuelle de 70% en 2000 par rapport à 1999. Par contre la part des autres types de produits exportés reste négligeable ; elle varie entre 0,05% et 0,22%. On note la même tendance pour l'année 2001, où les recettes en provenance des exportations de marchandises, autres que les hydrocarbures, ont évolué de 42,2%. Elles sont passées de 415 millions US\$ en 1999 à 590 US\$ en 2000. La part du secteur hors hydrocarbures demeure négligeable avec 3.4%, quoique relativement en hausse par rapport à l'année 2000.

Par ailleurs, les exportations hors hydrocarbures ont régressé de 9,4% passant de 734 millions de US \$ en 2002 à 673 millions de US\$ en 2003, représentant à peine 3% des exportations d'hydrocarbures. La ressource générée par les exportations hors hydrocarbures se structure par groupe de produits avec les produits alimentaires (7.1%), demi-produits (75.6%), produits bruts (7.4%), équipements (4.6%) et les biens de consommation industriels (5.2%). Les exportations hors hydrocarbures, avec une hausse de 3.9% en 2002 par rapport à 2001 continuent de représenter une faible part des exportations de marchandises.

Toute fois, après la baisse de 21.6% en 2003, des exportations hors hydrocarbures, celles-ci ont augmenté de 16% en 2004. Leur part reste toute fois limitée, puisqu'elle ne dépasse pas 2.5% des exportations totales¹⁴⁰. En 2006, les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours marginales, avec seulement 2.17% du volume globale des exportations soit une valeur de 1184 millions US\$; en effet elles ont enregistré une augmentation de 30.5% par rapport au premier trimestre de l'année 2005.

Les principaux « produits hors hydrocarbures » exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi- produits » qui représente une part de 1.51% du volume globale des exportations soit l'équivalent de 828 millions US\$.Ensuite, le groupe « produits bruts » vient en seconde

¹⁴⁰ Rapport de l'OCDE : perspective économique en Afrique.2005

position avec une part de 0.36% soit 195 millions US\$ suivi par les groupes « biens alimentaires » et « biens d'équipement industriels » avec les parts respectives de 0.13% et 0.08% soient 73 et 44 millions US\$ et enfin le groupe « biens de consommations non alimentaires » avec une part de 0.08%.

En guise de conclusion, pour la structure des exportations, on note une dépendance de leur évolution à celle des cours internationaux du baril de pétrole mais aussi l'importance des efforts qui restent à faire pour l'économie algérienne pour coopérer avec le monde dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'Union Européenne et de l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Donc, « la transition nécessaire implique l'intensification le rythme des réformes en faveur de l'initiative privée comme vecteur d'une relance, voire d'une renaissance du secteur manufacturier »¹⁴¹. En effet, la période 2000/2006 est toujours marquée par la prédominance des hydrocarbures dans la structure des exportations ; ce qui amoindrit l'effet escompté du plan de relance économique.

B- Evolution des importations :

Tableau n°22 : Evolution des importations de 2000 à 2006 (En milliards de \$)

Les années	Importation de biens et services	Importation de biens	En* %	Importation de services	En* %	Part des importations/ PIB en %
2000	11.7	9.4	80.34	2.4	20.51	22.67
2001	11.9	9.5	79.83	2.4	20.16	24.16
2002	14.5	12.0	82.75	2.5	17.24	28.68
2003	16.2	13.3	82.09	2.9	17.90	26.61
2004	21.8	18.0	82.56	3.9	17.88	28.57
2005	24.6	19.9	80.89	4.8	19.51	26.53
2006	25.3	20.5	81.02	4.8	18.97	21.90

* la part en % par rapport à l'ensemble des importations de biens et services.

Source : Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS)

¹⁴¹ Rapport de l'OCDE : perspective économique en Afrique.2005

Graph28 : Evolution des importations (2000/2006)

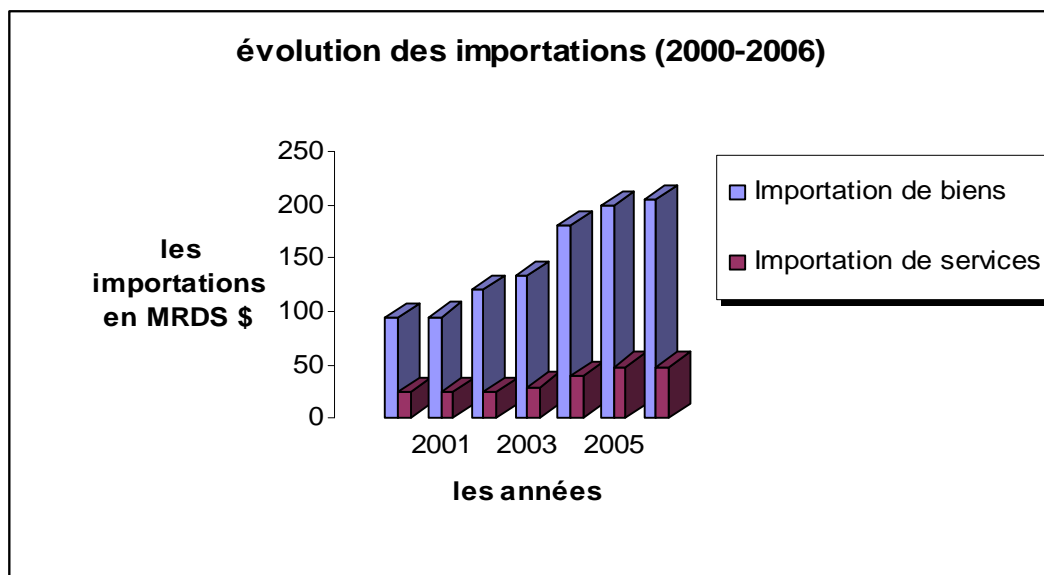


Tableau n°23 : Evolution de la structure des importations de 2000 à 2006 (En millions de US\$)

Groupes d'utilisation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Alimentation	2 415	2 395	2740	2 678	3 597	3 587	3 800
Energie et lubrifiants	129	139	145	114	173	212	244
Produits bruts	428	478	562	689	784	751	843
Demi produits	1 655	1 872	2 336	2 857	3 645	4 088	4 939
Biens d'équip. Agr.	85	155	148	129	173	160	96
Biens d'équip. Ind.	3 068	3 435	4 423	4 955	7 139	8 452	8 528
Biens de consommation	1 393	1 466	1 655	2 112	2 797	3 107	3 011
Total	9 173	9 940	12 009	13 534	18 308	20 357	21 456

Source : Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS)

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

En **2000**, La structure des importations par groupe d'utilisation met en évidence les biens d'équipement et les produits alimentaires en tête de ce groupe. En effet, les engagements d'importation de marchandises auprès des banques se sont élevés à 8,3 milliards US\$ en l'an 2000 contre 7,0 milliards US\$ en 1999, soit une augmentation de 18,6%, due principalement aux engagements d'importation des produits alimentaires et des biens d'équipement.

Par ailleurs, le secteur privé continu de détenir la plus grande part des engagements des importations (50,9%) soit 4232 millions US\$ en 2000 contre 4199 millions US\$ (59.7%) en 1999 et trouve son origine essentiellement dans l'augmentation significative des engagements du secteur public pour l'importation de biens d'équipement qui sont passés de 475,5 millions US\$ en 1999 à 1571 millions US\$ en 2000 (+230%). Donc, la rubrique «Biens d'équipements» reste dominante avec 31.8% des importations totales de marchandises en 2000, suivie, successivement, des «Biens alimentaires» (25,5%), des «Biens intermédiaires» (23,6%) et des «Biens de consommation» (19,1%).

En **2002**, concernant les importations de marchandises on relève, au plan de la structure et comparativement à l'année 2001, une baisse des parts relatives des rubriques « biens alimentaires » et « biens de consommation », une continuation de l'augmentation de la part des «biens intermédiaires» et des «biens d'équipement» pendant la période 1999-2002. En ce qui concerne les produits alimentaires, le secteur privé détient 56,3% (969 millions US\$) des engagements tout en marquant un recul de 3% par rapport à l'année 1999 (998,57 millions de US\$). Concernant la revente en l'état, le secteur privé maintient sa suprématie à un taux similaire (plus de 89%) à celui observé en 1999.

D'une manière globale les importations de marchandises (CAF) avec un montant de 9,20 milliards US\$ sont restées relativement stables par rapport à 1999 (9,16 milliards US\$). Par groupes de produits on relève des progressions de 6,8% pour les produits alimentaires, de 20,8% pour les biens d'équipement agricoles et de 8,7% en ce qui concerne les produits semi-finis. En

revanche, il y a eu une baisse des importations pour les groupes «biens d'équipement industriels» (-7,3%), «énergie et lubrifiants» (-31,2%), «biens de consommation» (-0,7%) et «produits bruts» (-31,2%).

En accroissement de 8%, les importations, dont la valeur est exprimée en dollar US, sont passées de 12 milliards de US \$ en 2002 à 13 milliards de US. \$ en **2003**. L'expression en dollar US de la valeur des importations de 2003, recèle un effet de valorisation lié d'une part à la parité Euro/dollar qui a connu en 2003 l'appréciation de 20% de la monnaie européenne par rapport à celle des Etats-Unis et d'autre part à la structure géographique de nos importations dans laquelle, l'Union Européenne est en position dominante.

L'examen des importations par groupe d'utilisation montre, en termes de structure, les variations suivantes :

Concernant les produits alimentaires, la baisse de leur part dans la structure des importations est également observée au plan de la valeur des flux importés. Cette valeur est passée de 2,7 milliards de US \$ en 2002, à 2,6 milliards de US. \$ en 2003, accusant en terme de proportion un recul de 2,8 points de pourcentage. Ce recul est imputable à la baisse des importations en valeur des céréales et produits dérivés, du sucre et des légumes secs dont les régressions respectives ont été de 13,3%, de 15,2% et de 14,2%. Cela dit, la bonne performance des grandes cultures (céréales et légumes secs) a contribué à la contraction constatée dans les flux à l'importation de ces produits.

Quant aux biens intermédiaires, la progression de leurs importations en terme de structure est vérifiée également au plan de la valeur qui s'est accrue de 16,7%, passant de 3,0 milliards de US. \$ en 2002 à 3,6 milliards de US. \$ en 2003. A l'origine de la progression constatée, se trouve notamment le ciment, le bois, les constructions préfabriquées et le rond à béton, dont les évolutions se sont respectivement situées à +70,1%, à +61,3%, à +55,7% et à +54,5%. Ces niveaux de variation très significatifs s'expliquent par la dynamique de l'activité du BTP.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

Pour les biens d'équipement, bien qu'en recul dans la structure des importations, les flux de ces marchandises ont progressé de 5,5%, leur valeur passant de 4,6 milliards de US. \$ en 2002 à 4,8 milliards de US. \$ en 2003.

Enfin, les biens de consommation industriels progressent de 2% dans la structure des importations et de 23% dans leur valeur, les flux des biens de consommation industriels ont été influencés par la progression notable des disques et bandes pour l'enregistrement du son, des parties destinées aux appareils de télévision et des appareils de radiotéléphonie.

En **2004**, les importations ont atteint 17.6 milliards US\$ avec une augmentation de 32.1% par rapport à 2003. Cette augmentation des importations s'explique principalement par l'accroissement des importations des biens d'équipement accompagnant l'effort plus soutenu de l'économie en matière d'investissement, et pour la baisse de la protection sur les échanges.

La rubrique «Biens d'équipements» reste dominante avec 39% des importations totales de marchandises en 2004, suivie, successivement, des «Biens intermédiaires» (20%), «Biens alimentaires» (19.6%) et des «Biens de consommation» (15.3%).

Le prix du baril, qui est passé d'une moyenne de 38.66 dollars en 2004 à 54.36 dollars en **2005**, a permis de conforter encore la position extérieure de l'Algérie. Par rapport à 2004 alors que les importations (f.o.b.) ne se sont accrues que de 9 pour cent en 2005, contre 32.1 pour cent en 2004. Relativement au PIB, les importations ont baissé de 2 points pour retrouver leur niveau de 2003. Au plan de la structure des importations, on peut noter la prédominance des biens d'équipement et des demi-produits (61.6 %), et celle des biens de consommation alimentaires et non alimentaires (32.9 %).

En **2006**, les importations augmentent modérément à 21 milliards USD (+3,2%) avec la répartition¹⁴² qui suit :

¹⁴² Rapport du centre national de l'information statistique (CNIS) du premier trimestre 2006 : les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. P 3-6.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

Tout d'abord, le groupe des biens d'équipement « industriels et agricoles » occupe le premier rang avec un volume de 2.15 milliards US\$, soit 40.2% du volume global. En valeur absolue, les importations de ce groupe ont diminuées de 313 millions de US\$ par rapport à l'année 2005 sur la même période .soit une régression de l'ordre de 12.71%.

Ensuite, le groupe des « produits destinés au fonctionnement de l'outil de production » vient en deuxième position dans la structure des importations avec un montant de 1.36 milliard US\$, soit 23% du volume global, en augmentation de 2.95% par rapport à l'année 2005 et en valeur absolue, les importations de ce groupe se sont accrues de 39 millions US\$. Le groupe des « biens alimentaires » viennent en troisième position dans la structure des importations réalisées durant le premier trimestre 2006 avec 17.17% du volume global soit 881 millions US\$ et en valeur absolue, les importations de ce groupe ont augmenté de 15 millions US\$ soit 1.73%.

Enfin, les « biens de consommation non alimentaires » occupe le dernier rang avec une part de 14.03% et un volume de 719 millions US\$ mais enregistre une diminution de 2.18% soit 16 millions US\$.

Donc, concernant les importations durant 2000/2006, leur rythme a évolué considérablement du fait de l'augmentation des importations de biens destinés à doter le pays en infrastructures de base liées aux investissements dans le cadre de la relance économique.

Pour conclure cette section, nous constatons que la structure des exportations n'a pas évolué, en effet, les hydrocarbures composent la quasi-totalité des exportations de marchandises (mono exportateur), soit 98%, ce qui renforce la dépendance de notre pays vis-à-vis de cette matière et de sa vulnérabilité et confirme la fragilité de l'économie avec une offre local rigide. Quant aux importations, leur demande est tirée par des taux d'investissement exceptionnellement élevés liés au programme de relance économique.

Paragraphe 2 : les dépenses budgétaires et les soldes extérieurs

L'accroissement soutenu des prix du pétrole, principale ressource de l'Algérie, à partir de l'année 2000, a eu naturellement un effet positif sur les soldes extérieurs notamment sur la balance commerciale, le compte courant et bien évidemment sur la balance des paiements. Comment se présente cette évolution par rapport à celle des prix du pétrole ?

Ce tableau, ci-dessous, nous présente l'évolution des différents soldes budgétaires en rapport avec l'évolution des dépenses budgétaires durant la période 2000 à 2006.

Tableau n°24 : Evolution des dépenses budgétaires et des soldes extérieurs de 2000 à 2006

Les années	Prix ¹⁴³ moyen du pétrole \$/ baril	Part des dépenses dans le PIB en %	Solde ¹⁴⁴ globale du Trésor en MRDS DA(hFRR)	Solde de la balance commerciale en MRDS \$	Solde ¹⁴⁵ du compte courant en MRDS \$	Solde de la balance des paiements en MRDS \$
2000	28.6	29.09	-54.4	12.3	8.9	7.6
2001	24.9	34.54	+55.2	9.6	7.1	6.2
2002	25.3	33.89	-16.1	6.7	4.4	3.7
2003	29.0	32.86	-10.3	11.1	8.8	7.5
2004	38.7	30.35	-187.3	14.3	11.1	9.3
2005	54.6	28.07	-472.5	26.5	21.2	16.9
2006	65.9	21.37	-647.3	34.1	29.0	17.7

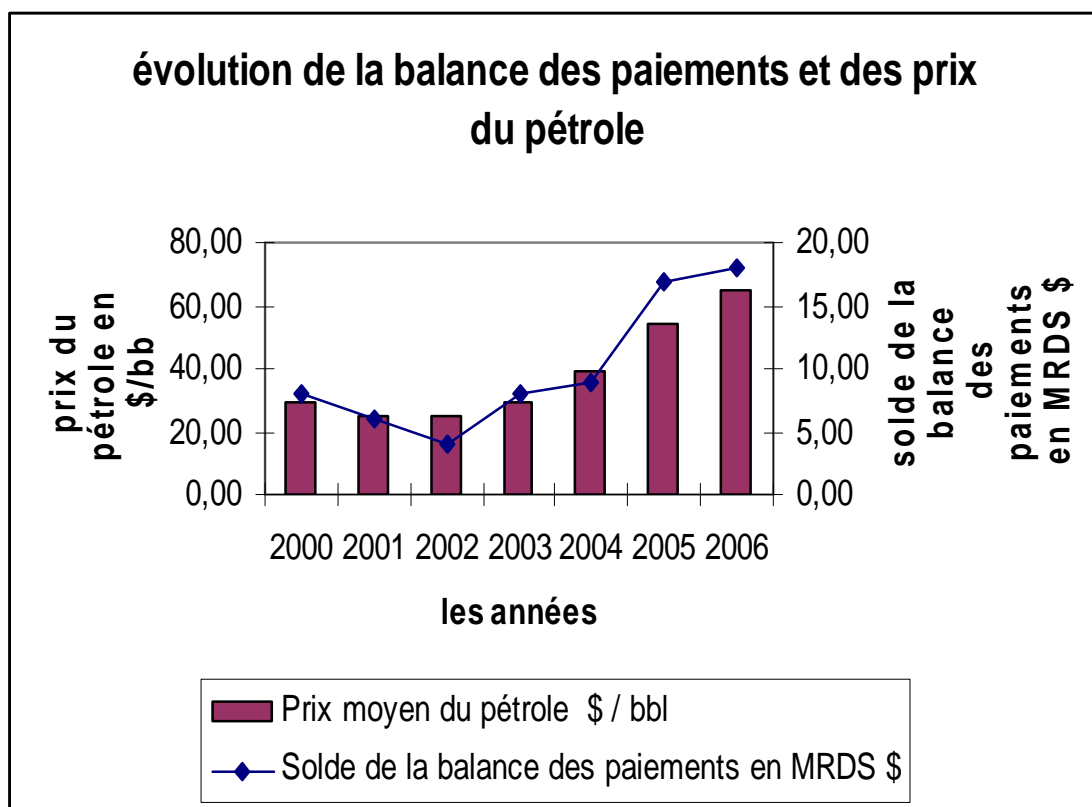
Source : Ministère des Finances.

¹⁴³ Le prix pétrolier de référence s'est maintenu à 19 \$ jusqu'à avril/mai 2008 où il atteint 37\$.

¹⁴⁴ Le solde budgétaire global du gouvernement central est passé d'un déficit de 2 % du PIB en 1999 à un excédent de 14 % en 2005. Les recettes budgétaires ont augmenté, passant de 30 % du PIB en 1999 à 41 % en 2005. Les dépenses ont baissé de 31 % du PIB en 1999 à 27 % en 2005, les dépenses de fonctionnement ayant été contenues et un important programme d'investissement public ayant été lancé. (Source : Ministère des finances).

¹⁴⁵ Le solde du compte courant, qui était négatif jusqu'en 1999, est passé à un excédent de 21 % du PIB en 2005. En 2003-05, l'amélioration du solde du compte courant de l'Algérie représentait 82 % du PIB additionnel provenant des hydrocarbures pour cette période. (Source : Ministère des finances).

Graphe29 : Evolution de la balance des paiements et des prix du pétrole (2000/2006)



L'évolution du solde de la balance des paiements progresse dans la même direction que les prix du baril du pétrole. En effet, entre 2000 et 2002, les prix du pétrole ont connu une baisse de 28.6\$ à 25.3\$ et commence à rebondir à partir de 2003, en atteignant 29\$ jusqu'à 65.9\$ en 2006. Quant au solde de la balance des paiements, a connu durant la première période une baisse de 7.6 Milliards de \$ en 2000 jusqu'à 3.7 Milliards de \$ en 2002 et remonte progressivement à partir de 2003 avec la remontée des prix du pétrole.

En l'an **2000**, le compte des transactions courantes a dégagé un solde positif de 8.93 milliards US\$ contre seulement 25 millions US\$ en 1999. L'amélioration sensible du solde du compte courant a pour origine exclusive celle du solde de la balance commerciale qui est passé de 3,36 milliards US\$ en 1999 à 12,30 milliards US\$ en 2000, soit une augmentation de 275,6%,

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

conséquence directe de l'augmentation des prix des hydrocarbures. En effet, le prix du baril de pétrole brut qui est passé de 17,91 US\$ en 1999 à 28,6 US\$ en 2000 (+60%) a permis de porter les recettes extérieures en provenance de cette matière première à 21,42 milliards US\$ en 2000 contre 12,08 milliards US\$ en 1999, soit une augmentation de l'ordre de 77%. Le solde positif du compte courant a influencé positivement la balance des paiements qui a réalisé un excédent positif.

En **2001**, le compte des transactions courantes a dégagé un solde positif de 7,06 Milliards US\$ contre 8,93 Milliards US\$ en 2000 ; soit une baisse de près de 27%. Le recul enregistré en ce qui concerne le solde du compte courant s'explique par le recul du prix du baril de pétrole et, par conséquent, des recettes en provenance des exportations d'hydrocarbures qui continuent d'occuper une place dominante avec 97% de la totalité des exportations. Les exportations hors hydrocarbures, avec une baisse de 4,2% en 2001 par rapport à 2000 continuent de représenter une faible part des exportations de marchandises. De ce fait, la balance des paiements continue de marquer un solde positif quoique relativement faible à celui de l'année 2000 qui est du au recul des prix du baril du pétrole d'une part et d'autre part, le solde positif réalisé par la balance commerciale de 9,6 Milliards \$ contre 12,3 en 2000.

En **2002**, le compte des transactions courantes a dégagé un solde positif de 4,36 Milliards US\$ contre 7,06 Milliards US\$ en 2001 ; soit une baisse de 39,6% imputable principalement au prix du baril de pétrole brut et au volume des exportations (+2,8% par rapport à 2001). La balance commerciale avait alors marqué un recul de l'ordre de 2,5 Milliards US\$. Ce recule du compte courant a provoqué une baisse de la balance des paiements mais reste néanmoins positif.

L'année **2003** constitue une nette reprise de la consolidation de la position extérieure du pays. En effet, le compte des transactions courantes a dégagé un solde positif de 8,84 milliards US\$ ce qui représente 13,4% du produit intérieur brut contre seulement 7,8% en 2002¹⁴⁶. L'amélioration

¹⁴⁶ Rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie : intervention du gouverneur de la Banque d'Algérie Dr LAKSASSI Mohamed auprès des élus de l'assemblée populaire nationale en 2003.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

sensible du solde du compte courant a pour origine exclusive celle du solde de la balance des paiements qui est passé à 11.4 milliards US\$ en 2003, soit 24.3 en réserve de mois d'importation, conséquence directe de l'augmentation des prix des hydrocarbures à 29 US\$ le baril et également de l'effet direct de la reprise des investissements dans le secteur des hydrocarbures et donc de l'augmentation de la quantité produite. Le solde positif du compte courant a influencé positivement la balance des paiements qui a réalisé un excédent positif de 7.47 milliards US\$.

L'année **2004** marque en solde du Trésor, un déficit de 187.3 D milliards A du à l'augmentation des dépenses budgétaires de 30.35% du PIB par rapport à l'année 2003.

Cette situation n'a pas compromis les soldes extérieurs qui se sont portés positivement grâce à la flambée des prix du baril du pétrole jusqu'à 38.6 US\$ le baril, ainsi le solde courant a réalisé un solde positif de 11.1 milliards US\$ et la balance des paiements a dégagé un solde positif de 9.3 milliards US\$ ce qui équivaut à 23.7 en réserve de mois d'importation.

L'année **2005** poursuit la situation déficitaire du budget de l'Etat tout en consolidant la position extérieure du pays. Ainsi, le Trésor public a dégagé un déficit important de 472.2 milliards DA vu l'augmentation constante des dépenses budgétaire qui ont atteint 28.07% du PIB tout en maintenant un solde courant excédentaire de 21.2 milliards US\$ et donc un solde de la balance des paiements également excédentaire de 17.0 milliards US\$. Cette situation est réalisé grâce à un environnement international favorable à la montée des prix du baril du baril atteignant jusqu'à 54.4 US\$.

Enfin, l'année **2006** connaît un léger recul de la part des dépenses budgétaires par rapport au PIB de près de 7 points par rapport à l'année 2005, néanmoins le déficit du Trésor se creuse et atteint un niveau record sur toute la période 2000/2006 de 705.6 milliards DA. Quant au prix du baril du pétrole, il a atteint son niveau record de toute la période en atteignant 65.4 US\$, réalisant ainsi un excédent du compte courant de 29.2 milliards \$ et de 17.9 milliards \$ pour la balance des paiements. De ce fait, la flambée des prix du pétrole permet la consolidation des comptes extérieurs réalisant ainsi 36.7 de réserve en mois d'importation pour le pays.

En conclusion, l'analyse des différentes composantes de la balance des paiements montre une poursuite de la consolidation de la position extérieure du pays qui est due principalement à la hausse annuelle des prix du pétrole d'une part, mais également par l'augmentation des quantités exportées grâce notamment aux nouveaux gisements mis en exploitation par la Sonatrach, traduisant ainsi les efforts d'investissement dans le secteur des hydrocarbures.

Conclusion du troisième chapitre

Dans le cas de l'économie algérienne, la politique budgétaire de relance de l'activité économique par l'augmentation des dépenses publiques ne débouche principalement que sur un supplément de dotation du pays en infrastructures de base, ce qui permet au secteur du BTPH de réaliser cette performance avec bien évidemment, l'augmentation des importations de biens. De ce fait, la faiblesse du tissu industriel privé et l'atonie du secteur public interdisent à l'offre domestique de biens et services de répondre à une augmentation de la demande.

De notre point de vue, l'économie algérienne a besoin d'une politique économique qui débouche sur une augmentation de l'offre de biens et services ayant une valeur internationale de préférence et non pas d'une relance de l'activité qui ne débouche que sur une relance du rythme des importations et une excroissance des services qui leur sont liés.

Globalement, les secteurs industriels public et privé réalisent une expansion modérée de leur valeur ajoutée, la hausse estimée à 2,8 % en volume, cette croissance demeure très en deçà du potentiel que recèle l'économie nationale. Le secteur industriel, encore entravé par des rigidités, ne semble pas suffisamment réactif pour profiter des considérables dépenses d'investissement de l'Etat.

*La politique budgétaire en Algérie :
De la stabilité macro financière à la relance économique de 2000 à 2006*

L'impératif de modernisation et de renforcement de l'outil industriel, public et privé, par la mise en place des conditions organisationnelles indispensables à la reprise vigoureuse de l'investissement, est plus que jamais d'actualité pour que la croissance forte de ces dernières années, impulsée par les dépenses budgétaires, bénéficie plus amplement à l'expansion de l'industrie nationale. Ce qui implique d'orienter la stratégie industrielle vers la construction et le développement d'un tissu industriel dense, s'appuyant en priorité sur la mobilisation et la transformation de l'épargne intérieure pour le financement de la petite et moyenne entreprise et aussi de projets industriels structurants et d'envergure.

Conclusion de la deuxième partie

On conclut cette deuxième partie, en donnant l'avis des analystes algériens de l'économie sur le programme de relance économique en Algérie à partir de l'augmentation des dépenses publiques durant la période 2000/2006.

Tout d'abord, l'économiste éminent algérien, Abdelatif BENACHENHOU¹⁴⁷ donne une analyse de la croissance économique réalisée durant 2000/2006 et annonce que (la dépense publique, très dépendante de la fiscalité pétrolière, est le moteur principal de la croissance des secteurs de la construction et des services et joue aussi un rôle important dans l'équipement et la croissance de l'agriculture. Dans le secteur de la construction, c'est la commande publique qui détermine, pour l'essentiel, la croissance des entreprises.).

Aussi, Ahmed BENBITOUR¹⁴⁸ : (malgré toute l'évolution que l'économie nationale a connue, les éléments sur lesquels se construit une véritable croissance ne sont pas, à ce jour, réunis). Il citera entre autres éléments, (l'industrialisation, les institutions de qualité, le développement durable, les libertés et l'équité).

De son côté, Abdelhak LAMIRI¹⁴⁹ : (les statistiques sur la croissance, ne doivent pas nous fasciner, dans la mesure où il s'agit d'une croissance extensive et non réelle car elle est tirée par les hydrocarbures et que les performances réalisées sont dues à l'argent du pétrole qui est injecté dans l'économie, une économie (fondamentalement faible) et le demeurera tant que les ressources ne sont pas canalisées pour développer la richesse et encourager la productivité à travers, toujours selon l'économiste, la création de PME tout en instaurant un meilleur management des institutions et une modernisation institutionnelle).

¹⁴⁷ Abdelatif BENACHENHOU dans un article (KEYNES EST MORT) publié dans le journal El watan du mercredi 21 janvier 2009, page 10 et 11.

¹⁴⁸ Ahmed BENBITOUR dans un article (baisse du niveau de vie, croissance fictive et mauvaise gestion) publié dans le journal El watan du mardi 15 janvier 2008, page 7.

¹⁴⁹ Abdelhak LAMIRI dans un article (baisse du niveau de vie, croissance fictive et mauvaise gestion) publié dans le journal El watan du mardi 15 janvier 2008, page 7.

Enfin, l'expert international Abderahmane MEBTOUL¹⁵⁰ a annoncé que (la relance de la machine économique, condition de lutte contre le chômage et la pauvreté à travers une dynamisation de la production et des exportations hors hydrocarbures).

En somme, tous ces économistes s'accordent à dire que la croissance en Algérie serait en réalité principalement tirée par les investissements publics pour la réalisation d'infrastructures de base dans le cadre du programme de soutien à la croissance économique (PSRE) et celui complémentaire (PCSC).une fois que ces projets serait achevés , le taux de croissance devrait retomber à un niveau très bas si l'Algérie ne développe pas entre-temps son tissu industriel et le secteur des PME qui généreraient des richesses et créeraient des milliers d'emplois , tout en soutenant de façon durable la croissance économique , avertissent ces économistes algériens.

On finit avec l'avis d'une institution international qui est la Banque Mondiale en annonçant dans ses rapports¹⁵¹ qu'elle (doute que ce programme , qui n'a pas de cohérence mais qui serait une compilation de projets avec des affectations budgétaires sans objectifs précis sur les impacts économiques et sociaux , puisse promouvoir un développement fiable à moyen et long terme, avec un risque d'un gaspillage croissant , faute d'une bonne gouvernance et d'un secteur privé algérien concurrentiel dont l'émergence est freinée par de multiples contraintes d'environnement -bureaucratie- , systèmes socio-éducatif et financier inadaptés et l'inexistence d'un marché du foncier libre).

¹⁵⁰ Abderahmane MEBTOUL dans un article (L'Algérie du 08 avril 1999 au 08 avril 2008 : une transition inachevée) publié dans le journal le Quotidien d'Oran du dimanche 06 avril 2008, page 7.

¹⁵¹ Rapport n° 36270. DZ (2 volumes) intitulé : une revue des dépenses publiques en Algérie.

Conclusion générale

Les efforts entrepris par l'Etat, ayant pour objectif d'asseoir des bases solides d'un essor décisif, après la tourmente que l'Algérie a vécue durant de longues années, devraient permettre de valoriser pleinement ses atouts en diversifiant et consolidant sa base productive tout en affrontant la compétition internationale et en soustrayant le pays d'une dépendance préjudicieusement exclusive des hydrocarbures.

Depuis l'année 2000, l'Algérie a connu une aisance financière qui lui a permis de s'engager dans un vaste projet de relance de l'économie, à travers des actions de développement dans les différents secteurs socioéconomiques dans l'objectif de répondre aux multiples exigences de l'économie de marché. L'enveloppe financière allouée à la mise en œuvre de la politique de relance, a donné lieu à des résultats quelque peu mitigés. En effet, ces résultats sont appréciés différemment par les analystes.

Ainsi, et déjà en 1999, Abdelhak LAMIRI¹⁵² dans son ouvrage (crise de l'économie algérienne) traitait trois leçons importantes quant à la pertinence de l'approche keynésienne, en des termes prudents, il s'agit de :

- Les mécanismes d'autocorrection de l'économie ne sont pas étanches, l'économie peut se gripper donc elle a parfois besoin d'être soutenue ;
- La nécessité de lisser les cycles conjoncturels pour les politiques budgétaires et monétaire, alors la pertinence de la théorie keynésienne est consacrée ;
- L'interconnexion entre psychologie et l'économie : la confiance des investisseurs, des épargnants et des consommateurs est indispensable au bon fonctionnement de l'économie avec un minimum de régulation surtout du secteur financier qui est indispensable.

Les différentes expériences de par le monde, ont montré la nécessité de l'intervention de l'Etat dans la vie économique à travers la dépense publique parce qu'à un moment donné, l'exigence des transformations structurelles pour créer les conditions d'efficacité et de croissance doit être prise en charge par l'Etat. L'Algérie s'est inscrite dans cette logique de transformations structurelles à l'aide d'un programme ambitieux de grands travaux, qui tirera

¹⁵² Abdelhak LAMIRI : Crise de l'économie algérienne : causes, mécanismes et perspectives de redressement. Ed les presses d'Alger. Alger. Mars 1999.P256.

la demande au profit de centaines de milliers de petites et moyennes entreprises (PME) privées dans les secteurs où l'Algérie dispose d'avantages comparatifs stratégiques.

Un autre économiste éminent algérien, Abdelatif BENACHENHOU¹⁵³ donne son avis en 2009 sur le programme de relance économique à partir des dépenses publiques et dit que (Tout freinage de la dépense publique peut entraîner une baisse d'activité et des emplois offerts. C'est probablement le seul aspect keynésien de la politique publique auquel il faut être attentif, encore que l'offre du secteur est fragile et des efforts restent à faire pour renforcer les entreprises de construction, généralement sous-équipées et mal organisées qui connaissent des niveaux de productivité faibles et des coûts unitaires salariaux élevés).

Enfin, il conclut sur l'impact sur la croissance en disant qu'il (est plus significatif et risque d'être plus durable en raison du poids des hydrocarbures et de la fragilité des autres secteurs qu'il faut corriger par des politiques publiques ambitieuses et stables de consolidation et de diversification de l'offre locale, dont la mise en confiance en fait partie) et pour cela il faut selon lui (il faut poursuivre les réformes dans la sphère publique et dans la sphère économique et financière pour élargir et diversifier l'offre locale, améliorer les performances économiques et l'efficacité dans l'allocation des ressources, mieux définir et renforcer la fonction de régulation et de stratégie de l'Etat et consolider sa base financière.).

Dans le même ordre d'idées, au plan macroéconomique, les contraintes qui pendant longtemps, avaient gravement obéré les marges et l'autonomie de la décision publique, ont été complètement desserrées. C'est ainsi que l'assainissement des finances publiques se traduit, depuis plusieurs années, par d'importants excédents, affectés à un fond de régulation des recettes destiné à prémunir la dépense publique de toute volatilité des cours pétroliers.

A mi chemin du plan de soutien et de consolidation, un rapport sur les perspectives économiques en Afrique, publié début juillet, l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que « l'Algérie a atteint depuis 2002 un

¹⁵³ Abdelatif BENACHENHOU dans un article (KEYNES EST MORT) publié dans le journal El watan du mercredi 21 janvier 2009, page 10 et 11.

nouveau palier de croissance qui, tout en restant fortement lié aux performances du secteur des hydrocarbures, résulte aussi des efforts de réformes déployés ces dernières années par le gouvernement algérien ... des réformes qui illustrent le souci des autorités d'améliorer l'environnement des affaires et de susciter une meilleure réactivité du secteur privé », le rapport souligne également que « l'économie algérienne semble désormais s'inscrire dans le cadre d'une croissance à rythme plus soutenu qu'auparavant , mais qui reste fortement influencée par les performances du secteur primaire, à défaut d'une diversification de la base productive ; à court et moyen termes, l'économie reste dépendante du programme public de soutien à la relance ».

Pour finir, nous constatons que l'utilisation exclusive des dépenses publiques pour permettre à l'Etat de relancer son économie s'avère être difficile sachant que les résultats présentés durant la période 2000/2006 ont été fortement influencés par l'augmentation des cours du pétrole au niveau mondial. Ainsi de notre point de vue, ne serait-il pas préférable de miser sur la demande globale et l'offre globale au même temps ? Car, d'une part, le soutien de la demande globale à travers l'injection de flux financiers importants permet certainement d'augmenter le niveau d'emploi et de stimuler le revenu des ménages et donc la consommation et d'autre part, songer à restaurer les entreprises afin qu'elles soient compétitives à travers une politique de l'offre rigoureuse et qui permettrait à ces entités de satisfaire non seulement le marché local en biens et services mais également de faire face à la concurrence étrangère étant donné que l'Algérie a adhéré à l'économie de marché.

Les résultats des indicateurs financiers et économiques sur la période 2000/2006 : le taux de croissance économique est de 5% en moyenne, le chômage a relativement baissé, la demande intérieure a augmenté du fait de l'augmentation de la consommation des ménages, mais aussi il y a une forte augmentation des produits d'importation et une faible croissance des secteurs productifs tels que l'industrie dans la plupart de ses branches ; alors la forte demande des consommateurs est satisfaite par les produits étrangers et non locaux à cause de la faiblesse du tissu industriel et la fragilité de l'appareil productif national , d'où les bienfaits d'une politique de l'offre. En d'autres termes, la rigidité de l'offre interne révèle que les entreprises nationales n'ont pas su saisir les opportunités offertes par le plan de relance.

Pour terminer, il est nécessaire de signaler qu'une relance économique exige la participation et la mobilisation de tous les agents économiques, de tous les secteurs d'activité économiques et de toutes les politiques économiques. Ainsi, la politique monétaire veillera à l'application d'un taux d'intérêt nécessaire et convenable afin de préparer ainsi un environnement fiable pour le système bancaire, également favoriser les investissements privés et étrangers à travers un environnement propice lié à la bonne gouvernance des administrations publiques et des terrains domaniaux sans oublier l'élaboration d'une politique industrielle forte, solide et qui puisse répondre aux exigences de notre temps.

Cela dit, la question qui demeure à présent dans nos esprits, est de savoir comment peut-on coordonner toutes ces politiques, sachant que d'un côté, les besoins liés au contexte économique et social algérien qui est fragile et vulnérable et d'un autre côté les exigences du contexte international de l'économie de marché qui est rude et sans précédent ?

La bibliographie

A) Les auteurs

- 01-A.** DIULIO. (E.A) **Macroéconomie (cours et problèmes)** 2 Ed .PUF. Paris.1993.
- 02-** ADAM (F), FERRAND (O) et RIOUX (R): **finances publiques**. Presse de sciences PO
- 03-** BEAUD (M) et DOSTALER (G) : **La pensée économique depuis keynes**. Ed seuil, TOURS, Septembre 1993.
- 04-** BEGG (D) et autres : **Macroéconomie** Ed ediscience international. Paris. 1994.
DALLOZ. Paris.2003.
- 05-** BIALES (M), GOFFIN (R) : **économie générale 2enseignement supérieur**. Ed Foucher. Paris. 1993.
- 06-** BOSSERELLE (E): **les courants économiques et leurs enjeux**. Top edition.Paris.1998.
- 07-** BOUZIDI (A) : **Les années 90 de l'économie algérienne : les limites des politiques conjoncturelles**. Ed ENAG. Alger.1999
- 08-** DEPREZ (M) et DUVAUT (M): **Réussir l'U.V.2 (économie)** Ed Techniplus. Paris. 1993
- 09-** DU MARIS (B) : **Droit public de la régulation économique**. Presses de sciences PO et DALLOZ. Paris.2004.
- 10-** DUTHEL(G) et MAROIS (W) : **Les politiques économiques** .Ed ellipses.Paris.1997.
- 11-**Elijah. (M.J). **Economie globale (une approche de résolution des problèmes)** 3Ed. Beauchemin. QUEBEC. 1996.
- 12-** FONTANEL (J) : **Analyse des politiques économiques**. PUF. Paris.2005.
- 13-** LAMIRI (A) : **Crise de l'économie algérienne : causes, mécanismes et perspectives de redressement**. Ed les presses d'Alger. Alger. Mars 1999
- 14-** LECAILLON (J.D) et autres : **économie du monde contemporain**. Ed d'organisation Paris. 1996.
- 15-** LORDON (F) : **les quadruples de la politique économique « les infortunes de la vertu »**. Bibliothèque Albin MICHEL.ECONOMIE. Septembre 1997.

16- MARIS (B) et COURET (A): **Les politiques économiques conjoncturelles**. PUF. Sélection que sais-je. Paris. 1991.

17-MUZELLEC (R) .finances publiques.14 ed. Dalloz. Sirey. Paris.2006

18- PHILIP(L): finances publiques, problèmes généraux et droit budgétaire et financier. 2 ed REV. Et AUGM. Paris Cujas.1983. p 227.

19- .R. MC. CONNELL (C) : **l'économie : macroéconomie**.3 Ed QUEBEC. 1988.

20- SAMUELSON (P) et D. NORDHAUS (W): **Macroéconomie**. (Traduit de Economics, 14 éditions pages 395_ 784) les éditions d'Organisation 14 Edition PARIS.1995.

21- SNOWDON (B), VANE (H), WYNARCZYK (P): **La pensée économique moderne**, traduit de l'anglais par Fabrice MAZEROLLE, Ediscience internationale, Paris. 1997.

22- SRERIN (A) : **les politiques de relance « consommation, investissement, dépenses publique, exportation »**, les éditions d'organisation. PARIS.1994.

23- TEULON (F): **l'Etat et le capitalisme au XX e siècle**.PUF.Paris.1992.

24-THOMAS (J.P) : **les politiques économiques au XX e siècle**.2 Ed .Arnaud Colin.Paris.1994.

25- TREMBLAY(R) : **macroéconomie moderne (théorie et réalités)**, Ed Etudes Vivantes QUEBEC, 1992.

B) Les revues et les rapports

1- Les cahiers français : comprendre l'économie. N° 315. « Stéphane TULET ».

2- Revue de l'OFCE n° 83 Robert SOLOW Professeur, Massachusetts Institute of Technology propos tenus dans son article : Peut-on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ? Lors de la conférence présidentielle prononcée au XIIIe Congrès mondial de l'Association internationale des sciences économiques, Lisbonne, Portugal, septembre 2002. Traduction française de Jacques Le Cacheux. octobre 2002.

3-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2000.ministère des finances.

4-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2001.ministère des finances.

5-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2002.ministère des finances.

6-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2003.ministère des finances.

7-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2004.ministère des finances.

8-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2005.ministère des finances.

9-Rapport sur la conjoncture pour la présentation de la loi de finance pour 2006.ministère des finances.

10-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2000.

11-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2001.

12-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2002.

13-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2003.

14-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2004.

15-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2005.

16-Rapport de l'Office National des Statistiques sur le chômage en Algérie en 2006.

17-Rapport de l'OCDE : perspective économique en Afrique.2005

18-Rapport sur Perspectives économiques en Afrique 2005/2006 - Études par pays : Algérie

19-Rapport de l' OCDE : « perspectives économiques en Afrique »2007

20-Rapport centre national de l'information statistique (CNIS) du premier trimestre 2006 : les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.

21-Rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie : intervention du gouverneur de la Banque d'Algérie Dr LAKSASSI Mohamed auprès des élus de l'assemblée populaire nationale en 2003

C) Documents et articles de presse

-EL WATAN : **Madjid MEKEDHI** dans l'article : quel cap pour l'économie algérienne?
Paru le lundi 11 avril 2005.

-EL WATAN : **Djamel BENBELKACEM** dans l'article intitulé « l'illusion de la croissance en Algérie » paru le samedi 3 juillet 2004.

-EL WATAN : **Abdelatif BENACHENHOU** dans un article (KEYNES EST MORT) publié le mercredi 21 janvier 2009, page 10 et 11.

-EL WATAN : **Ahmed BENBITOUR** dans un article (baisse du niveau de vie, croissance fictive et mauvaise gestion) publié le mardi 15 janvier 2008, page 7.

-EL WATAN : **Abdelhak LAMIRI** dans un article (baisse du niveau de vie, croissance fictive et mauvaise gestion) publié le mardi 15 janvier 2008, page 7.

-EL MOUDJAHID : Propos tenus par le président de la république **Abdelaziz BOUTEFLIKA** lors du dixième congrès des hommes d'affaires arabes selon l'article « les hommes d'affaires arabes seront particulièrement les bienvenus » du samedi 18 novembre 2006.

D) Les sites Internet

1. Site: [www. France Diplomatie. FR](http://www.FranceDiplomatie.FR) (rubrique économie). Date du 23 JUIN 2006.
2. Site: [www. MISSIONECO. ORG/ Alger](http://www.MISSIONECO.ORG/Alger) (les publications des missions économiques).
3. Site : [www. OECD. ORG](http://www.OECD.ORG)
4. Site : [www. Ministère des finances .DZ](http://www.Ministère.des.finances.DZ)
5. Site : www.ONS.DZ

Les graphes et les tableaux :

A- les graphes

Graphe1 : L'effet d'éviction	P 53
Graphe 2: La relance par l'offre	P 62
Graphe 3: La relance par la demande	P 65
Graphe 4: La relance par l'offre et la demande	P 66
Graphe 5: La fonction de consommation	P 69
Graphe 6 : La fonction d'épargne	P 70
Graphe 7 : Détermination du revenu par l'épargne et l'investissement	P 71
Graphe 8 : Détermination de la production par la consommation et l'investissement	P 73
Graphe 9: Détermination de la production en intégrant la dépense publique.	P 75
Graphe 10 : Intégration des exportations nettes dans la détermination de l'équilibre	P 79
Graphe 11 : Evolution du Produit Intérieur Brut en %	P 104
Graphe 12 : Evolution du taux d'inflation durant 1985/1994	P 105
Graphe 13 : Evolution du taux d'inflation durant 1990/2000	P 115

Graphe 14 : Répartition du plan de soutien à la relance économique	
PSRE (2001/2004)	P 122
Graphe 15 : Répartition du programme pour le développement économique	
(2005/2009)	P 126
Graphe 16 : Répartition du programme pour le développement des infrastructures	
de base (2005/2009)	P 127
Graphe 17 : Répartition du programme pour le développement économique	
(2005/2009)	P 128
Graphe 18 : Répartition du programme pour le développement et la modernisation	
du service public (2005/2009)	P 129
Graphe 19 : Affectation des crédits de paiements au titre du PCSC	
(2005/2009)	P 130
Graphe20 : Evolution des dépenses de fonctionnement et de l'épargne	
budgétaire (2000/2006)	P 135
Graphe21 : Evolution des dépenses d'équipement par rapport aux dépenses	
budgétaires (2000/2006)	P 139
Graphe22 : Evolution des dépenses budgétaires par rapport aux dépenses	
d'équipement (2000/2006)	P 147
Graphe23 : Evolution du taux de croissance économique (2000/2006)	P 147
Graphe24 : Evolution du taux de chômage en % (2000/2006)	P 163

Graphe25 : Evolution de la part de la consommation et des dépenses dans le PIB (2000/2006)	P 171
Graphe26 : Evolution Du taux d'inflation (2000/2006)	P 174
Graphe27 : Evolution des exportations hydrocarbures à l'ensemble des exportations (2000/2006)	P 177
Graphe28 : Evolution des importations (2000/2006)	P 182
Graphe29 : Evolution de la balance des paiements et des prix du pétrole (2000/2006)	P 188

B- les tableaux

Tableau n°1 : Evolution du revenu par habitant (1985/1994).....	P 103
Tableau n°2 : Evolution du taux d'inflation durant1990/2000.....	P104
Tableau n°3 : Evolution de la dette publique et de la dette extérieure de 1985 à 1994.....	P 106
Tableau n°4 : Evolution du taux d'inflation durant 1990/2000.....	P 115
Tableau n°5 : Répartition du plan de soutien à la relance économique (2001/2004).....	P 121
Tableau n°6 : Répartition du programme pour l'amélioration des conditions de vie (2005/2009)	P 125

Tableau n°7 : Répartition du programme pour le développement des infrastructures de base (2005/2009).....	P 127
Tableau n°8 : Répartition du programme pour le développement économique (2005/2009).....	P 128
Tableau n°9 : Répartition du programme pour le développement et la modernisation du service public (2005/2009).....	P 129
Tableau n°10 : Affectation des crédits de paiement au titre du PCSC (2005/2009).....	P 130
Tableau n°11 : Evolution des dépenses budgétaires durant 2000/2006.....	P 133
Tableau n°12 : Evolution des dépenses de fonctionnement durant 2000/2006.....	P 134
Tableau n°13 : Evolution des dépenses d'équipement durant 2000/2006.....	P 138
Tableau n°14 : Affectation des crédits de paiements de quatre secteurs du budget d'équipement pour l'année 2004.....	P 141
Tableau n°15 : Evolution des dépenses budgétaires par rapport aux dépenses d'équipement (2000/2006).....	P 146
Tableau n°16 : la croissance économique des secteurs d'activité de 2000 à 2006.....	P 153
Tableau n°17 : les indicateurs du chômage de 2000 à 2006.....	P 161
Tableau n°18 : Les soldes du trésor en milliards de dinars.....	P 162
Tableau n°19 : La part des dépenses et de la consommation dans le PIB et du taux d'inflation durant de 2000 à 2006.....	P 170
Tableau n°20 : Evolution des exportations de 2000 à 2006.....	P 177

**Tableau n°21 : Evolution des exportations hydrocarbures à l'ensemble
des exportations de 2000 à 2006 (En millions de US\$)P 178**

Tableau n°22 : Evolution des importations de 2000 à 2006 (En milliards de \$).....P 182

**Tableau n°23 : Evolution de la structure des importations de 2000 à 2006
(En millions de US\$).....P 182**

**Tableau n°24 : Evolution des dépenses budgétaires et des soldes extérieurs
de 2000 à 2006.....P 187**